



Rapport Annuel **2023**

Thérapeutique Knight Inc.



Table des Matières

Message aux actionnaires	4
Rapport de gestion	5
États financiers consolidés	72
Notes annexes aux états financiers consolidés	83
Équipe de direction	130
Conseil d'administration	136
Information de la société	139



Célébrons 10 ans de succès !

- Plate-forme panaméricaine (hors États-Unis) de produits pharmaceutiques génériques innovants et de marque, avec un effectif de plus de 700 personnes
- Revenus records durant des années consécutives depuis sa création et BAIIA record depuis 2019
- Portefeuille de plus de 100 produits et de plus de 20 partenaires au Canada et en Amérique latine
- Solide portefeuille de 17 produits dans 11 pays
- Bilan solide pour continuer à acquérir et à octroyer des licences de nouveaux produits



2020

 Acquisition à 100 % de Grupo Biotoscana

Revenus records de 202 millions \$ et BAIIA ajusté record de 17 millions \$

Obtention de l'approbation réglementaire pour Ibsrela®, Imvexxy® et Bijuva® au Canada

Obtention de l'approbation réglementaire pour Lenvima® et Halaven® en Équateur

 Lancement de Trelstar® au Canada
 Lancement de Cresemba® au Brésil
 Lancement de Karfib® en Argentine

2022

Revenus records de 292 millions \$ et BAIIA ajusté record de 54 millions \$

Obtention d'une licence pour le fostamatinib dans certains territoires de la région d'Amérique latine

Obtention d'une licence pour une molécule générique de marque de SNC (C402/403) pour certains territoires d'Amérique latine

Acquisition de licences d'Akynzeo® pour le Canada et certains territoires de la région d'Amérique latine et d'Aloxi® pour le Canada.

 Nouveau lancement d'Akynzeo® au Canada, au Brésil et en Argentine et d'Aloxi® au Canada
 Lancement de Rembre®, Lenvima® et Halaven® en Colombie et de Xetrane® en Argentine

2024

 Célébration de la première décennie de succès

Obtention de l'autorisation réglementaire pour Karfib® en Colombie

Obtention d'une licence pour IPX203 au Canada et en Amérique latine

 Lancement de Minjuvi® au Brésil
 Lancement d'Imvexxy® et de Bijuva® au Canada

Reconnaissance pour la diversité des cadres dans le Report de Business Women Lead Here du Globe & Mail pour la troisième année consécutive.

Revenus records de 239 millions \$ et EBITDA ajusté record de 38 millions \$

 Acquisition des droits exclusifs pour Exelon® au Canada et en Amérique latine

Obtention de licences pour Minjuvi® et Pemazyre® en Amérique latine

Obtention de licences pour deux molécules génériques de marque dans les domaines du SNC (C401) et de l'oncologie/hématologie (H401) pour certains territoires de la région d'Amérique latine

Obtention de l'autorisation réglementaire pour Rembre®, Lenvima® et Halaven® en Colombie

 Lancement d'Ibsrela® au Canada

2021

Revenus records de 343 millions \$ et BAIIA ajusté record de 60 millions \$

Versement de près de 240 millions \$ aux actionnaires via l'OPRCNA depuis la création du programme en 2019

Obtention d'une licence pour Qelbree^{MC} au Canada

Obtention d'une licence pour une molécule générique de marque en oncologie/hématologie (H402) pour le Brésil

Obtention de l'autorisation réglementaire pour Bapocil® et Xetrane® au Chili

 Lancement de Palbocil® en Argentine

Reconnaissance comme l'une des meilleures sociétés en croissance au Canada pour la troisième année consécutive par le Globe & Mail

2023

Message aux actionnaires

Chers actionnaires de Knight,

Depuis sa création le 28 février 2014, Knight a mis le cap sur un avenir remarquable, franchissant des jalons importants et mettant en oeuvre une vision stratégique qui la distingue de la concurrence. Alors que nous faisons le bilan de notre parcours, nous sommes heureux de mettre en lumière certaines de nos principales réalisations qui témoignent de notre engagement à bâtir une société panaméricaine rentable (sans compter les États-Unis) visant la commercialisation de produits pharmaceutiques génériques novateurs et de marque :

1. **Mise en place d'une plateforme unique en son genre au Canada et en Amérique latine :** Nous avons créé une plateforme panaméricaine rentable (sans compter les États-Unis) visant la commercialisation de produits pharmaceutiques génériques novateurs et de marque. Grâce à un investissement de plus de 925 millions de dollars, nous avons étendu notre présence dans 11 pays, soit le Canada et dix marchés d'Amérique latine. Notre société entièrement intégrée compte plus de 700 employés talentueux qui oeuvrent dans les domaines des affaires réglementaires, de la qualité, de la pharmacovigilance, de la conformité, des services médicaux, de l'accès au marché, du marketing, des ventes, des services financiers et de la chaîne d'approvisionnement ainsi que du développement et de la fabrication de médicaments génériques de marque en Argentine.
2. **Croissance rentable :** Nous avons atteint des produits des activités ordinaires records chaque exercice depuis 2014 et un BAIIA record depuis 2019, dégageant des produits des activités ordinaires supérieurs à 343 millions de dollars et un BAIIA ajusté supérieur à 60 millions de dollars en 2023. En outre, nous avons atteint un taux de croissance annuel composé de 19 % sur les produits des activités ordinaires et de 53 % sur le BAIIA ajusté depuis 2020, soit l'exercice au cours duquel nous avons clôturé l'acquisition de Grupo Biotoscana.
3. **Partenaire de choix :** Notre plateforme offre un guichet unique aux sociétés biotechnologiques et pharmaceutiques en quête d'un partenaire de commercialisation dans les 11 territoires sur lesquels nous sommes présents. Depuis la clôture de l'acquisition de Grupo Biotoscana, nous avons conclu 11 nouveaux partenariats axés sur 13 produits génériques novateurs et de marque.
4. **Solide portefeuille de produits à l'étape de précommercialisation et de produits à diverses étapes de développement :** Nous avons constitué un portefeuille de 17 produits sur l'ensemble de nos territoires qui devraient être mis en marché d'ici 2028 et générer des produits des activités ordinaires de plus de 120 millions de dollars au cours des années les plus fructueuses. Nous avons poursuivi le développement de ce portefeuille de produits potentiels en soumettant des demandes d'approbation à des organismes de réglementation pour 8 de ces produits dans au moins 1 pays.

Nous sommes donc en bonne position pour garder le cap sur notre réussite future grâce à notre plateforme panaméricaine rentable et unique en son genre (sans compter les États-Unis), à notre solide portefeuille de produits potentiels et à notre robuste bilan. Nous demeurerons axés sur notre mission visant l'acquisition, l'octroi de licences, le développement et la commercialisation de médicaments et de produits pharmaceutiques de pointe afin d'améliorer la santé des malades en Amérique latine et au Canada.

(signé) Jonathan Ross Goodman

Jonathan Ross Goodman B.A., LL.B., MBA

Président exécutif

(signé) Samira Sakhia

Samira Sakhia MBA

Présidente et chef de la direction

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Thérapeutique Knight inc. (« Knight » ou la « Société ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ce rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes complémentaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les états financiers consolidés annuels audités de Knight au 31 décembre 2023 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens (sauf indication contraire), à l'exception des données sur les actions et des montants par action. Tous les montants libellés en monnaies étrangères sont en milliers.

Le présent rapport de gestion a été préparé par la direction à partir de l'information disponible au 20 mars 2024. De plus amples renseignements sur Thérapeutique Knight inc., y compris la notice annuelle, sont accessibles sur le site de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion peut renfermer certains « énoncés prospectifs » et certaines « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les informations et énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire » ou « continuer », ou une terminologie semblable. Les informations et énoncés prospectifs comportent divers risques connus ou non et diverses incertitudes, qui échappent en grande partie au contrôle ou à la capacité de prédiction de la Société et qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations véritables de la Société soient très différents de ceux qui y sont présentés, expressément ou implicitement. Les informations et énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses relativement à ces risques et incertitudes, ainsi qu'à d'autres facteurs exposés aux présentes. Les facteurs et les risques susceptibles de faire varier sensiblement les résultats réels par rapport aux attentes actuelles sont traités dans le rapport annuel et dans la dernière notice annuelle de la Société, lesquels se trouvent sur le site de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca. La Société décline toute obligation de mettre à jour toute information prospective, sauf si elle y est obligée par la loi applicable. Les informations prospectives constituent le meilleur jugement de la direction à la lumière des informations dont elle dispose actuellement. Aucune garantie ne peut être donnée à l'égard d'un énoncé prospectif, et les résultats futurs réels peuvent être considérablement différents. Le lecteur est donc avisé de ne pas se fier indûment aux informations ou énoncés prospectifs.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS	7
APERÇU	10
Section 1 – À propos de Thérapeutique Knight inc.	10
Section 2 – Faits saillants de 2023	10
RÉSULTATS FINANCIERS	12
Section 3 – Résultats d'exploitation	12
SITUATION FINANCIÈRE	31
Section 4 – Bilans consolidés	31
Section 5 – Avis de nouvelle cotisation	35
Section 6 – Situation de trésorerie et sources de financement	36
STRATÉGIE EN MATIÈRE D'ACQUISITION DE PRODUITS	41
Section 7 – Produits	41
Section 8 – Prêts stratégiques	56
Section 9 – Placements stratégiques	57
GESTION DU RISQUE	59
Section 10 – Gestion des risques	59
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	63
Section 11 – Principales informations financières trimestrielles	63
Section 12 – Données sur les actions en circulation	63
Section 13 – Utilisation du produit tiré du financement	64
Section 14 – Versement de dividendes	65
Section 15 – Réglementation des prix de certains médicaments	65
Section 16 – Instruments financiers	65
Section 17 – Arrangements hors bilan	65
Section 18 – Engagements	66
Section 19 – Transaction entre parties liées	67
Section 20 – Information sectorielle	67
Section 21 – Principales estimations et hypothèses comptables	70
Section 22 – Contrôles et procédures de communication de l'information	70
Section 23 – Contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »)	71

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Calendrier
S2-24	Deuxième semestre de 2024
T4-23	Quatrième trimestre de 2023
T3-23	Troisième trimestre de 2023
T2-23	Deuxième trimestre de 2023
T1-23	Premier trimestre de 2023
T4-22	Quatrième trimestre de 2022
S1-22	Premier semestre de 2022
T3-22	Troisième trimestre de 2022
T2-22	Deuxième trimestre de 2022
T1-22	Premier trimestre de 2022
Abréviation	Société
60P	60° Pharmaceuticals LLC
Advaxis	Advaxis Pharmaceuticals Inc.
Antibe	Antibe Therapeutics Inc.
Ardelyx	Ardelyx, Inc.
Basilea	Basilea Pharmaceuticals Ltd.
Bloom Burton	Bloom Burton Healthcare Lending Trust ²
BMS	Bristol-Myers Squibb
GBT	Biotoscana Investments S.A.
Helsinn	Helsinn Healthcare SA
IFC	Société financière internationale
Incyte	Incyte Biosciences International Sàrl
IQVIA	IQVIA Incorporated, importante organisation de recherche dans le secteur pharmaceutique
Knight ou la Société	Thérapeutique Knight inc.
Moksha8	Moksha8, Inc.
NEMO II	New Emerging Medical Opportunities Fund II Ltd.
NEMO III	New Emerging Medical Opportunities Fund III Ltd.
Novartis	Novartis AG, Novartis Pharma AG ou leurs filiales
Profound	Profound Medical Inc.
Puma	Puma Biotechnology, Inc.
REPL	Replimune Group, Inc.
Rigel	Rigel Pharmaceuticals, Inc.
Sectoral	Gestion d'actifs sectoriels Inc.
SGS	Singular Genomics Systems, Inc.
Synergy	Synergy CHC Corp.
Triumvira	Triumvira Immunologics, Inc.
TXMD	TherapeuticsMD, Inc.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Abréviation	Termes financiers
\$ CA	Dollar canadien
\$ US	Dollar américain
€	Euro
ARS	Peso argentin
BOB	Boliviano bolivien
BRL	Réal brésilien
CDI	Certificados de Depositos Interfinanceiros (taux interbancaire brésilien)
CHF	Franc suisse
CLP	Peso chilien
COP	Peso colombien
CPCI	Contrôles et procédures de communication de l'information
États financiers annuels	États financiers consolidés annuels audités
IBR	Indicador Bancario de Referencia (taux interbancaire de la Central Bank of Colombia)
IFRS	Normes internationales d'information financière
JVM	Juste valeur marchande
JVMP	Juste valeur moyenne pondérée
JVRN	Juste valeur par le biais du résultat net
MXN	Peso mexicain
PCGR	Principes comptables généralement reconnus
PEN	Nuevo sol
PYG	Guaraní
R et D	Recherche et développement
RPA	Résultat par action ordinaire
UAD	Unité d'action différée
UAP	Unité d'action liée à la performance
UAR	Unité d'action restreinte
UYU	Peso uruguayen

Abréviation	Territoires
CAN	Canada
États-Unis	États-Unis d'Amérique

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Abréviation	Divers
ANC	Avis de non-conformité
ANMAT	Agence nationale argentine des médicaments, des aliments et des dispositifs médicaux
ANSIVA	Agence brésilienne de réglementation de la santé
ARC	Agence du revenu du Canada
ART	Traitement antirétroviral
BEP	Bon d'évaluation prioritaire
BRP	Bon pour révision prioritaire
CEEP	Comité d'experts en examen du Programme pancanadien d'évaluation des anticancéreux
CEPMB	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés
CHC-nr	Carcinome hépatocellulaire non résécable
CMED	Chambre de réglementation du marché des médicaments
COFEPRIS	Commission fédérale de protection contre les risques sanitaires
FDA	Federal Drug Agency
MSB	Ministère de la Santé du Brésil
OAM	Organisme d'assurance maladie
OPRCNA	Offre publique de rachat dans le cours normal des activités
PDN	Présentation de drogue nouvelle
PNM	Présentation de nouveau médicament
PRE	Planification des ressources de l'entreprise
Produits BGx	Produits pharmaceutiques génériques de marque
RAAA	Régime d'achat automatique d'actions
RAAS	Régime d'achat d'actions à l'intention des salariés
RR-DTC	Cancer différencié de la thyroïde réfractaire à l'iode radioactif
SCI-C	Syndrome du côlon irritable avec constipation
s. o.	Sans objet
SSNA	Programme des services de santé non assurés pour les Premières Nations et les Inuits
TAR	Traitement antirétroviral
VHC	Infection par le virus de l'hépatite C
VIH	Infection par le virus de l'immunodéficience humaine

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

APERÇU**Section 1 – À propos de Thérapeutique Knight inc.**

Thérapeutique Knight inc. est une société pharmaceutique spécialisée ayant son siège social à Montréal, au Canada, et est inscrite à la Bourse de Toronto, sous le symbole « GUD ». La Société exerce des activités au Canada, en Amérique latine et dans certains marchés de choix à l'étranger, et ces activités consistent en ce qui suit :

- Développement, acquisition, achat et vente de droits sous licence, fabrication, commercialisation et distribution de produits pharmaceutiques au Canada, en Amérique latine et dans certains marchés de choix à l'étranger
- Financement d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie dans le but de renforcer les liens au sein de ce secteur et d'obtenir les droits de distribution de produits au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger
- Investissement dans des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, ce qui pourrait lui conférer un accès privilégié à des produits de soins de santé novateurs pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger
- Mise au point des produits pharmaceutiques novateurs, notamment ceux utilisés pour le traitement de maladies tropicales négligées et de maladies infantiles rares

Section 2 – Faits saillants de 2023**Résultats financiers**

- Produits des activités ordinaires de 328 199 \$, en hausse de 34 636 \$, ou 12 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent.
- Produits des activités ordinaires compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 de 343 138 \$, en hausse de 51 368 \$, ou 18 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent.
- Marge brute de 152 652 \$ ou 47 %, par rapport à 138 061 \$, ou 47 %, à l'exercice précédent
- BAIIA ajusté¹ de 60 075 \$, en hausse de 6 043 \$, ou 11 %, par rapport à celui de l'exercice précédent.
- BAIIA ajusté par action¹ de 0,59 \$, en hausse de 0,11 \$, ou 23 %, par rapport à celui de l'exercice précédent.
- Perte nette sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net de 10 224 \$.
- Perte nette de 16 835 \$ par rapport à 29 892 \$ à l'exercice précédent.
- Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 35 939 \$, en baisse de 9 061 \$, ou 20 %, par rapport à celles de l'exercice précédent.

Développements d'entreprise

- Lancement d'une OPRCNA en juillet 2023 visant l'achat d'au plus 5 999 524 actions ordinaires de la Société au cours des 12 prochains mois
- Achat de 11 125 288 actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCNA de Knight à un prix moyen de 4,82 \$, pour une contrepartie en trésorerie totale de 53 479 \$
- Promotion en janvier 2024 de Henrique Dias à titre de vice-président mondial, Commercialisation, et de Mélanie Groleau à titre de vice-présidente mondiale, Services médicaux et cliniques

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits**T1-23**

- Soumission d'une demande d'autorisation de commercialisation pour Minjuvi® (tafasitamab) en association avec le lénalidomide en Argentine
- Lancement de Palbocil® (palbociclib) en Argentine
- Obtention de l'approbation réglementaire pour Bapocil® (palbociclib) au Chili

T2-23

- Soumission d'une demande d'approbation réglementaire pour Pemazyre® (pémigatinib) en Argentine et au Mexique
- Soumission d'une demande d'approbation réglementaire pour Minjuvi® (tafasitamab) au Mexique
- Soumission d'une demande d'approbation réglementaire pour Rembre® (dasatinib) et Karfib® (carfilzomib) au Chili
- Obtention de l'approbation réglementaire pour Xetrane® (pomalidomide) au Chili

T3-23

- Soumission d'une demande d'autorisation de commercialisation pour Tavalisse® (fostamatinib) en Colombie et au Mexique
- Obtention de l'approbation réglementaire pour Minjuvi® (tafasitamab) au Brésil
- Obtention d'une licence pour une molécule générique de marque en oncologie/hématologie au Brésil

T4-23

- Obtention d'une licence pour Qelbree^{MC} (viloxazine) au Canada
- Obtention de l'approbation du prix pour Minjuvi® (tafasitamab) par la CMED au Brésil
- Soumission d'une demande d'autorisation de commercialisation pour Pemazyre® (pémigatinib) au Brésil

Événements postérieurs à la fin d'exercice

- Obtention d'une licence pour IPX203 (carbidopa et lévodopa en comprimés à libération prolongée) au Canada et en Amérique latine
- Soumission d'une demande d'approbation pour le fostamatinib par ANVISA au Brésil
- Obtention de l'approbation réglementaire pour Karfib® (carfilzomib) en Colombie
- Lancement de Minjuvi® (tafasitamab) au Brésil
- Lancement de Bijuva® (estradiol et progestérone) et Imvexxy® (insert vaginal à base d'estradiol) au Canada

¹ Le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté par action sont des mesures non conformes aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

RÉSULTATS FINANCIERS

Section 3 – Résultats d'exploitation

3.1 Incidence de l'hyperinflation

La Société applique la norme IAS 29, *Information financière dans les économies hyperinflationnistes* (IAS 29), car les filiales de la Société en Argentine emploient le peso argentin comme monnaie fonctionnelle. Selon IAS 29, les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie d'une économie hyperinflationniste doivent être ajustés sur la base d'un indice général des prix approprié pour refléter les effets de l'inflation. Une fois les effets de l'inflation pris en compte, le compte de résultat est converti selon le taux de change de clôture du mois. La Société a retraité les produits et les charges d'exploitation de chacun des mois suivants des exercices clos les 31 décembre en utilisant les indices de prix généraux suivants :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2023	2,94	2,75	2,56	2,36	2,19	2,07	1,94	1,73	1,53	1,42	1,25	1,00
2022	1,88	1,79	1,68	1,58	1,51	1,43	1,33	1,25	1,17	1,10	1,05	1,00

Si la Société n'appliquait pas la norme IAS 29, les répercussions sur ses résultats d'exploitation seraient les suivantes :

	T4-23				CUM-23			
	Publiés selon les IFRS	Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 ¹	Écart		Publiés selon les IFRS	Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 ¹	Écart	
			\$ ²	% ³			\$ ²	% ³
Produits des activités ordinaires	74 197	88 402	(14 205)	16 %	328 199	343 138	(14 939)	4 %
Coût des produits vendus	39 982	45 963	5 981	13 %	175 547	176 948	1 401	1 %
Marge brute	34 215	42 439	(8 224)	19 %	152 652	166 190	(13 538)	8 %
<i>Marge brute (en %)</i>	46 %	48 %			47 %	48 %		
Charges								
Ventes et marketing	10 816	14 371	3 555	25 %	46 279	50 006	3 727	7 %
Charges administratives	8 109	9 548	1 439	15 %	37 414	38 632	1 218	3 %
Recherche et développement	4 258	6 561	2 303	35 %	17 549	19 937	2 388	12 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	11 115	11 163	48	— %	45 040	44 952	(88)	— %
Dépréciation des immobilisations incorporelles	9 260	9 260	—	— %	9 260	9 260	—	— %
Résultat d'exploitation	(9 343)	(8 464)	(879)	10 %	(2 890)	3 403	(6 293)	185 %

¹ Les résultats financiers compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation sont une mesure non conforme aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

² Un écart positif représente un effet positif sur le résultat net découlant de l'application d'IAS 29, tandis qu'un écart négatif représente un effet négatif sur le résultat net découlant de l'application d'IAS 29.

³ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	T4-22				CUM-22			
	Publiés selon les IFRS	Compte non tenu d'IAS 29 ¹	Écart \$ ²	% ³	Publiés selon les IFRS	Compte non tenu d'IAS 29 ¹	Écart \$ ²	% ³
Produits des activités ordinaires	81 655	83 806	(2 151)	3 %	293 563	291 770	1 793	1 %
Coût des produits vendus	44 767	41 875	(2 892)	7 %	155 502	141 411	(14 091)	10 %
Marge brute	36 888	41 931	(5 043)	12 %	138 061	150 359	(12 298)	8 %
<i>Marge brute (en %)</i>	45 %	50 %			47 %	52 %		
Charges								
Ventes et marketing	14 402	15 073	671	4 %	48 474	48 083	(391)	1 %
Charges administratives	10 336	10 083	(253)	3 %	40 150	37 451	(2 699)	7 %
Recherche et développement	4 140	4 043	(97)	2 %	14 755	13 733	(1 022)	7 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	17 156	16 724	(432)	3 %	51 742	49 561	(2 181)	4 %
Dépréciation d'actifs non courants	21 904	250	(21 654)	8662 %	23 984	2 330	(21 654)	929 %
Résultat d'exploitation	(31 050)	(4 242)	(26 808)	632 %	(41 044)	(799)	(40 245)	5037 %

¹ Les résultats financiers compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation sont une mesure non conforme aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

² Un écart positif représente un effet positif sur le résultat net découlant de l'application d'IAS 29, tandis qu'un écart négatif représente un effet négatif sur le résultat net découlant de l'application d'IAS 29.

³ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

3.2 Incidence de la volatilité du taux de change

La Société comptabilise ses transactions et ses soldes dans les monnaies fonctionnelles respectives de ses filiales. En général, pour les filiales d'Amérique latine, la monnaie fonctionnelle est la monnaie locale du pays où l'entité exerce ses activités. Le taux de change utilisé pour convertir une transaction libellée en monnaie étrangère en monnaie fonctionnelle est le taux de change en vigueur à la date de la transaction. En outre, en ce qui concerne toutes les filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le \$ CA au moment de leur inclusion dans le périmètre de consolidation, les comptes de résultat respectifs sont convertis aux cours de change moyens de la période.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau ci-dessous présente la monnaie fonctionnelle des filiales de Knight :

Filiale	Pays	Monnaie fonctionnelle
Knight Therapeutics International S.A.	Uruguay	\$ US
Knight Therapeutics USA Inc.	États-Unis	\$ US
11718991 Canada Inc.	Canada	\$ CA
Knight Therapeutics Europe S.A.	Luxembourg	\$ US
Biotoscana Ecuador S.A.	Équateur	\$ US
Biotoscana Farma de Perú S.A.C.	Pérou	PEN
Biotoscana Farma S.A.	Argentine	ARS
Biotoscana Farma S.A.	Colombie	COP
Biotoscana Colveh 1 S.A.S	Colombie	COP
Biotoscana Colveh 2 S.A.S	Colombie	COP
Biotoscana Colveh 3 S.A.S	Colombie	COP
Biotoscana Colveh 4 S.A.S	Colombie	COP
Biotoscana Uruguay S.A.	Uruguay	UYU
Grupo Biotoscana de Especialidad S.A. de C.V.	Mexique	MXN
Grupo Biotoscana Panamá S.A.	Panama	\$ US
Grupo Biotoscana S.L.U.	Espagne	\$ US
Laboratorio Biotoscana Farma S.p.A.	Chili	CLP
Laboratorio LKM S.A.	Argentine	ARS
Latin American Pharma Company ETVE S.L.U.	Espagne	\$ US
Laboratorio LKM Bolivia S.A.	Bolivie	BOB
Laboratorio LKM Chile S.p. A.	Chili	CLP
LKM Laboratorios Ecuador S.A.	Équateur	\$ US
Laboratorio LKM Paraguay S.A.	Paraguay	PYG
GBT - Grupo Biotoscana S.A.	Uruguay	\$ US
UM - Industria e Distribuidora de Medicamentos Ltda.	Brésil	BRL
United Medical Ltda.	Brésil	BRL

Le tableau ci-dessous présente les taux de change moyens retenus pour la conversion de certaines devises :

Taux	T4-23	T3-23	T2-23	T1-23	T4-22	T3-22	T2-22	T1-22
BRL	3,64	3,64	3,69	3,84	3,87	4,02	3,85	4,12
ARS	304	229	172	142	119	104	92	84
COP	2 992	3 019	3 298	3 525	3 550	3 363	3 074	3 093
CLP	659	635	596	600	674	712	660	639
\$ US	0,735	0,746	0,745	0,740	0,736	0,766	0,783	0,790

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau ci-dessous présente les variations d'un trimestre à l'autre pour certaines devises :

Écart (%) ¹	T4-23	T3-23	T2-23	T1-23	T4-22	T3-22	T2-22	T1-22
BRL	— %	1 %	4 %	1 %	4 %	(4) %	7 %	7 %
ARS	(33) %	(33) %	(21) %	(19) %	(15) %	(12) %	(10) %	(6) %
COP	1 %	8 %	6 %	1 %	(6) %	(9) %	1 %	— %
CLP	(4) %	(6) %	1 %	11 %	5 %	(8) %	(3) %	3 %
\$ US	2 %	— %	(1) %	— %	4 %	2 %	1 %	1 %

¹ Un pourcentage négatif représente une dépréciation de la monnaie tandis qu'un pourcentage positif représente une appréciation de la monnaie.

Incidence

Les variations des taux de change des devises influencent les résultats de la Société de deux façons :

- i) Incidence liée aux transactions : Certains achats de produits et certaines charges d'exploitation sont libellés en devises (principalement en \$ US, en € et en CHF).
- ii) Incidence liée à la conversion : Conversion des résultats d'exploitation en monnaie fonctionnelle en monnaie de présentation, soit en \$ CA.

3.3 Devises constantes

Les résultats financiers en devises constantes¹ permettent de présenter les résultats sans tenir compte de l'incidence des variations des taux de change, ce qui permet de comparer plus facilement les résultats d'une période à l'autre. La présentation des résultats financiers en devises constantes est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR et n'a pas de signification normalisée selon les PCGR. En conséquence, l'information présentée peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Les résultats financiers en devises constantes sont obtenus en convertissant les résultats de la période précédente exprimés en monnaie fonctionnelle en \$ CA au moyen des taux de change en vigueur pendant la période considérée. En outre, en ce qui concerne l'Argentine, la Société ne tient pas compte de l'incidence de l'hyperinflation et convertit les résultats au taux de change moyen en vigueur pour chacune des périodes.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	T4-23	T4-22	Écart		CUM-23	CUM-22	Écart	
	Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 ¹							
	Devises constantes ¹		\$ ²	% ³		Devises constantes ¹	\$ ²	% ³
Produits des activités ordinaires	88 402	89 038	(636)	1 %	343 138	305 499	37 639	12 %
Coût des produits vendus	45 963	45 118	(845)	2 %	176 948	148 234	(28 714)	19 %
Marge brute	42 439	43 920	(1 481)	3 %	166 190	157 265	8 925	6 %
Marge brute (en %)	48 %	49 %			48 %	51 %		
Charges								
Ventes et marketing	14 371	15 861	1 490	9 %	50 006	49 734	(272)	1 %
Charges administratives	9 548	10 389	841	8 %	38 632	38 597	(35)	— %
Recherche et développement	6 561	4 160	(2 401)	58 %	19 937	14 130	(5 807)	41 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	11 163	16 570	5 407	33 %	44 952	50 486	5 534	11 %
Dépréciation d'actifs non courants	9 260	250	(9 010)	3604 %	9 260	2 330	(6 930)	297 %
Résultat d'exploitation	(8 464)	(3 310)	(5 154)	156 %	3 403	1 988	1 415	71 %
BAIIA ¹	12 001	14 129	(2 128)	15 %	60 019	57 326	2 693	5 %
BAIIA ajusté ¹	12 057	14 636	(2 579)	18 %	60 075	57 833	2 242	4 %
BAIIA ajusté par action ¹	0,12	0,13	(0,01)	7 %	0,59	0,51	0,09	17 %

¹ Les résultats financiers présentés en devises constantes compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation, le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté par action sont des mesures non conformes aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR – Rapprochement avec le BAIIA ajusté, pour plus de précisions.

² Un écart positif représente un effet positif sur le résultat net, tandis qu'un écart négatif représente un effet négatif sur le résultat net.

³ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Les résultats financiers selon les IFRS se rapprochent des résultats financiers en devises constantes comme suit :

	T4-22				CUM-22			
	<i>Publiés selon les IFRS</i>	<i>Ajustement selon IAS 29</i>	<i>Ajustement en devises constantes</i>	<i>Devises constantes¹</i>	<i>Publiés selon les IFRS</i>	<i>Ajustement selon IAS 29</i>	<i>Ajustement en devises constantes</i>	<i>Devises constantes¹</i>
Produits des activités ordinaires	81 655	2 151	5 232	89 038	293 563	(1 793)	13 729	305 499
Coût des produits vendus	44 767	(2 892)	3 243	45 118	155 502	(14 091)	6 823	148 234
Marge brute	36 888	5 043	1 989	43 920	138 061	12 298	6 906	157 265
Charges								
Ventes et marketing	14 402	671	788	15 861	48 474	(391)	1 651	49 734
Charges administratives	10 336	(253)	306	10 389	40 150	(2 699)	1 146	38 597
Recherche et développement	4 140	(97)	117	4 160	14 755	(1 022)	397	14 130
Amortissement des immobilisations incorporelles	17 156	(432)	(154)	16 570	51 742	(2 181)	925	50 486
Dépréciation d'actifs non courants	21 904	(21 654)	—	250	23 984	(21 654)	—	2 330
Résultat d'exploitation	(31 050)	26 808	932	(3 310)	(41 044)	40 245	2 787	1 988

¹ Les résultats financiers présentés en devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

3.4 Compte de résultat consolidé

	T4-23	T4-22	Variation		CUM-23	CUM-22	Variation	
			\$ ¹	% ²			\$ ¹	% ²
Produits des activités ordinaires	74 197	81 655	(7 458)	9 %	328 199	293 563	34 636	12 %
Coût des produits vendus	39 982	44 767	4 785	11 %	175 547	155 502	(20 045)	13 %
Marge brute	34 215	36 888	(2 673)	7 %	152 652	138 061	14 591	11 %
<i>Marge brute (en %)</i>	46 %	45 %			47 %	47 %		
Charges								
Ventes et marketing	10 816	14 402	3 586	25 %	46 279	48 474	2 195	5 %
Charges administratives	8 109	10 336	2 227	22 %	37 414	40 150	2 736	7 %
Recherche et développement	4 258	4 140	(118)	3 %	17 549	14 755	(2 794)	19 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	11 115	17 156	6 041	35 %	45 040	51 742	6 702	13 %
Dépréciation d'actifs non courants	9 260	21 904	12 644	58 %	9 260	23 984	14 724	61 %
Perte d'exploitation	(9 343)	(31 050)	21 707	70 %	(2 890)	(41 044)	38 154	93 %
Produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti	(2 449)	(1 922)	527	27 %	(8 667)	(4 072)	4 595	113 %
Autres produits d'intérêts	(632)	(2 341)	(1 709)	73 %	(3 908)	(6 560)	(2 652)	40 %
Charge d'intérêts	4 090	2 293	(1 797)	78 %	12 488	6 600	(5 888)	89 %
Autres (produits) pertes	(782)	1 964	2 746	140 %	(2 905)	(4 025)	(1 120)	28 %
(Profit net) perte nette sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	7 878	(8 824)	(16 702)	189 %	10 224	20 677	10 453	51 %
(Profit) perte de change	9 007	1 663	(7 344)	442 %	15 169	(7 442)	(22 611)	304 %
Profit lié à l'hyperinflation	(303)	(748)	(445)	59 %	(3 303)	(2 262)	1 041	46 %
Perte avant impôt sur le résultat	(26 152)	(23 135)	(3 017)	13 %	(21 988)	(43 960)	21 972	50 %
Impôt sur le résultat								
Exigible	722	882	160	18 %	3 973	3 057	(916)	30 %
Différé	(2 548)	(8 829)	(6 281)	71 %	(9 126)	(17 125)	(7 999)	47 %
(Recouvrement) charge d'impôt	(1 826)	(7 947)	(6 121)	77 %	(5 153)	(14 068)	(8 915)	63 %
Perte nette	(24 326)	(15 188)	(9 138)	60 %	(16 835)	(29 892)	13 057	44 %
Perte nette de base et diluée par action	(0,23)	(0,13)	(0,10)	77 %	(0,16)	(0,26)	0,10	40 %
BAIIA³	12 001	13 330	(1 329)	10 %	60 019	53 541	6 478	12 %
BAIIA ajusté³	12 057	13 821	(1 764)	13 %	60 075	54 032	6 043	11 %
BAIIA ajusté par action³	0,12	0,12	—	— %	0,59	0,48	0,11	23 %

¹ Un écart positif représente une incidence positive sur le résultat net, tandis qu'un écart négatif représente une incidence négative sur le résultat net.² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.³ Le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté par action sont des mesures non conformes aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR – Rapprochement avec le BAIIA ajusté, pour plus de précisions.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits des activités ordinaires	T4-23 par rapport au T4-22	T4-23	T4-22	T4-22	Variation	
		Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 ³	Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 ³	Devises constantes ⁴	Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 ³	
	Domaines thérapeutiques	\$	\$	\$	\$ ¹	% ²
	Oncologie/hématologie	34 373	29 343	31 624	5 030	17 %
	Maladies infectieuses	35 012	32 744	34 626	2 268	7 %
	Autres domaines thérapeutiques spécialisés	19 017	21 719	22 788	(2 702)	12 %
	Total	88 402	83 806	89 038	4 596	5 %

¹ Un écart positif représente une incidence positive sur le résultat net, tandis qu'un écart négatif représente une incidence négative sur le résultat net.

² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

³ Les produits des activités ordinaires compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 sont une mesure non conforme aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

⁴ Les produits des activités ordinaires en devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation, les produits des activités ordinaires ont connu une hausse de 4 596 \$, ou 5 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. L'appréciation de certaines devises d'Amérique latine a entraîné une hausse des produits des activités ordinaires de 5 232 \$ au T4-23 par rapport à ceux du T4-22.

La hausse des produits des activités ordinaires, compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation, s'explique comme suit :

- **Oncologie et hématologie** : Le portefeuille d'oncologie/hématologie a augmenté d'environ 7 114 \$, ce qui s'explique surtout par la croissance soutenue de nos principaux produits promus, notamment Lenvima®, Trelstar® et Palbocil®, lancés en Argentine au T1-23, ainsi que par la croissance et la prise en charge des activités commerciales d'Akynzeo® au Brésil, en Argentine et au Canada en 2022. L'augmentation a été contrebalancée par une réduction des produits des activités ordinaires d'environ 2 084 \$ tirés de nos produits à maturité et de marques génériques en raison de leur cycle de vie, y compris l'arrivée de nouveaux concurrents.
- **Maladies infectieuses** : L'augmentation du portefeuille de produits contre les maladies infectieuses est attribuable à l'appréciation de certaines devises d'Amérique latine et à la croissance de Cresemba®. Knight a effectué des livraisons totalisant 4 800 \$ au T4-23 et de 7 000 \$ au T4-22 dans le cadre du contrat intervenu avec le MSB visant AmBisome®. Toutefois, il n'y a eu aucun écart important dans le total des produits des activités ordinaires d'AmBisome® entre le T4-23 et le T4-22.
- **Autres domaines thérapeutiques spécialisés** : La diminution du portefeuille des autres domaines thérapeutiques spécialisés s'explique principalement par les habitudes d'achat de certains clients.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Tous les produits pharmaceutiques vendus par Knight sont classés comme produits novateurs ou comme produits BGx. Voici une description de chaque portefeuille :

Portefeuille de produits novateurs : Ce portefeuille est composé de produits pharmaceutiques comprenant des molécules innovantes. Il comprend également des produits sous licence tels que Lenvima®, Cresemba®, Halaven®, Trelstar®, Akynzeo® et AmBisome® ainsi que des produits détenus (ou partiellement détenus) par Knight tels qu'Exelon® et Impavido®. Les catégories du portefeuille sont les suivantes :

- Produits novateurs – promus : produits pour lesquels la Société doit investir dans les activités commerciales, telles la promotion par la force de vente et les activités médicales
- Produits novateurs – à maturité : produits nécessitant moins d'activités promotionnelles ou ayant atteint leur plein potentiel sur le marché
- Produits novateurs – abandonnés : produits que la Société a cessé de commercialiser ou qu'elle est en voie de cesser de vendre

Portefeuille de produits BGx : Ce portefeuille est composé de produits génériques de marque qui sont équivalents sur le plan pharmaceutique à une molécule innovante. Les produits génériques de marque reçoivent un nom de marque pour les différencier des produits génériques ordinaires ou d'autres produits génériques de marque. Le portefeuille de produits génériques de marque de la Société est principalement composé de produits fabriqués dans nos installations en Argentine aux fins de commercialisation en Argentine et dans le reste de l'Amérique latine (sauf au Brésil et au Mexique). Les catégories du portefeuille par pays sont les suivantes :

- Produits BGx – nouvellement mis en marché : produits pharmaceutiques génériques de marque mis en marché au cours des trois dernières années
- Produits BGx – à maturité : produits dont la mise en marché remonte à plus de trois ans
- Produits BGx – abandonnés : produits que la Société a cessé de commercialiser ou qu'elle est en voie de cesser de vendre

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2023, compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, le portefeuille de produits novateurs de la Société a généré des produits des activités ordinaires de 74 500 \$, ou 84 % du total de ses produits des activités ordinaires, et son portefeuille de produits BGx a dégagé des produits des activités ordinaires de 13 902 \$, ou 16 % du total de ses produits des activités ordinaires.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	T4-23 <i>Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29³</i>	T4-22 <i>Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29³</i>	Variation <i>Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29³</i>	
	\$	\$	\$ ¹	% ²
Portefeuille de produits				
Produits novateurs – promus	62 645	54 270	8 375	15 %
Produits novateurs – à maturité	11 740	13 399	(1 659)	12 %
Total, compte non tenu des produits abandonnés	74 385	67 669	6 716	10 %
Produits novateurs – abandonnés	115	735	(620)	84 %
Total des produits novateurs	74 500	68 404	6 096	9 %
Produits BGx – nouvellement mis en marché	2 152	1 887	265	14 %
Produits BGx – à maturité ⁴	11 538	12 773	(1 235)	10 %
Total, compte non tenu des produits abandonnés	13 690	14 660	(970)	7 %
Produits BGx – abandonnés	212	742	(530)	71 %
Total des produits BGx	13 902	15 402	(1 500)	10 %
Total	88 402	83 806	4 596	5 %

¹ Un écart positif représente une incidence positive sur le résultat net, tandis qu'un écart négatif représente une incidence négative sur le résultat net.

² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

³ Les produits des activités ordinaires, compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, sont une mesure non conforme aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

⁴ Un produit passe de la catégorie « nouvellement mis en marché » à la catégorie « à maturité » trois ans après sa mise en marché, et les chiffres correspondants des périodes précédentes sont également ajustés en conséquence.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Portefeuille de produits	Variation Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 ³		
	\$ ¹	% ²	
Produits novateurs – promus	8 375	15 %	• Augmentation attribuable à la croissance soutenue de nos principaux produits promus, notamment Lenvima®, Akynzeo®, Cresemba® et Trelstar®
Produits novateurs – à maturité	(1 659)	12 %	• Diminution attribuable aux habitudes d'achat de certains clients ainsi qu'au cycle de vie du portefeuille
Produits novateurs – abandonnés	(620)	84 %	• Diminution attribuable à la transition et à la résiliation planifiées dans le cadre de la modification de l'entente conclue avec Gilead entrée en vigueur le 1 ^{er} juillet 2022
Total des produits novateurs	6 096	9 %	
Produits BGx – nouvellement mis en marché	265	14 %	• Aucun écart important
Produits BGx – à maturité	(1 235)	10 %	• Diminution attribuable au cycle de vie des produits, y compris l'arrivée de nouveaux concurrents
Produits BGx – abandonnés	(530)	71 %	• Diminution attribuable à l'abandon des produits à la fin de leur cycle de vie
Total des produits BGx	(1 500)	10 %	
Total	4 596	5 %	

¹ Un écart positif représente une incidence positive sur le résultat net, tandis qu'un écart négatif représente une incidence négative sur le résultat net.

² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

³ Les produits des activités ordinaires, compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, sont une mesure non conforme aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

CUM-23 par rapport au CUM-22

Domaines thérapeutiques	CUM-23 Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 ³	CUM-22 Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 ³	CUM-22 Devises constantes ⁴	Variation Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 ³	
	\$	\$	\$	\$ ¹	% ²
Oncologie/hématologie	122 736	105 464	110 235	17 272	16 %
Maladies infectieuses	140 671	116 530	122 644	24 141	21 %
Autres domaines thérapeutiques spécialisés	79 731	69 776	72 620	9 955	14 %
Total	343 138	291 770	305 499	51 368	18 %

¹ Un écart positif représente une incidence positive sur le résultat net, tandis qu'un écart négatif représente une incidence négative sur le résultat net.

² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

³ Les produits des activités ordinaires, compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, sont une mesure non conforme aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

⁴ Les produits des activités ordinaires en devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation, les produits des activités ordinaires ont connu une hausse de 51 368 \$, ou 18 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent. L'appréciation de certaines devises d'Amérique latine a entraîné une hausse des produits des activités ordinaires de 13 729 \$ en 2023 par rapport à ceux de 2022.

La hausse des produits des activités ordinaires, compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation, s'explique comme suit :

- **Oncologie et hématologie** : Le portefeuille d'oncologie/hématologie a augmenté d'environ 27 380 \$, ce qui s'explique surtout par la croissance soutenue de nos principaux produits promus, notamment Lenvima®, Trelstar® et Palbocil® lancés en Argentine au T1-23, ainsi que par la croissance et la prise en charge des activités commerciales d'Akynzeo® au Brésil, en Argentine et au Canada en 2022. L'augmentation a été contrebalancée par une réduction des produits des activités ordinaires d'environ 10 108 \$ tirés de nos produits à maturité et de marques génériques en raison de leur cycle de vie, y compris l'arrivée de nouveaux concurrents.
- **Maladies infectieuses** : Le portefeuille de produits contre les maladies infectieuses a connu une hausse d'environ 31 897 \$, compte non tenu de l'incidence de la transition et de la résiliation planifiées dans le cadre de la modification de l'entente conclue avec Gilead. L'augmentation est attribuable à la croissance de nos principaux produits promus, y compris AmBisome® et Cresemba®, ainsi qu'à la hausse de la demande pour Impavido®. L'augmentation comprend des produits des activités ordinaires supplémentaires de 18 200 \$ liés au contrat intervenu avec le MSB visant AmBisome®.

Contrat intervenu avec le MSB : En décembre 2022, la Société a conclu un contrat avec le MSB visant AmBisome® (le « contrat MSB »). Knight a effectué des livraisons totalisant 34 600 \$ dans le cadre du contrat intervenu avec le MSB comme suit : 7 000 \$ en 2022, 25 200 \$ en 2023 (2 400 \$ au T1-23, 18 000 \$ au T2-23 et 4 800 \$ au T4-23) et 2 400 \$ au T1-24. En décembre 2023, Knight a conclu un nouveau contrat avec le MSB et prévoit effectuer des livraisons de 16 500 \$ en 2024 à compter de mars 2024, ce qui portera le total des ventes prévues pour le MSB à 18 900 \$ en 2024.

- **Autres domaines thérapeutiques spécialisés** : L'augmentation du portefeuille des autres domaines thérapeutiques spécialisés est principalement attribuable au transfert des activités commerciales d'Exelon® de Novartis à Knight, ce qui a entraîné un changement de traitement comptable, passant de la comptabilisation d'un profit net au transfert à la comptabilisation des produits des activités ordinaires et coûts de vente connexes.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, le portefeuille de produits novateurs de la Société a dégagé des produits des activités ordinaires de 289 330 \$, ou 84 % du total de ses produits des activités ordinaires, et son portefeuille de produits BGx, des produits des activités ordinaires de 53 808 \$, ou 16 % du total de ses produits des activités ordinaires.

	CUM-23 <i>Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29³</i>	CUM-22 <i>Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29³</i>	Variation <i>Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29³</i>	
Portefeuille de produits	\$	\$	\$ ¹	% ²
Produits novateurs – promus	242 304	170 391	71 913	42 %
Produits novateurs – à maturité	46 379	49 209	(2 830)	6 %
Total, compte non tenu des produits abandonnés	288 683	219 600	69 083	31 %
Produits novateurs – abandonnés	647	8 403	(7 756)	92 %
Total des produits novateurs	289 330	228 003	61 327	27 %
Produits BGx – nouvellement mis en marché	8 172	7 160	1 012	14 %
Produits BGx – à maturité ⁴	44 251	52 675	(8 424)	16 %
Total, compte non tenu des produits abandonnés	52 423	59 835	(7 412)	12 %
Produits BGx – abandonnés	1 385	3 932	(2 547)	65 %
Total des produits BGx	53 808	63 767	(9 959)	16 %
Total	343 138	291 770	51 368	18 %

¹ Un écart positif représente une incidence positive sur le résultat net, tandis qu'un écart négatif représente une incidence négative sur le résultat net.

² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

³ Les produits des activités ordinaires, compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, sont une mesure non conforme aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

⁴ Un produit passe de la catégorie « nouvellement mis en marché » à la catégorie « à maturité » trois ans après sa mise en marché, et les chiffres correspondants des périodes précédentes sont également ajustés en conséquence.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Portefeuille de produits	Variation Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 ³	
	\$ ¹	% ²
Produits novateurs – promus	71 913	42 %
		L'augmentation découle principalement de ce qui suit : • Croissance des produits des activités ordinaires de 59 001 \$ attribuable aux facteurs suivants : ◦ Croissance soutenue de nos principaux produits promus, notamment Lenvima®, Cresemba® et Trelstar® ◦ Nouveau lancement d'Akynzeo® au Brésil, en Argentine et au Canada au cours du S2-22 ◦ Produits des activités ordinaires supplémentaires de 18 200 \$ liés au contrat intervenu avec le MSB visant AmBisome® • Produits des activités ordinaires supplémentaires d'environ 12 912 \$ en raison du changement de traitement comptable visant Exelon®, passant de la comptabilisation d'un profit net au transfert à la comptabilisation des produits des activités ordinaires et coûts de vente connexes
Produits novateurs – à maturité	(2 830)	6 %
		• Diminution attribuable au calendrier des ventes de certains produits, contrebalancé par la hausse de la demande d'Impavido®
Produits novateurs – abandonnés	(7 756)	92 %
		• Diminution attribuable à la transition et à la résiliation planifiées dans le cadre de la modification de l'entente conclue avec Gilead en date du 1 ^{er} juillet 2022
Total des produits novateurs	61 327	27 %
Produits BGx – nouvellement mis en marché	1 012	14 %
		• Augmentation attribuable à la mise en marché du Palbocil® en Argentine au T1-23
Produits BGx – à maturité	(8 424)	16 %
		• Diminution attribuable au cycle de vie des produits à maturité et à l'arrivée de nouveaux concurrents
Produits BGx – abandonnés	(2 547)	65 %
		• Diminution attribuable à l'abandon des produits à la fin de leur cycle de vie
Total des produits BGx	(9 959)	16 %
Total	51 368	18 %

¹ Un écart positif représente une incidence positive sur le résultat net, tandis qu'un écart négatif représente une incidence négative sur le résultat net.

² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

³ Les produits des activités ordinaires, compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, sont une mesure non conforme aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Marge brute	T4-23 par rapport au T4-22 - Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, la marge brute, en pourcentage des produits des activités ordinaires, a été de 46 %, comparativement à 45 % pour le T4-22. Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, la marge brute, en pourcentage des produits des activités ordinaires, s'est établie à 48 % au T4-23 et à 50 % au T4-22. La diminution s'explique par la modification de la composition du portefeuille de produits. CUM-23 par rapport au CUM-22 - Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, la marge brute, en pourcentage des produits des activités ordinaires, a été de 47 %. Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, la marge brute, en pourcentage des produits des activités ordinaires, s'est établie à 48 % en 2023 et à 52 % en 2022. Exelon® a été comptabilisé selon la méthode du profit net au transfert de Novartis au Brésil et en Colombie au S1-22. Si Knight avait présenté les produits des activités ordinaires et les coûts des ventes connexes d'Exelon® plutôt qu'un profit net au transfert, la marge brute ajustée en 2023 et en 2022 aurait été de respectivement 48 % et 50 %. La diminution de la marge brute ajustée s'explique par la modification de la composition du portefeuille de produits. - La marge brute ajustée est une mesure non conforme aux PCGR; se reporter à la section 3.5, <i>Mesures non conformes aux PCGR</i>, pour plus de précisions.
Ventes et marketing	T4-23 par rapport au T4-22 - Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les frais de vente et de marketing ont diminué de 3 586 \$, ou 25 %. Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, les frais de vente et de marketing ont diminué de 702 \$, ou 5 %. Il n'y a aucun écart important des éléments compris dans les frais de vente et de marketing. CUM-23 par rapport au CUM-22 - Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les frais de vente et de marketing ont diminué de 2 195 \$, ou 5 %. Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, les frais de vente et de marketing ont augmenté de 1 923 \$, ou 4 %. L'augmentation s'explique par la charge de rémunération, par certains coûts variables, comme les frais de logistique qui augmentent en fonction de la hausse des produits des activités ordinaires, ainsi que par une augmentation des activités de vente et de marketing liées aux principaux produits promus, y compris Akynzeo® qui a été remis en marché au Brésil au T3-22 et au Canada au T4-22.
Charges administratives	T4-23 par rapport au T4-22 - Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les charges administratives se sont établies à 8 109 \$, en baisse de 2 227 \$, ou 22 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, les charges administratives ont diminué de 535 \$, ou 5 %. Il n'y a aucun écart important des éléments compris dans les charges administratives. CUM-23 par rapport au CUM-22 - Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les charges administratives se sont établies à 37 414 \$, en baisse de 2 736 \$, ou 7 %. Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, les charges administratives ont augmenté de 1 181 \$, ou 3 %. Il n'y a aucun écart important des éléments compris dans les charges administratives.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Frais de recherche et de développement	T4-23 par rapport au T4-22 - Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les frais de R et D ont augmenté de 118 \$, ou 3 %. Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, les frais de R et D ont augmenté de 2 518 \$, ou 62 %. L'augmentation découle de l'élargissement des activités de développement de nos produits potentiels. Knight a investi 1 947 \$ dans son portefeuille de produits potentiels au T4-23, une hausse de 1 838 \$ par rapport au T4-22 (pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau sur le portefeuille de produits potentiels à la section 7, <i>Produits</i>). Tous les coûts liés aux activités de développement sont passés en charges, qui portent généralement sur les demandes d'approbation aux organismes de réglementation, les transferts de méthodes analytiques, les études de stabilité et les études de bioéquivalence. CUM-23 par rapport au CUM-22 - Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les frais de R et D ont augmenté de 2 794 \$, ou 19 %. Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, les frais de R et D ont augmenté de 6 204 \$, ou 45 %. L'augmentation s'explique par l'élargissement des activités de développement liées à nos produits potentiels et des initiatives médicales liées à nos principaux produits promus, y compris Akynzeo®, qui a été remis en marché au Brésil au T3-22 et au Canada au T4-22. Knight a investi 2 492 \$ dans son portefeuille de produits potentiels au T4-23, une hausse de 2 236 \$ par rapport à l'exercice précédent (pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau sur le portefeuille de produits potentiels à la section 7, <i>Produits</i>, du rapport de gestion). Tous les coûts liés aux activités de développement sont passés en charges, qui portent généralement sur les demandes d'approbation aux organismes de réglementation, les transferts de méthodes analytiques, les études de stabilité et les études de bioéquivalence.
Amortissement des immobilisations incorporelles	T4-23 par rapport au T4-22 et CUM-23 par rapport à CUM-22 Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'amortissement des immobilisations incorporelles a diminué de respectivement 6 041 \$ et 6 702 \$. Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, l'amortissement a diminué de respectivement 5 561 \$ et 4 609 \$. La diminution s'explique par une réduction de la valeur comptable nette des immobilisations incorporelles, y compris la perte de valeur comptabilisée en 2022 (se reporter à la rubrique « Dépréciation d'actifs non courants » ci-dessous).
Dépréciation d'actifs non courants	T4-23 par rapport au T4-22 et CUM-23 par rapport au CUM-22 2023 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la perte de valeur de 9 260 \$ est principalement attribuable à Exelon®. La valeur comptable de l'immobilisation incorporelle Exelon® est comptabilisée en dollars américains et réévaluée en dollars canadiens à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Étant donné que l'immobilisation incorporelle Exelon® est comptabilisée en dollars américains, soit la monnaie fonctionnelle, elle est convertie en dollars canadiens à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. L'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien entre le taux à la date d'acquisition d'Exelon® et le taux de change de clôture de 2023 a entraîné une augmentation de la valeur de l'actif en dollars canadiens et une perte de valeur correspondante. 2022 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'augmentation de la valeur des actifs non monétaires en Argentine, en raison de la comptabilisation liée à l'hyperinflation, a donné lieu à une perte de valeur de 21 654 \$ de ces actifs, laquelle a été comptabilisée au poste « Dépréciation d'actifs non courants » dans les comptes de résultat consolidés. La perte en 2022 représente une réduction de valeur de certains actifs au titre de droits d'utilisation, de certaines immobilisations corporelles en Argentine et d'immobilisations incorporelles liées à la propriété intellectuelle de produits génériques de marque pour les ramener à leur valeur recouvrable. De plus, au cours de 2022, la Société a comptabilisé une perte de valeur additionnelle de 2 330 \$ représentant la réduction de valeur du paiement initial et de certains paiements d'étape effectués aux termes de certaines conventions de licence liées à des produits découlant de changements dans les attentes commerciales.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits d'intérêts	- Ils comprennent les <i>produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti</i> et les <i>autres produits d'intérêts</i> tirés principalement des intérêts réalisés sur les prêts, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables et des intérêts au titre de la désactualisation des prêts consentis. T4-23 par rapport au T4-22 et CUM-23 par rapport au CUM-22 - Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les produits d'intérêts ont diminué de 1 182 \$, ou 28 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout d'une réduction du solde des prêts stratégiques en cours, contrebalancée par la hausse des taux d'intérêt sur la trésorerie et les titres négociables. - Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les produits d'intérêts ont augmenté de 1 943 \$, ou 18 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique par la hausse des taux d'intérêt sur la trésorerie et sur les titres négociables.
Charge d'intérêts	T4-23 par rapport au T4-22 et CUM-23 par rapport au CUM-22 La charge d'intérêts pour le T4-23 et le CUM-23 comprend ce qui suit : - La charge d'intérêts sur les emprunts bancaires 3 921 \$ au T4-23 et 1 995 \$ au T4-22 11 883 \$ en 2023 et 5 581 \$ en 2022 - La charge d'intérêts sur les obligations locatives 173 \$ au T4-23 et 298 \$ au T4-22 609 \$ en 2023 et 919 \$ en 2022 - La charge d'intérêts pour le T4-23 et le CUM-23 a augmenté de respectivement 1 797 \$, ou 78 %, et 5 888 \$, ou 89 %, par rapport à celle des périodes correspondantes de l'exercice précédent. - L'augmentation s'explique par la hausse du solde moyen des emprunts attribuable à l'emprunt consenti par IFC en décembre 2022 et à la hausse des taux d'intérêt variables, contrebalancées en partie par les remboursements de capital sur les emprunts bancaires consentis par Itaú Unibanco Brasil, Bancolombia et IFC. Pour de plus amples renseignements sur les emprunts bancaires, se reporter à la section 6, <i>Situation de trésorerie et sources de financement</i>.
Autres produits	T4-23 par rapport au T4-22 - Les autres produits au T4-22 se rapportent à l'augmentation d'une provision liée à certaines sommes à payer au titre des taxes à l'importation. - Les autres produits au T4-23 se rapportent à certains frais comptabilisés sur nos prêts stratégiques. CUM-23 par rapport au CUM-22 - Les autres produits en 2023 se rapportent à certains frais comptabilisés sur nos prêts stratégiques, ainsi qu'à un profit à la sortie d'une immobilisation corporelle en Colombie. - Les autres produits en 2022 se rapportent au profit de 6 030 \$ (4 600 \$ US) réalisé par suite de la conclusion d'une convention de règlement et quittance globale avec les anciens actionnaires de GBT. Le profit sur règlement a été en partie contrebalancé par l'augmentation d'une provision liée à certaines sommes à payer au titre des taxes à l'importation.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Perte nette sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	T4-23 par rapport au T4-22 - La perte nette sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour le T4-23 s'est élevée à 7 878 \$, en raison surtout de ce qui suit : - Placements dans des titres de capitaux propres, instruments dérivés et prêts et autres débiteurs : profit de 1 256 \$ essentiellement attribuable à l'augmentation de la juste valeur des placements dans des titres de capitaux propres. - Placements stratégiques dans des fonds : perte de 6 622 \$ découlant principalement d'ajustements de réévaluation à la valeur de marché négatifs par suite de la diminution du cours des actions de sociétés ouvertes. - Le profit net sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour le T4-22 s'est élevé à 8 824 \$, surtout en raison d'un profit latent à la réévaluation des placements stratégiques dans des fonds découlant d'ajustements de réévaluation à la valeur de marché positifs par suite de l'augmentation du cours des actions de l'une des sociétés ouvertes détenues par l'un des fonds. - Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section 8, <i>Prêts stratégiques</i>, et à la section 9, <i>Placements stratégiques</i>. CUM-23 par rapport au CUM-22 - La perte nette sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour le CUM-23 s'est élevée à 10 224 \$, essentiellement en raison de ce qui suit : - Placements stratégiques dans des fonds : perte de 21 983 \$ découlant principalement d'ajustements de réévaluation à la valeur de marché négatifs par suite de la diminution du cours des actions de sociétés ouvertes. - Placements dans des titres de capitaux propres, instruments dérivés et prêts et autres débiteurs : profit de 11 759 \$ essentiellement attribuable à l'augmentation de la juste valeur des bons de souscription de Moksha8 et de la convention de conversion de 60P. - La perte nette sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en 2022 s'est élevée à 20 677 \$, en raison surtout des ajustements de réévaluation à la valeur de marché négatifs par suite de la baisse du cours des actions des sociétés ouvertes détenues dans nos placements stratégiques dans des fonds sous l'effet des conditions générales du marché. - Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section 8, <i>Prêts stratégiques</i>, et à la section 9, <i>Placements stratégiques</i>.
(Profit) perte de change	T4-23 par rapport au T4-22 et CUM-23 par rapport au CUM-22 - La perte de change pour le T4-23 et le CUM-23 est principalement attribuable aux pertes latentes découlant de l'incidence de la dépréciation au ARS sur les fournisseurs libellés en dollars américains détenus par la société affiliée de Knight en Argentine. - La perte de change pour le T4-22 est principalement attribuable aux pertes latentes liées à la réévaluation de nos actifs financiers, y compris nos soldes de trésorerie, et à la perte latente des soldes intersociétés en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Le profit de change en 2022 est principalement attribuable aux profits latents à la réévaluation de nos actifs financiers, y compris nos soldes de trésorerie et soldes intersociétés, en raison de l'appréciation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien, contrebalancés en partie par la dépréciation de certaines devises d'Amérique latine tout au long de l'exercice.
Profit lié à l'hyperinflation	- Le profit se rapporte à un profit sur la position monétaire nette (actifs monétaires moins passifs monétaires) dans le cadre de la comptabilisation liée à l'hyperinflation. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Incidence de l'hyperinflation ». - Pour de plus amples renseignements sur la comptabilisation liée à l'hyperinflation, se reporter à la note 2.3, <i>Résumé des principales méthodes comptables</i>, des états financiers annuels.
Recouvrement d'impôt	T4-23 par rapport au T4-22 et CUM-23 par rapport au CUM-22 Le recouvrement d'impôt pour 2023 et 2022 est attribuable à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé découlant de pertes fiscales subies dans certains territoires et de différences temporaires liées à nos actifs financiers et à nos immobilisations incorporelles.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

3.5 Mesures non conformes aux PCGR

La Société présente des mesures et des ratios non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée prescrite selon les IFRS. La Société est d'avis que ces mesures sont utiles pour aider les actionnaires, les analystes en placement et les autres lecteurs à comprendre son rendement financier. Les mesures financières non conformes aux PCGR et le ratio BAIIA ajusté par action n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et peuvent ne pas être calculés comme des mesures financières libellées de façon semblable présentées par d'autres entreprises.

La Société a recours aux mesures non conformes aux PCGR suivantes :

Produits des activités ordinaires et résultats financiers compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation selon IAS 29 :

Les produits des activités ordinaires et les résultats financiers selon les IFRS sont ajustés afin de supprimer l'incidence de l'hyperinflation selon IAS 29. Selon IAS 29, l'incidence de l'hyperinflation est calculée au moyen d'un indice général des prix approprié pour tenir compte des effets de l'inflation. Après la prise en compte des effets de la conversion, le compte de résultat est converti au taux de change de clôture à la fin du mois.

Produits des activités ordinaires et résultats financiers en devises constantes : Les produits des activités ordinaires et les résultats financiers en devises constantes sont obtenus en convertissant les produits des activités ordinaires et les résultats financiers de la période précédente exprimés en monnaie fonctionnelle en \$ CA au moyen des taux de change en vigueur pendant la période considérée. En outre, en ce qui concerne l'Argentine, la Société ne tient pas compte de l'effet de l'hyperinflation et convertit les produits des activités ordinaires et les résultats au taux de change moyen en vigueur pour chacune des périodes.

Les produits des activités ordinaires et les résultats financiers en devises constantes permettent de présenter les résultats sans tenir compte de l'incidence des variations des taux de change et ainsi, de comparer plus facilement les résultats d'une période à l'autre. La présentation des produits des activités ordinaires et des résultats financiers en devises constantes est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR et n'a pas de signification normalisée selon les PCGR. En conséquence, l'information présentée peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Marge brute ajustée : La marge brute ajustée ne tient pas compte de l'incidence d'IAS 29. Elle est ajustée pour tenir compte distinctement des produits des activités ordinaires et des coûts des ventes connexes d'Exelon®, plutôt que pour les présenter comme un profit net au transfert.

BAIIA : Le BAIIA correspond au résultat d'exploitation ajusté pour exclure l'amortissement et la dépréciation des actifs non courants, l'amortissement, les ajustements comptables découlant du prix d'acquisition et l'incidence d'IAS 29 (comptabilisation liée à l'hyperinflation), mais compte tenu des coûts liés aux contrats de location.

BAIIA ajusté : Le BAIIA ajusté tient compte des coûts d'acquisition et des charges non récurrentes.

BAIIA ajusté par action : Le BAIIA ajusté par action correspond au BAIIA ajusté divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période concernée.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Rapprochement du BAIIA, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté par action

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a calculé le BAIIA et le BAIIA ajusté comme suit :

	T4-23	T4-22	Variation		CUM-23	CUM-22	Variation	
			\$ ¹	% ²			\$ ¹	% ²
Résultat d'exploitation	(9 343)	(31 050)	21 707	70 %	(2 890)	(41 044)	38 154	93 %
Ajustements du résultat d'exploitation :								
Amortissement des immobilisations incorporelles	11 115	17 156	(6 041)	35 %	45 040	51 742	(6 702)	13 %
Dépréciation d'actifs non courants	9 260	21 904	(12 644)	58 %	9 260	23 984	(14 724)	61 %
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	343	3 037	(2 694)	89 %	5 357	10 879	(5 522)	51 %
Charges locatives (ajustement selon IFRS 16)	(705)	(836)	131	16 %	(2 851)	(2 750)	(101)	4 %
Incidence d'IAS 29	1 331	3 119	(1 788)	57 %	6 103	10 730	(4 627)	43 %
BAIIA	12 001	13 330	(1 329)	10 %	60 019	53 541	6 478	12 %
Coûts d'acquisition et de transaction	56	—	56	— %	56	—	56	— %
Autres charges non récurrentes	—	491	(491)	— %	—	491	(491)	— %
BAIIA ajusté	12 057	13 821	(1 764)	13 %	60 075	54 032	6 043	11 %
BAIIA ajusté par action	0,12	0,12	—	— %	0,59	0,48	0,11	23 %

¹ Un écart positif représente une incidence positive sur le résultat net, tandis qu'un écart négatif représente une incidence négative sur le résultat net.

² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

La Société a calculé le BAIIA ajusté par action comme suit :

	T4-23	T4-22	CUM-23	CUM-22
BAIIA ajusté	12 057	13 821	60 075	54 032
BAIIA ajusté par action	0,12	0,12	0,59	0,48
Nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période (en milliers)	101 170	112 206	101 170	112 206

Analyse des ajustements

Coûts d'acquisition et de transaction	Les coûts d'acquisition et de transaction correspondent aux coûts engagés au titre des frais juridiques et des honoraires de consultation et de services-conseils liés aux acquisitions.
Autres charges non récurrentes	Les autres charges non récurrentes correspondent aux charges qui n'ont pas été engagées par la Société dans le cours normal des activités et qui ne devraient pas l'être.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

BAIIA ajusté du T4-23 par rapport à celui du T4-22

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, le BAIIA ajusté a diminué de 1 764 \$. Cette diminution s'explique par une augmentation des charges d'exploitation attribuable principalement à la hausse des frais de R et D découlant de l'élargissement des activités de développement de nos produits potentiels et des initiatives médicales liées aux principaux produits promus, le tout contrebalancé par une augmentation de la marge brute (compte non tenu de l'incidence d'IAS 29) de 508 \$.

BAIIA ajusté du CUM-23 par rapport à celui du CUM-22

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le BAIIA ajusté a augmenté de 6 043 \$, ou 11 %. La croissance du BAIIA ajusté s'explique par une augmentation de la marge brute (compte non tenu de l'incidence d'IAS 29) de 15 831 \$, contrebalancée par une augmentation des frais de vente et de marketing, des charges administratives et des frais de R et D.

SITUATION FINANCIÈRE

Section 4 – Bilans consolidés

4.1 Incidence de la volatilité du taux de change

Le tableau suivant représente les taux de clôture de fin de trimestre utilisés par Knight pour convertir les actifs et les passifs du bilan à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Taux	T4-23	T3-23	T2-23	T1-23	T4-22
BRL	3,67	3,71	3,63	3,75	3,90
ARS	610	258	194	154	131
COP	2 933	3 006	3 154	3 436	3 584
CLP	664	657	606	584	629
\$ US	0,756	0,740	0,755	0,740	0,738

Le tableau ci-dessous présente les écarts de certaines devises d'un trimestre à l'autre :

Variation (%) ¹	T4-23	T3-23	T2-23	T1-23
BRL	1 %	(2) %	3 %	4 %
ARS	(137) %	(33) %	(25) %	(18) %
COP	2 %	5 %	8 %	4 %
CLP	(1) %	(8) %	(4) %	7 %
\$ US	(2) %	2 %	(2) %	— %

¹ Un pourcentage négatif représente une dépréciation de la devise tandis qu'un pourcentage positif représente une appréciation de la devise.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

4.2 Bilan

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation	
			\$	% ¹
ACTIF				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	58 761	71 679	(12 918)	18 %
Titres négociables	95 657	85 826	9 831	11 %
Créances clients	88 722	94 890	(6 168)	7 %
Autres débiteurs	7 427	11 290	(3 863)	34 %
Stocks	91 834	92 489	(655)	1 %
Charges payées d'avance et dépôts	4 881	3 344	1 537	46 %
Autres actifs financiers courants	15 753	33 716	(17 963)	53 %
Impôt sur le résultat à recevoir	2 080	2 385	(305)	13 %
Total des actifs courants	365 115	395 619	(30 504)	8 %
Titres négociables	7 407	15 169	(7 762)	51 %
Charges payées d'avance et dépôts	7 767	3 266	4 501	138 %
Actifs au titre de droits d'utilisation	6 190	5 827	363	6 %
Immobilisations corporelles	11 669	16 806	(5 137)	31 %
Immobilisations incorporelles	289 960	338 780	(48 820)	14 %
Goodwill	79 844	82 274	(2 430)	3 %
Autres actifs financiers	112 616	142 847	(30 231)	21 %
Actifs d'impôt différé	19 390	9 310	10 080	108 %
Autres créances à long terme	45 535	44 938	597	1 %
	580 378	659 217	(78 839)	12 %
Total de l'actif	945 493	1 054 836	(109 343)	10 %

¹ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022	\$	% ¹
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Passifs courants				
Fournisseurs et charges à payer	85 366	106 061	(20 695)	20 %
Obligations locatives	1 728	2 578	(850)	33 %
Autres passifs	1 046	5 793	(4 747)	82 %
Emprunts bancaires	17 850	17 674	176	1 %
Impôt sur le résultat à payer	1 182	2 274	(1 092)	48 %
Autres soldes à payer	6 857	6 941	(84)	1 %
Total des passifs courants	114 029	141 321	(27 292)	19 %
Fournisseurs et charges à payer	5 251	2 669	2 582	97 %
Obligations locatives	5 497	5 050	447	9 %
Emprunts bancaires	44 016	52 398	(8 382)	16 %
Autres soldes à payer	27 012	23 176	3 836	17 %
Passifs d'impôt différé	2 817	4 365	(1 548)	35 %
Total du passif	198 622	228 979	(30 357)	13 %
Capitaux propres				
Capital social	540 046	599 055	(59 009)	10 %
Bons de souscription	117	117	—	— %
Surplus d'apport	25 991	23 664	2 327	10 %
Cumul des autres éléments du résultat global	29 829	41 266	(11 437)	28 %
Résultats non distribués	150 888	161 755	(10 867)	7 %
Total des capitaux propres	746 871	825 857	(78 986)	10 %
Total du passif et des capitaux propres	945 493	1 054 836	(109 343)	10 %

¹ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

31 décembre 2023 par rapport au 31 décembre 2022

Trésorerie et équivalents de trésorerie et titres négociables (courants et non courants)	Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section 6, <i>Situation de trésorerie et sources de financement</i>.
Créances clients	La diminution s'explique principalement par le calendrier de recouvrement des paiements des clients.
Autres débiteurs (courants)	- La diminution s'explique par le recouvrement des intérêts à recevoir sur les titres négociables et les prêts stratégiques, ainsi que le recouvrement d'un montant à recevoir de 2 394 \$ lié à la cession de placements de Medimetriks, le tout contrebalancé en partie par le montant à recevoir sur certains frais liés à un prêt stratégique. - Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 9, <i>Autres débiteurs</i>, des états financiers annuels.
Stocks	Aucun écart important.
Autres actifs financiers (courants et non courants)	La baisse de 48 194 \$, soit 27 %, des autres actifs financiers s'explique principalement par ce qui suit : Placements dans des titres de capitaux propres et instruments dérivés : Diminution de 2 352 \$ attribuable surtout à la cession de certains bons de souscription et titres de capitaux propres, notamment de Moksha8 et Medimetriks. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section 8, <i>Prêts stratégiques</i>. Prêts et autres créances : Diminution de 22 386 \$ attribuable surtout aux remboursements des prêts stratégiques contractés par Moksha8. Pour de plus amples renseignements sur les portefeuilles de prêts stratégiques de Knight, se reporter à la section 8, <i>Prêts stratégiques</i>. Fonds : Diminution de 23 455 \$ découlant d'ajustements de réévaluation à la valeur de marché négatifs de 21 983 \$ attribuables au recul du cours des titres de sociétés ouvertes détenus au moyen de nos placements stratégiques dans des fonds, des distributions reçues et à recevoir de 5 290 \$ et d'une perte de change de 834 \$, le tout contrebalancé en partie par des appels de fonds de 4 652 \$. Pour de plus amples renseignements sur les placements stratégiques de Knight, se reporter à la section 9, <i>Placements stratégiques</i>.
Impôt sur le résultat à recevoir	Aucun écart important.
Immobilisations incorporelles	La diminution s'explique par l'amortissement et les pertes de valeur, ainsi que par l'écart de conversion, le tout contrebalancé par les immobilisations incorporelles acquises au cours de l'exercice découlant surtout de l'obtention de licences pour Qelbree^{MC} auprès de Supernus.
Goodwill	La diminution découle de la dépréciation de l'ARS, contrebalancée en partie par l'appréciation du BRL et du COP.
Actifs d'impôt différé	L'augmentation est principalement attribuable aux transactions intersociétés et à l'incidence des variations des taux de change en lien avec les établissements à l'étranger.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

31 décembre 2023 par rapport au 31 décembre 2022	
Autres débiteurs (non courants)	Aucun écart important.
Fournisseurs et charges à payer (courants et non courants)	La diminution est attribuable aux paiements effectués au début de 2023 pour les stocks achetés à la fin de 2022.
Emprunts bancaires (courants et non courants)	- Les emprunts bancaires ont diminué de 8 206 \$, ou 12 %, en raison des remboursements totalisant 29 848 \$, contrebalancés par les intérêts courus de 11 082 \$, de l'appréciation du BRL, du COP, du CLP et du MXN par rapport au \$ CA totalisant 5 765 \$, ainsi que du produit tiré des nouveaux emprunts contractés totalisant 4 796 \$. - Pour de plus amples renseignements sur les emprunts bancaires contractés par Knight, se reporter à la section 6, <i>Situation de trésorerie et sources de financement</i>.
Impôt sur le résultat à payer	La diminution s'explique principalement par le règlement de certains passifs d'impôt de l'exercice précédent et la baisse des montants comptabilisés au titre de l'impôt sur le résultat à payer dans certains territoires.
Autres soldes à payer (courants et non courants)	L'augmentation est attribuable aux montants à payer au titre des frais initiaux, des paiements liés aux ventes et des paiements d'étapes réglementaires découlant de l'obtention d'une licence pour Qelbree^{MC} auprès de Supernus, le tout contrebalancé par le règlement de certains fournisseurs.
Passifs d'impôt différé	La diminution est principalement attribuable aux différences temporaires découlant de l'amortissement des immobilisations incorporelles.
Capital social	- La diminution est attribuable à l'achat d'actions ordinaires de Knight dans le cadre de l'OPRCNA, en partie contrebalancé par l'émission d'actions dans le cadre du RAAS. - Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 22 iii), <i>OPRCNA</i> des états financiers annuels.
Surplus d'apport	- L'augmentation est attribuable à la charge de rémunération fondée sur des actions. - Pour de plus amples renseignements, se reporter à l'état des variations des capitaux propres et à la note 22 ii), <i>Régimes de rémunération fondée sur des actions</i> des états financiers annuels.
Cumul des autres éléments du résultat global	Pour de plus amples renseignements, se reporter à l'état des variations des capitaux propres consolidé des états financiers annuels.
Résultats non distribués	Pour de plus amples renseignements, se reporter à l'état des variations des capitaux propres consolidé des états financiers annuels.

Section 5 – Avis de nouvelle cotisation

Knight a reçu des avis de nouvelle cotisation de l'ARC et de RQ respectivement en juillet 2018 et en janvier 2019, à l'égard de la cession par Knight en 2014 d'un BEP détenu par sa filiale en propriété exclusive Knight Therapeutics International S.A. Un BEP est un actif transférable qui confère au porteur le droit à une évaluation prioritaire pour un médicament de son choix.

Le BEP de la Société a été accordé le 19 mars 2014, à la suite de l'approbation par la FDA d'Impavido®, et a été cédé à un tiers en novembre 2014 pour un produit brut de 125 000 \$ US. Les avis de nouvelle cotisation prévoient que Knight est passible de payer à l'ARC et à RQ des impôts et intérêts supplémentaires totalisant respectivement 23 340 \$ et 18 242 \$. Knight a effectué un dépôt pour le montant total à l'ARC en juillet 2018 et à RQ, en février 2019. En outre, l'ARC et RQ verseront des intérêts sur le dépôt à Knight si la Société a gain de cause. Au 31 décembre 2023, la Société n'avait pas comptabilisé le montant des intérêts estimé à 4 869 \$.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Knight estime que ces avis sont non fondés et, par conséquent, elle a déposé un avis d'opposition auprès de l'ARC en septembre 2018 pour entamer le processus d'appel. En octobre 2021, l'ARC a répondu à l'avis d'opposition de Knight en confirmant ses nouvelles cotisations d'impôt initiales. Knight a déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt en décembre 2021.

La Société est d'avis qu'à l'issue probable du processus d'appel elle recouvrera la totalité de son dépôt de 41 582 \$ auprès des autorités fiscales et n'a donc pas comptabilisé de provision pour impôt relative à la cession du BEP dans ses états financiers. Toutefois, rien ne garantit l'issue de cette question ni le moment où une décision sera prise.

Même si Knight estime que ses provisions pour impôt sont adéquates, la décision prise au terme des vérifications fiscales et de tout litige s'y rapportant pourrait faire en sorte qu'elles diffèrent considérablement des montants comptabilisés au titre des charges et de l'impôt sur le résultat à payer historiques.

Section 6 – Situation de trésorerie et sources de financement

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. Un comité de placement constitué de membres de la direction et du conseil d'administration veille au respect de cette politique. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds d'action, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides à échéances diverses et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

La Société est d'avis que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses titres négociables existants ainsi que ses flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation suffisent à financer les activités courantes, à répondre à ses besoins en matière de fonds de roulement et à financer les acquisitions futures de produits et les acquisitions du siège social. Le tableau ci-après présente un résumé des activités des flux de trésorerie et doit être lu en parallèle avec nos tableaux des flux de trésorerie consolidés.

	T4-23	T4-22	Variation		CUM-23	CUM-22	Variation	
			\$	% ¹			\$	% ¹
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	17 943	6 638	11 305	170 %	35 939	45 000	(9 061)	20 %
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(1 901)	(65 024)	63 123	97 %	29 341	(63 079)	92 420	147 %
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(35 698)	27 972	(63 670)	228 %	(81 002)	(2 757)	(78 245)	2838 %
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(19 656)	(30 414)	10 758	35 %	(15 722)	(20 836)	5 114	25 %
Écart de conversion, montant net	999	271	728	269 %	2 804	6 552	(3 748)	57 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	77 418	101 822	(24 404)	24 %	71 679	85 963	(14 284)	17 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	58 761	71 679	(12 918)	18 %	58 761	71 679	(12 918)	18 %
Titres négociables ² à la fin de la période	103 064	100 995	2 069	2 %	103 064	100 995	2 069	2 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables à la fin de la période	161 825	172 674	(10 849)	6 %	161 825	172 674	(10 849)	6 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie et titres négociables, déduction faite des emprunts bancaires	99 959	102 602	(2 643)	3 %	99 959	102 602	(2 643)	3 %

¹ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

² Comprendent les titres négociables donnés à titre de garantie en espèces soumise à restrictions aux termes de l'emprunt consenti par IFC. Se reporter à la note 7, Titres négociables, des états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	T4-23	CUM-23
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation ont trait principalement à la trésorerie provenant des produits des activités ordinaires et des intérêts reçus, contrebalancée par les charges d'exploitation, notamment les salaires, les frais de R et D, les frais liés à la publicité et à la promotion et les autres charges de l'entreprise. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ne tiennent pas compte des produits des activités ordinaires et des charges sans effet de trésorerie comme les profits ou pertes latents ou réalisés sur les actifs financiers, la charge de rémunération fondée sur des actions, les amortissements, le profit ou la perte de change latent, les profits liés à l'hyperinflation, les autres produits différés et les variations nettes des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 17 943 \$ et s'expliquent par le résultat d'exploitation ajusté pour exclure les éléments sans effet de trésorerie, comme les amortissements et la perte de valeur, et de diminution du fonds de roulement de 5 290 \$. La diminution est principalement attribuable à la baisse des stocks et à l'augmentation des fournisseurs, contrebalancés par l'augmentation des créances clients au T4-23. Se reporter à la note 29, <i>Tableaux des flux de trésorerie</i> des états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements sur les variations du fonds de roulement. En outre, les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent une entrée de trésorerie de 4 010 \$ principalement liée aux intérêts reçus à l'échéance des titres négociables, du rendement des comptes bancaires et d'autres placements à court terme.	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 35 939 \$ et s'expliquent par le résultat d'exploitation ajusté pour exclure les éléments sans effet de trésorerie, comme les amortissements et la dépréciation, le tout contrebalancé par l'augmentation du fonds de roulement de 28 013 \$. L'augmentation du fonds de roulement est surtout attribuable au règlement des fournisseurs liés principalement à l'achat de stocks de nos principaux produits promus en 2022, le tout contrebalancé par la diminution des créances clients à la suite de recouvrements au cours de l'exercice. Se reporter à la note 29, <i>Tableaux des flux de trésorerie</i> des états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements sur les variations du fonds de roulement. En outre, les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent une entrée de trésorerie de 13 690 \$ liée principalement aux intérêts reçus à l'échéance des titres négociables, du rendement des comptes bancaires et d'autres placements à court terme.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les flux de trésorerie sont principalement attribuables : • aux achats nets de titres négociables de 27 999 \$; • à l'acquisition d'immobilisations incorporelles de 1 281 \$; • au produit de 25 369 \$ tiré principalement du remboursement de prêts stratégiques et de la cession de certains placements, dont Moksha8. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les flux de trésorerie sont principalement attribuables : • au produit net de 3 295 \$ tiré des titres négociables, contrebalancé par • le règlement d'autres soldes à payer de 9 008 \$ découlant principalement de l'atteinte d'étapes liées aux ventes et d'étapes réglementaires de certains produits, dont Akynzeo® et Aloxi®; • le produit de 40 490 \$ tiré principalement du remboursement de prêts stratégiques et de la cession de certains placements, dont Moksha8 et Medimetriks.
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont principalement attribuables au rachat d'actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCNA, aux remboursements de capital et d'intérêts sur les emprunts bancaires, aux remboursements du capital des obligations locatives, au produit tiré des emprunts bancaires et à la participation des employés et des administrateurs au régime d'achat d'actions de la Société.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	T4-22	CUM-22
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation ont trait principalement à la trésorerie provenant des produits des activités ordinaires et des intérêts reçus, contrebalancée par les charges d'exploitation, notamment les salaires, les frais de recherche et de développement, les coûts liés à la publicité et à la promotion et d'autres charges de l'entreprise. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ne tiennent pas compte des produits des activités ordinaires et des charges sans effet de trésorerie comme les profits ou pertes latents ou réalisés sur les actifs financiers, la charge de rémunération fondée sur des actions, les amortissements, le profit ou la perte de change latent, les profits liés à l'hyperinflation, les autres produits, les autres produits différés et les variations nettes des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 6 638 \$ et s'expliquent par le résultat d'exploitation ajusté pour exclure les éléments sans effet de trésorerie, comme les amortissements et la perte de valeur, contrebalancé par un profit de change latent et une augmentation de 2 979 \$ du fonds de roulement. Se reporter à la note 29, <i>Tableaux des flux de trésorerie</i> des états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements sur les variations du fonds de roulement. En outre, les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent une entrée de trésorerie de 2 286 \$ liée aux intérêts reçus, principalement en raison du calendrier des échéances des titres négociables.	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 45 000 \$ et s'expliquent par le résultat d'exploitation ajusté pour exclure les éléments sans effet de trésorerie, comme les amortissements et la perte de valeur, le tout contrebalancé par l'augmentation du fonds de roulement de 5 470 \$. Se reporter à la note 29, <i>Tableaux des flux de trésorerie</i> des états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements sur les variations du fonds de roulement. En outre, les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent une entrée de trésorerie de 7 608 \$ liée aux intérêts reçus, principalement en raison du calendrier des échéances des titres négociables.
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, les flux de trésorerie sont principalement attribuables : • à un placement dans des fonds de 2 847 \$; • à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles de 637 \$.	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les flux de trésorerie sont principalement attribuables : • à un produit net tiré des titres négociables d'un montant de 20 593 \$; • à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles de 19 163 \$ principalement attribuables à des paiements initiaux et à certains paiements d'étape liés à l'obtention de licences pour Akynzeo® et Aloxi® auprès de Helsinn et pour le fostamatinib auprès de Rigel; • au produit tiré des distributions de fonds de 3 408 \$, contrebalancé par un placement de 3 300 \$ dans des fonds d'investissement consacrés aux sciences de la vie.
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont principalement attribuables au rachat d'actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCNA, aux remboursements de capital sur les emprunts bancaires, aux remboursements du capital des obligations locatives, au produit tiré des emprunts bancaires et à la participation des employés et des administrateurs au régime d'achat d'actions de la Société.	

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La dette de la Société, y compris la charge d'intérêts à payer, se présentait comme suit à la clôture des exercices indiqués :

Au 31 décembre 2023

	Devise	Taux d'intérêt	Taux d'intérêt effectif	Échéance	Courante \$	Non courante \$	Total \$
Banques							
Bancolombia	COP	2,28 % + IBR	15,08 %	12 oct. 2026	2 663	5 045	7 708
Banco Itaú Argentina ¹	ARS	130 %	s. o.	s. o.	524	—	524
Banco ICBC Argentina ¹	ARS	133 %	s. o.	s. o.	89	—	89
IFC	BRL	1,6 % + CDI	14,26 %	15 oct. 2027	7 597	20 125	27 722
IFC	CLP	7,71 %	7,86 %	15 oct. 2027	2 357	6 525	8 882
IFC	COP	1,6 % + IBR	14,76 %	15 oct. 2027	3 672	9 742	13 414
IFC	MXN	1,6 % + TIIE	13,92 %	15 oct. 2027	948	2 579	3 527
Total des emprunts bancaires					17 850	44 016	61 866

¹ Soldes du découvert.² Le taux d'intérêt est calculé et composé mensuellement.**Au 31 décembre 2022**

	Devise	Taux d'intérêt	Taux d'intérêt effectif	Échéance	Courante \$	Non courante \$	Total \$
Banques							
Itaú Unibanco Brasil	BRL	1,65 % + CDI	13,36 %	8 déc. 2023	8 487	—	8 487
Bancolombia	COP	2,28 % + IBR	8,07 %	12 oct. 2026	2 299	6 194	8 493
Banco Itaú Argentina ¹	ARS	76 % ²	s. o.	s. o.	1 270	—	1 270
Banco ICBC Argentina ¹	ARS	77 % ²	s. o.	s. o.	344	—	344
IFC	BRL	1,6 % + CDI	15,83 %	15 oct. 2027	3 121	23 309	26 430
IFC	CLP	7,71 %	7,86 %	15 oct. 2027	1 202	9 198	10 400
IFC	COP	1,6 % + IBR	13,29 %	15 oct. 2027	735	10 613	11 348
IFC	MXN	1,6 % + TIIE	13,07 %	15 oct. 2027	216	3 084	3 300
Total des emprunts bancaires					17 674	52 398	70 072

¹ Soldes du découvert.² Le taux d'intérêt est calculé et composé mensuellement.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les informations sur la sûreté et les modalités relatives au remboursement des emprunts bancaires se détaillent comme suit :

Au 31 décembre 2023

	Devise de la dette	Échéance	Période de remboursement	Sûreté/cautionnement
Banques				
Bancolombia	COP	12 oct. 2026	Semestrielle	• Aucune
IFC	BRL	15 oct. 2027	Semestrielle	
IFC	CLP	15 oct. 2027	Semestrielle	• Actions de certaines filiales de Knight
IFC	COP	15 oct. 2027	Semestrielle	• Garantie en espèces soumise à restrictions
IFC	MXN	15 oct. 2027	Mensuelle	correspondant à 35 % du solde du capital

Au 31 décembre 2022

	Devise de la dette	Échéance	Période de remboursement	Sûreté/cautionnement
Banques				
Itaú Unibanco Brasil	BRL	8 déc. 2023	Semestrielle	• Cautionnement à première demande par Knight Therapeutics Europe S.A.
				• Certaines créances clients
Bancolombia	COP	12 oct. 2026	Semestrielle	• Aucune
IFC	BRL	15 oct. 2027	Semestrielle	• Actions de certaines filiales de Knight
IFC	CLP	15 oct. 2027	Semestrielle	• Garantie en espèces soumise à restrictions
IFC	COP	15 oct. 2027	Semestrielle	correspondant à 35 % du solde du capital
IFC	MXN	15 oct. 2027	Mensuelle	

STRATÉGIE EN MATIÈRE D'ACQUISITION DE PRODUITS**Section 7 – Produits**

La Société a pour objectif de commercialiser et de vendre des produits novateurs et de développer, de fabriquer et de commercialiser des produits pharmaceutiques génériques spécialisés de marque en Amérique latine et au Canada, ainsi que dans certains marchés de choix à l'étranger.

Knight prévoit élargir son portefeuille de produits dans ses domaines thérapeutiques actuels au Canada et en Amérique latine et tirer parti de son expertise en vente et en marketing spécialisés, en développement de produits génériques de marque, en acquisition de produits et en obtention de licences afin de s'assurer un avantage concurrentiel par rapport à l'offre de produits pharmaceutiques sur le marché, diminuant ainsi les risques scientifiques, les longs délais de développement et les coûts élevés y associés. En outre, la filiale en propriété exclusive de Knight, Knight Therapeutics International S.A., met au point des produits pharmaceutiques novateurs, notamment ceux utilisés pour le traitement de maladies tropicales négligées et de maladies infantiles rares.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La priorité de la Société est de tirer parti de son infrastructure existante en Amérique latine et au Canada en empruntant de nombreuses voies de croissance qui renforceront davantage sa plateforme et feront de Knight un acteur clé sur le marché pharmaceutique panaméricain (hors États-Unis). La Société mène une stratégie en trois volets pour constituer son portefeuille de produits.

1. Acquisition de produits, de portefeuilles et de sociétés

Knight cherche à acquérir des produits innovants, y compris des portefeuilles qui ont été lancés et commercialisés principalement par de grandes sociétés pharmaceutiques pendant un certain nombre d'années. L'acquisition de produits existants auprès d'entreprises pharmaceutiques mondiales est susceptible d'accroître la rentabilité de Knight et représente une possibilité de constituer un portefeuille d'actifs détenus en propriété exclusive comportant des marques de grande valeur et bien établies. La Société cherche également à réaliser des acquisitions d'entreprises ciblées sur certains marchés clés afin d'optimiser sa plateforme, y compris sa présence, ses capacités et son portefeuille.

Les exemples suivants illustrent la mise en œuvre de cette stratégie par des acquisitions :

Date	Produit	Événement
T1-14	Impavido®	Droits à l'échelle mondiale d'Impavido® en vertu de la convention de séparation d'entreprise conclue avec Laboratoires Paladin Inc.
T4-19	s. o.	Participation majoritaire de 51,2 % dans Grupo Biotoscana
T3-20	s. o.	Acquisition du flottant restant en contrepartie de l'acquisition d'une participation de 100 % dans Grupo Biotoscana
T2-21	Exelon®	Droits exclusifs de fabrication, de commercialisation et de vente d'Exelon® au Canada et en Amérique latine

2. Achat de droits sous licence de produits novateurs

La Société cherche à obtenir des licences pour des produits innovants en phase avancée de développement dans ses domaines thérapeutiques clés, notamment l'oncologie/hématologie, les maladies infectieuses, l'immunologie, les maladies gastro-intestinales et le système nerveux central. En outre, la Société continue d'envisager l'acquisition de licences pour des produits dans d'autres domaines spécialisés où elle estime que le marché peut être intéressant. La stratégie d'achat de droits sous licence offre des possibilités de croissance future, la Société commercialisant des traitements innovants et uniques en leur genre sur ses marchés.

Les exemples suivants illustrent la mise en œuvre de cette stratégie par l'obtention de licences :

Date	Produit	Territoire
T4-16	Movantik (naloxégon)	Canada
T1-18	Ibsrela® (ténapanor)	Canada
T3-18	Imvexxy® (insert vaginal à base d'estradiol)	Canada
T3-18	Bijuva® (estradiol et progestérone)	Canada
T1-19	Nerlynx® (nélatinib)	Canada
T1-20	Trelstar® (triptoréline)	Canada
T3-21	Minjuvi® (tafasitamab)	Amérique latine
T3-21	Pemazyre® (pémigatinib)	Amérique latine
T2-22	Fostamatinib	Certains territoires d'Amérique latine
T2-22	Akynzeo® (nétipitant/palonosétron/fosnétipitant/palonosétron)	Canada et certains territoires d'Amérique latine
T2-22	Aloxi® (palonosétron)	Canada
T4-23	Qelbree ^{MC} (viloxazine)	Canada
T1-24	IPX203 (carbidopa et lévodopa en comprimés à libération prolongée)	Canada et Amérique latine

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

3. Développement et obtention de licences de produits génériques de marque

Les efforts de la Société en matière de développement de produits génériques de marque comprennent le développement en interne de produits génériques de marque pour l'Argentine et d'autres marchés d'Amérique latine (à l'exclusion du Brésil et du Mexique) ainsi que l'obtention de licences de produits génériques de marque pour les marchés d'Amérique latine, y compris le Brésil et le Mexique. La Société continue de concentrer ses efforts de développement en interne sur la mise au point et la fabrication de produits génériques de marque en vue d'en faire la mise en marché en Argentine et éventuellement dans certains marchés d'Amérique latine. Outre les activités de développement en interne, la croissance du portefeuille de produits génériques de marque repose sur l'obtention de licences pour des molécules additionnelles. Cette stratégie vient compléter les efforts de développement en interne en fournissant un accès aux deux plus importants marchés pharmaceutiques d'Amérique latine, à savoir le Brésil et le Mexique. En outre, elle offre un accès à des produits génériques de marque qui ne peuvent pas être développés ou fabriqués en interne par la Société.

Les exemples suivants illustrent la mise en œuvre de cette stratégie par l'obtention de licences :

Date	Molécule	Territoire
T4-21	C401 (SNC)	Certains territoires d'Amérique latine
T4-21	H401 (Oncologie/hématologie)	Certains territoires d'Amérique latine
T2-22	C402/403 (SNC)	Certains territoires d'Amérique latine
T3-23	H402 (Oncologie/hématologie)	Brésil

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits pharmaceutiques sur ordonnance

Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille de produits de Knight.

PRODUIT	INDICATION ^{1, 2}	TERRITOIRE ³					PARTENAIRE	
		Canada	Brésil	Argentine	Colombie	Mexique		Autres
Oncologie/hématologie								
Tafasitamab	Lymphome diffus à grandes cellules B (« LDGCB ») récidivant ou réfractaire		T1-24	Soumis	Soumis	Soumis	Homologation préalable	Incyte
Pémigatinib	Cholangiocarcinome métastatique	Soumis		Soumis	Soumis	Soumis	Homologation préalable	Incyte
Akynzeo®	Prévention des nausées et des vomissements incoercibles et tardifs provoqués par la chimiothérapie	T4-22	T3-22	T3-22				Helsinn
Aloxi®	Prévention des nausées et des vomissements incoercibles associés à une chimiothérapie anticancéreuse modérément ou fortement émetogène	T4-22						Helsinn
Fostamatinib	Traitement de la thrombopénie immune chronique		Soumis	Homologation préalable	Soumis	Soumis		Rigel
Nerlynx®	Traitement adjuvant prolongé contre le cancer du sein et le cancer du sein métastatique	T4-19						Puma
Trelstar®	Cancer de la prostate au stade avancé	T2-20						Debiopharm
Vidaza®	Syndrome myélodysplasique		T2-10					Celgene (BMS)
Abraxane®	Cancer du pancréas métastatique		T4-17					Celgene (BMS)
Halaven®	Cancer du sein métastatique et sarcome des tissus mous		T4-17	T4-19	T2-22		Commercialisé	Eisai
Lenvima®	Cancer de la thyroïde différencié et carcinome hépatocellulaire non résécable		T4-17		T1-22		Commercialisé	Eisai
Lenvima®	Cancer des cellules rénales au stade avancé		T4-17				Commercialisé	Eisai
Produits pharmaceutiques génériques de marque								
Ladevina®	Myélome multiple; syndrome myélodysplasique			2011	T3-19		Commercialisé	Exclusif
Ladevina®	Lymphome à cellules du manteau; lymphome folliculaire			2011			Commercialisé	Exclusif
Zyvalix®	Cancer de la prostate métastatique			2014	T2-18		Commercialisé	Exclusif
Karfib®	Myélome multiple récidivant ou réfractaire			T4-19	Homologué		Commercialisé	Exclusif
Leprid®	Traitement palliatif du cancer de la prostate au stade avancé			2007				Exclusif
Rembre®	Leucémie myéloïde chronique			2013	T1-22		Commercialisé	Exclusif
Palbocil® Bapocil®	Cancer du sein			T1-23	Soumis		Homologué	Exclusif
Xetrane®	Myélome multiple			T2-19	Soumis		Homologué	Exclusif
Xetrane®	Sarcome de Kaposi associé au SIDA			T2-22				Exclusif

¹ Les produits au stade « homologation préalable » n'ont pas encore été soumis à une révision par les organismes de réglementation et les produits au stade « soumis » sont en cours de révision par les organismes de réglementation. L'indication pour tous les produits aux stades « homologation préalable » et « soumis » est l'indication prévue au moment de l'approbation par les organismes de réglementation.

² Pour de plus amples renseignements sur l'indication, se reporter à la section 7, Produits.

³ Les produits pour lesquels une date est présentée sont ceux qui sont commercialisés par Knight à l'heure actuelle. L'information fournie correspond à la date à laquelle le produit a été mis en marché par Knight ou à la date à laquelle le produit ayant déjà été vendu a été acquis ou fabriqué sous licence par Knight.

⁴ Les produits au stade « homologué » ont été approuvés par les organismes de réglementation, mais n'ont pas encore été commercialisés.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

PRODUIT		INDICATION ^{1, 2}		TERRITOIRE ³				PARTENAIRE
		Canada	Brésil	Argentine	Colombie	Mexique	Autres	
Maladies infectieuses								
AmBisome®	Infection fongique envahissante		1997					Gilead
Cresemba®	Infection fongique envahissante		T2-20	T3-19	T3-19	T2-19	Commercialisé	Basilea
Impavido®	Leishmaniose						Commercialisé	Exclusif
Produits pharmaceutiques génériques de marque								
Dolufevir®	Infection par VIH			T2-21				Exclusif
Autres domaines thérapeutiques spécialisés								
Exelon®	Traitement symptomatique de la démence légère à modérément sévère chez les personnes atteintes de la maladie d’Alzheimer et de la maladie de Parkinson	T2-21	T2-21	T2-21	T2-21	T2-21	Commercialisé	Exclusif
Ibsrela®	SCI-C	T1-21						Ardelyx
Salofalk®	Colite ulcéreuse			2007	Avant 2019		Commercialisé	Dr. Falk
Ursofalk®	Cirrhose biliaire primitive			2007	Avant 2019		Commercialisé	Dr. Falk
Imvexxy®	Dyspareunie modérée à grave	T1-24						TXMD
Bijuva®	Symptômes vasomoteurs modérés à graves dus à la ménopause	T1-24						TXMD
Produits pharmaceutiques génériques de marque								
Fibridoner®	Fibrose pulmonaire idiopathique			2017			Commercialisé	Exclusif
Toliscrin® DPI	Infections pulmonaires attribuables au Pseudomonas aeruginosa chez les patients atteints de fibrose kystique			2017			Commercialisé	Exclusif
Toliscrin® 1-2	Infections aiguës graves ou chroniques résistantes dues à des souches de bacilles pathogènes Gram négatifs sensibles à la colistine			2017			Commercialisé	Exclusif
Tobradosa Haler®	Infections pulmonaires chroniques attribuables au Pseudomonas aeruginosa			2018			Commercialisé	Exclusif

¹ Les produits au stade de l'« homologation préalable » n'ont pas encore été soumis à une révision par les organismes de réglementation et les produits au stade « soumis » sont en cours de révision par les organismes de réglementation. L'indication pour tous les produits aux stades « homologation préalable » et « soumis » est l'indication prévue au moment de l'approbation par les organismes de réglementation.

² Pour de plus amples renseignements sur l'indication, se reporter à la section 7, Produits.

³ Les produits pour lesquels une date est présentée sont ceux qui sont commercialisés par Knight à l'heure actuelle. L'information fournie correspond à la date à laquelle le produit a été mis en marché par Knight ou à la date à laquelle le produit ayant déjà été vendu a été acquis ou fabriqué sous licence par Knight.

⁴ Les produits au stade « homologué » ont été approuvés par les organismes de réglementation, mais n'ont pas encore été commercialisés.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Oncologie/hématologie**PRODUITS NOVATEURS*****Minjuvi® (tafasitamab)***

Le 22 septembre 2021, Knight a conclu un accord d'approvisionnement et de distribution avec Incyte pour les droits exclusifs de distribution du tafasitamab (vendu sous le nom de Monjuvi® aux États-Unis et Minjuvi® en Europe et au Canada) et du pémigatinib (Pemazyre®) en Amérique latine. Selon les modalités de l'entente, Knight sera responsable de l'obtention des approbations réglementaires nécessaires et de la distribution des deux produits en Amérique latine.

Le tafasitamab, en association avec le lénalidomide, est approuvé aux États-Unis, en Europe, au Canada et dans d'autres pays pour le traitement des patients adultes atteints d'un lymphome diffus à grandes cellules B (« LDGCB ») récidivant ou réfractaire, non admissibles à une greffe de cellules souches (« GSA »). Le LDGCB est la forme la plus fréquente de lymphome non hodgkinien, et on dénombre environ de 12 000 à 16 000 nouveaux cas de LDGCB chaque année en Amérique latine^{1, 2}.

En juillet 2023, Knight a obtenu l'autorisation de Minjuvi® par ANSIVA sous la désignation de maladie rare selon la résolution RDC 205/2017 en association avec le lénalidomide suivi du Minjuvi® en monothérapie pour le traitement de patients adultes atteints d'un LDGCB récidivant ou réfractaire, notamment le LDGCB dû à un lymphome de bas grade, non admissibles à une GSA. De plus, le 16 octobre 2023, Knight a obtenu l'approbation du prix du Minjuvi® par l'organisme de réglementation du marché des médicaments (le « CMED »). En février 2024, Knight a lancé Minjuvi® au Brésil.

Une demande d'approbation du Minjuvi® a été soumise à l'organisme de réglementation en Colombie au T4-22, en Argentine, au T1-23, et au Mexique, au T2-23.

Pémigatinib

Le pémigatinib est approuvé aux États-Unis, en Europe et au Japon pour le traitement d'adultes atteints d'un cholangiocarcinome localement avancé ou métastatique avec fusion ou réarrangement du récepteur 2 du facteur de croissance des fibroblastes (« FGFR2 ») et qui ont progressé après au moins un traitement de première intention systémique antérieur. Le cholangiocarcinome est le cancer le plus fréquent du canal cholédoque. Des fusions ou des réarrangements du FGFR2 ont été observés chez 10 à 16 %³ des patients atteints de cholangiocarcinome intrahépatique, alors que l'incidence chez les patients atteints de cholangiocarcinome extrahépatique est rare. On compte environ de 4 000 à 6 000 nouveaux cas de cholangiocarcinome intrahépatique chaque année en Amérique latine^{1, 4}. Le pémigatinib est également approuvé aux États-Unis pour le traitement d'adultes atteints d'une tumeur myéloïde/lymphoïde récidivante ou réfractaire associée à un réarrangement du FGFR2.

Le 10 octobre 2023, Knight a déposé une demande d'autorisation de commercialisation pour le pémigatinib auprès d'ANVISA, l'agence brésilienne de réglementation de la santé, dans le cadre de son processus d'approbation des maladies rares, pour le traitement des adultes atteints d'un cholangiocarcinome localement avancé ou métastatique avec fusion ou réarrangement du FGFR2 et qui a progressé après au moins un traitement de première intention systémique antérieur. Les demandes d'autorisation de commercialisation du pémigatinib ont été soumises préalablement en Colombie, au Mexique et en Argentine.

Akynzeo® (nétipitant/palonosétron/fosnétipitant/palonosétron) et Aloxi® (palonosétron)

Le 12 mai 2022, Knight a annoncé qu'elle avait conclu une convention avec Helsinn visant les droits exclusifs de commercialiser Akynzeo® oral/IV au Canada, au Brésil, en Argentine, en Uruguay et au Paraguay, et Aloxi® oral/IV au Canada.

¹ Globocan 2020.

² Li S et al., *Pathology*, janvier 2018;50(1):74-87.

³ Jain A et al., *JCO Precision Oncology*, 2018 :2, 1-12.

⁴ Lafaro KJ et al., *Gastroenterology Research and Practice*, 2015;2015:860861.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Akynzeo® est la première et la seule association médicamenteuse fixe d'antagonistes des récepteurs 5-HT₃ et NK1 approuvée pour la prévention des nausées et des vomissements incoercibles et tardifs provoqués par la chimiothérapie. L'Akynzeo® par voie orale est approuvé et commercialisé au Canada, au Brésil et en Argentine. Selon les données d'IQVIA, les ventes d'Akynzeo® au Canada et au Brésil se sont élevées à environ 7 millions de dollars en 2021. Aloxi® est un antagoniste des récepteurs 5-HT₃ de deuxième génération présentant une forte affinité de fixation et une durée d'action s'étendant jusqu'à 5 jours après l'administration de la chimiothérapie^{5, 6}. L'Aloxi® par voie orale est approuvé au Canada pour la prévention chez les adultes des nausées et des vomissements incoercibles provoqués par une chimiothérapie anticancéreuse modérément ou fortement émétogène. L'Aloxi® par voie injectable est approuvé au Canada pour la prévention chez les patients adultes et les patients pédiatriques âgés de 2 à 17 ans des nausées et des vomissements incoercibles et tardifs provoqués par une chimiothérapie anticancéreuse. Knight a pris en charge les activités commerciales et relancé Akynzeo® au Brésil, en Argentine et au Canada ainsi qu'Aloxi® au Canada en 2022.

Selon les données d'IQVIA, les ventes de Akynzeo® au Canada ont été de respectivement 2 206 \$ et 7 952 \$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit une croissance de respectivement 30 % et 27 % par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Fostamatinib

Le 24 mai 2022, Knight a annoncé qu'elle avait conclu une convention avec Rigel visant les droits exclusifs de commercialiser en Amérique latine le fostamatinib, un inhibiteur de la tyrosine kinase administré par voie orale qui agit contre la tyrosine kinase splénique (SYK). Le fostamatinib est offert sur le marché aux États-Unis sous la marque TAVALLISSE® et en Europe sous la marque TAVLESSE® pour le traitement de la thrombopénie immunitaire chronique. Le 8 juin 2022, Rigel a publié les principales données d'efficacité et de sécurité des essais cliniques de phase 3 du fostamatinib chez les patients présentant une anémie hémolytique auto-immune à anticorps chauds. L'essai n'a pas démontré de signification statistique pour le critère d'efficacité primaire de la réponse durable de l'hémoglobine dans l'ensemble de la population étudiée. Le profil de sécurité était conforme à l'expérience clinique antérieure et aucun nouveau problème de sécurité n'a été découvert. Rigel a procédé à une analyse approfondie de ces données afin de mieux comprendre les différences entre les caractéristiques des patients et les résultats et a soumis ses conclusions à la FDA. En octobre 2022, Rigel a annoncé qu'elle avait reçu des lignes directrices à la suite de l'examen de ces conclusions par la FDA. S'appuyant sur le résultat de l'essai et les lignes directrices de la FDA, Rigel n'a pas soumis de présentation supplémentaire de nouveau médicament pour cette indication. Le 1^{er} novembre 2022, Rigel a annoncé les principaux résultats de ses essais cliniques de phase 3 du fostamatinib chez les patients hospitalisés à risque élevé ayant la COVID-19. Bien que l'essai ait approché, mais n'ait pas atteint la signification statistique ($p=0,0603$) pour le critère principal d'évaluation d'efficacité du nombre de jours sous oxygène jusqu'au jour 29, tous les critères secondaires présélectionnés de l'étude ont favorisé numériquement le fostamatinib par rapport au placebo, y compris la mortalité, le temps de rétablissement durable, le changement dans l'évaluation de l'échelle ordinale et le nombre de jours en unité de soins intensifs.

En juillet 2023, Knight a déposé une demande d'autorisation de commercialisation du fostamatinib pour le traitement des patients adultes atteints de thrombocytopénie immunitaire (TPI) chronique qui ont eu une réponse insuffisante à un traitement antérieur, aux fins d'approbation par les organismes de réglementation au Mexique et en Colombie.

Au T1-24, Knight a déposé une demande d'approbation du fostamatinib auprès d'ANVISA au Brésil pour le traitement des patients adultes atteints de TPI chronique qui ont eu une réponse insuffisante à un traitement antérieur.

Nerlynx® (nélatinib)

Le 9 janvier 2019, Knight a conclu une convention de licence exclusive avec Puma en vue d'obtenir les droits exclusifs de commercialisation de Nerlynx® au Canada. Le 16 juillet 2019, Santé Canada a approuvé Nerlynx® pour le traitement adjuvant prolongé des femmes atteintes d'un cancer du sein à un stade précoce à récepteurs hormonaux positifs avec surexpression ou amplification du gène HER2 et qui ont reçu un traitement adjuvant à base de trastuzumab. Le 6 juillet 2021, Santé Canada a approuvé Nerlynx® en association avec la capécitabine pour le traitement des patientes adultes atteintes d'un cancer du sein métastatique amplifié ou surexprimé par le gène HER2, qui ont reçu au moins

⁵ Rojas C, Slusher BS., *European Journal of Pharmacology*, 2012;684(1-3):1-7; 6.

⁶ Navari RM et Apro M., *The New England Journal of Medicine*, 2016;374:1356-67.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

deux traitements antérieurs de type anti-HER2 au stade métastatique. En décembre 2019, le CEEP a publié son rapport final dans lequel il recommandait que Nerlynx[®] ne soit pas remboursé par les régimes publics d'assurance-médicaments. Knight a lancé Nerlynx[®] à la fin de 2019 et concentre ses efforts sur l'accès à ce médicament par les patients. Nerlynx[®] est maintenant couvert par plusieurs sociétés d'assurance privées au Canada. Selon les données d'IQVIA, les ventes de Nerlynx[®] au Canada ont été de respectivement 905 \$ et 3 384 \$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit une croissance de respectivement 24 % et 72 % par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Trelstar[®] (tripotoréline)

Le 8 janvier 2020, Knight a annoncé qu'elle avait conclu une convention avec Debiopharm visant les droits commerciaux au Canada de Trelstar[®] pour le traitement du cancer de la prostate à un stade avancé et pour la gestion et le soulagement de la douleur chronique associée à l'endométriose. Le 20 avril 2020, la Société a annoncé qu'elle prenait en charge les activités commerciales précédemment exercées par l'ancien partenaire de Debiopharm et a commencé à commercialiser Trelstar[®] au Canada. Selon les données d'IQVIA, les ventes de Trelstar[®] au Canada ont atteint respectivement 2 055 \$ et 7 319 \$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, ce qui représente une croissance de respectivement 39 % et 56 % par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Vidaza[®] (azacitidine)

Vidaza[®] est indiqué dans le traitement des patients atteints de l'un des sous-types de syndrome myélodysplasique : anémie réfractaire ou anémie réfractaire avec sidéroblastes en couronne (si elle est accompagnée de neutropénie ou de thrombocytopénie ou requiert des transfusions), d'anémie réfractaire avec excès de blastes, d'anémie réfractaire avec excès de blastes en transformation et de leucémie myélomonocytaire chronique. Knight détient les droits de commercialisation du produit au Brésil dans le cadre d'une entente de distribution avec BMS qui a été renouvelée en 2021.

Abraxane[®] (particules du paclitaxel liées aux protéines pour injection en suspension)

Abraxane[®] est indiqué pour le traitement de première intention de l'adénocarcinome métastatique du pancréas, en association avec la gemcitabine. Knight détient les droits de commercialisation du produit au Brésil dans le cadre d'une entente de distribution avec BMS qui a été renouvelée en 2021.

Halaven[®] (mésylate d'éribuline)

Halaven[®] par voie injectable est un dérivé synthétique de l'halichondrine B, appartenant à la classe des agents antinéoplasiques de type halichondrine. Halaven[®] est indiqué pour 1) le traitement des patients adultes atteints de cancer du sein local avancé ou de cancer du sein métastatique qui s'est propagé après au moins un type de chimiothérapie⁷ de la maladie au stade avancé. Le traitement antérieur doit avoir compris une anthracycline et une taxane administrées dans le contexte adjuvant ou métastatique sauf si ce schéma thérapeutique n'était pas approprié pour le patient, et 2) le traitement des patients atteints du sarcome des tissus mous métastatiques non résecables ayant suivi un protocole de chimiothérapie antérieur pour une maladie avancée ou métastatique. Halaven[®] est distribué sous licence d'Eisai et Knight détient les droits de commercialisation du produit en Amérique latine, sauf au Mexique. Eisai détient les droits de commercialisation du produit au Mexique.

Lenvima[®] (lenvatinib)

Lenvima[®] peut être appliqué pour les trois indications suivantes : 1) le traitement des patients adultes atteints d'un carcinome thyroïdien différencié (papillaire, folliculaire, à cellules de Hürthle) localement avancé ou métastatique, réfractaire à l'iode radioactif et progressif; 2) le traitement de patients adultes atteints de carcinome hépatocellulaire avancé ou non résecable qui n'ont pas reçu de traitement systémique antérieur; et dans certains pays d'Amérique latine, 3) le traitement de patients adultes atteints de carcinome hépatocellulaire avancé après un traitement antiangiogénique antérieur, en association avec évérolimus⁸. Lenvima[®] est distribué sous licence d'Eisai et Knight détient les droits de commercialisation du produit en Amérique latine, sauf le Mexique. Eisai détient les droits de commercialisation du produit au Mexique.

⁷ En Colombie, après au moins deux protocoles de chimiothérapies pour maladie avancée.

⁸ Les indications ne sont pas incluses en Colombie.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Deux sociétés ont obtenu l'approbation d'ANSIVA pour un produit générique de lenvatinib au Brésil au cours de 2023. De plus, l'une de ces sociétés a reçu l'approbation d'ANVISA pour une marque du produit générique de lenvatinib au cours de 2024. Knight et Eisai collaborent pour conserver l'exclusivité commerciale de Lenvima® au Brésil. Malgré les mesures prises par les deux sociétés, d'autres produits génériques ou de marque de lenvatinib pourraient être lancés au Brésil en 2024.

PRODUITS GÉNÉRIQUES DE MARQUE***Ladevina® (lénalidomide)***

Ladevina® est indiqué pour 1) le traitement, à titre de monothérapie d'entretien, du myélome multiple diagnostiqué précocement chez des patients qui ont reçu une greffe de cellules souches autologues et chez les patients atteints d'un lymphome à cellules du manteau réfractaire ou récidivant⁹, 2) le traitement de patients atteints d'une anémie avec dépendance transfusionnelle causée par un syndrome myélodysplasique de risque faible ou intermédiaire-1 associé à une anomalie chromosomique isolée del[5 q], 3) le traitement, en polythérapie, du myélome multiple chez les patients adultes sans traitement antérieur qui ne sont pas candidats à une greffe⁹ en Colombie après au moins deux protocoles de chimiothérapie pour maladie avancée, et 4) le traitement, en association avec la dexaméthasone et dans le cadre d'un traitement de deuxième intention, des patients atteints de myélome multiple qui ont reçu au moins un traitement antérieur et qui n'ont pas répondu au traitement.

Zyvalix® (acétate d'abiratéron)

Zyvalix® est indiqué en association avec la prednisone ou la prednisolone pour le traitement du carcinome de la prostate métastatique résistant à la castration et du carcinome de la prostate métastatique à risque élevé sensible à la castration.

Karfib® (carfilzomib)

Karfib® est indiqué en monothérapie pour le traitement des patients atteints de myélome multiple récidivant ou réfractaire qui ont reçu au moins un traitement antérieur. Administré en association avec la dexaméthasone ou à la fois avec la lenalidomide et la dexaméthasone, Karfib® est indiqué pour le traitement des patients atteints de myélome multiple récidivant ou réfractaire qui ont reçu au moins un traitement antérieur.

Au T2-23, Knight a soumis une demande d'autorisation de commercialisation de Karfib® au Chili. En février 2024, Knight a obtenu l'approbation de l'organisme de réglementation en Colombie pour Karfib®, et celui-ci devrait être mis en marché au S2-24.

Leprid® (acétate de leuprolide)

Leprid® est indiqué pour le traitement palliatif du cancer de la prostate au stade avancé.

Rembre® (dasatinib)

Rembre® est indiqué pour le traitement de la leucémie myéloïde chronique présentant le chromosome Philadelphie positif.

Au T2-23, Knight a soumis une demande d'autorisation de commercialisation de Rembre® au Chili.

Palbocil® et Bapocil® (palbociclib)

Palbocil® / Bapocil® est indiqué pour le traitement de patients atteints d'un cancer du sein localement avancé ou métastatique avec présence de récepteurs hormonaux et absence du récepteur 2 de croissance épidermique humain (RH+/HER2-) en association avec : un inhibiteur de l'aromatase, à titre de traitement endocrinien initial chez les femmes ménopausées; ou le fulvestrant chez les patients dont la maladie a évolué après un traitement endocrinien antérieur. Palbocil® a été mis en marché en Argentine en mars 2023 et Bapocil®, a été approuvé au Chili en mars 2023. En outre, Knight a déposé une demande d'approbation du Bapocil® à l'organisme de réglementation en Colombie au T4-22.

⁹ Les indications ne sont pas incluses en Colombie.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Xetrane® (pomalidomide)

Xetrane® est indiqué en association avec la dexaméthasone pour le traitement des patients adultes atteints de myélome multiple qui ont reçu au moins deux traitements antérieurs, y compris le lénalidomide et un inhibiteur du protéasome, et dont la maladie a progressé dans les 60 jours suivant la fin du dernier traitement. Xetrane® est également indiqué pour le traitement des adultes atteints du sarcome de Kaposi associé au SIDA après l'échec d'un traitement antirétroviral fortement actif ou chez les patients atteints du sarcome de Kaposi qui sont séronégatifs du VIH. Au T2-23, Knight a obtenu l'approbation du Xetrane® par l'organisme de réglementation au Chili.

Maladies infectieuses**PRODUITS NOVATEURS*****AmBisome® (amphotéricine B)***

AmBisome® est une préparation d'amphotéricine B liposomique administrée sous forme de poudre lyophilisée non pyrogène stérile par perfusion intraveineuse. Ce médicament est indiqué pour 1) le traitement empirique d'infections fongiques présumées chez des patients à risque de neutropénie fébrile; 2) le traitement de la méningite cryptococcique; 3) le traitement d'infections mycosiques ou de mycoses systémiques opportunistes et endémiques graves et profondes; 4) le traitement des fièvres persistantes d'origine indéterminée chez des patients neutropéniques qui ne répondent pas à l'antibiothérapie après 96 heures, ce qui est fortement révélateur d'une infection fongique systémique causée par *Candida*, *Aspergillus* ou *Cryptococcus*; et 5) le traitement de la leishmaniose viscérale chez les adultes et les enfants immunocompétents. AmBisome® est distribué sous licence de Gilead et fait partie du portefeuille des sociétés affiliées brésiliennes de Knight depuis plus de 20 ans.

Cresemba® (sulfate d'isavuconazonium)

Cresemba® est un antifongique azolé indiqué chez les adultes pour le traitement de l'aspergillose invasive et de la mucormycose invasive. Cresemba® est distribué sous licence de Basilea, et Knight détient les droits de commercialisation du produit en Amérique latine.

Impavido® (miltéfosine)

Le 27 février 2014, Knight a fait l'acquisition des droits à l'échelle mondiale d'Impavido® aux termes de la convention de séparation d'entreprise conclue avec Paladin. Impavido® est un médicament administré par voie orale à base de miltéfosine pour le traitement de la leishmaniose viscérale, cutanée ou cutanéomuqueuse causée par un parasite protozoaire se retrouvant dans plus de 20 espèces de *Leishmania* et a été approuvé pour la vente aux États-Unis, en Allemagne, au Népal et en Israël. Le lancement d'Impavido® aux États-Unis a été effectué en mars 2016 par le partenaire de commercialisation de Knight, à savoir Profounda.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

PRODUITS GÉNÉRIQUES DE MARQUE***Dolufevir® (dolutégravir)***

Dolufevir®, en association avec d'autres antiviraux, est indiqué pour le traitement des infections par VIH chez les adultes, les adolescents et les enfants de 6 ans ou plus et pesant au moins 20 kilos.

Autres domaines thérapeutiques spécialisés**PRODUITS NOVATEURS*****Exelon® (rivastigmine)***

Le 26 mai 2021, la Société a conclu une entente avec Novartis en vertu de laquelle elle acquerra les droits exclusifs de fabrication, de commercialisation et de vente d'Exelon® au Canada et en Amérique latine, ainsi qu'une licence exclusive d'utilisation de la propriété intellectuelle et de la marque Exelon® de Novartis dans ces territoires. Exelon® est un produit délivré sur ordonnance approuvé pour la première fois en 1997 et actuellement homologué et vendu dans quelque 90 pays. Exelon® est indiqué pour le traitement symptomatique de la démence légère à modérément sévère chez les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de la maladie de Parkinson.

Knight a conclu une entente de services transitionnels avec Novartis jusqu'au transfert de l'autorisation de commercialisation, pays par pays, période pendant laquelle Knight recevra un transfert de résultat net. Knight a pris en charge les activités commerciales se rapportant à Exelon® en Colombie au T2-22, au Brésil, en Uruguay, en Argentine et au Chili au T3-22, et au Mexique, au Pérou, en Équateur et au Canada au T4-22. Les autorisations de commercialisation d'Exelon® au Canada et dans tous les principaux pays d'Amérique latine ont été transférées à Knight. Avant l'acquisition d'Exelon® auprès de Novartis, le médicament faisait face à la concurrence de médicaments génériques ou de marque au Canada et dans la plupart des marchés de l'Amérique latine. Au T2-23, un compétiteur a lancé un médicament générique de marque d'Exelon® au Brésil.

Ibsrela® (ténapanor)

Le 16 mars 2018, Knight a conclu avec Ardelyx une convention de licence exclusive pour commercialiser Ibsrela® au Canada. Ibsrela® est un traitement par petite molécule de premier ordre du SCI-C. Ardelyx a reçu l'approbation réglementaire de la FDA des É.-U. en septembre 2019 pour Ibsrela®. Le 17 avril 2020, la Société annonçait que Santé Canada avait approuvé Ibsrela®. La Société a lancé Ibsrela® en mars 2021 et a obtenu le remboursement par la plupart des assureurs privés au Canada. Selon les données d'IQVIA, les ventes d'Ibsrela® au Canada ont été de respectivement 294 \$ et 818 \$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit une croissance de respectivement 70 % et 91 % par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Salofalk® (mésalazine)

Salofalk® est indiqué pour le traitement de la colite ulcéreuse aiguë ou pour le traitement préventif des récurrences ainsi que pour le traitement des épisodes aigus de la maladie de Crohn. Salofalk® est distribué sous licence de Dr. Falk Pharma et Knight détient les droits de commercialisation du produit en Colombie, en Argentine, au Chili et au Pérou.

Ursofalk^{MC} (acide ursodésoxycholique)

Ursofalk^{MC} est indiqué pour le traitement de la cirrhose biliaire primitive. Ursofalk^{MC} est distribué sous licence de Dr. Falk Pharma et Knight détient les droits de commercialisation du produit en Colombie, en Argentine, au Pérou et au Chili.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Imvexxy® (insert vaginal à base d'estradiol) et Bijuva® (estradiol et progestérone)

Le 31 juillet 2018, Knight a conclu une convention de licence exclusive visant les droits de commercialisation d'Imvexxy® et de Bijuva® au Canada et en Israël. Imvexxy® est approuvé pour le traitement de la dyspareunie modérée à grave (douleur vaginale associée à l'activité sexuelle), un symptôme de l'atrophie vulvo-vaginale due à la ménopause. Bijuva®, qui a été approuvé par Santé Canada en septembre 2020, est une hormonothérapie bio-identique combinée consistant en estradiol et progestérone sous forme de capsule orale de gélatine molle pour le traitement des symptômes vasomoteurs modérés à graves dus à la ménopause. Au T1-24, Knight a lancé Imvexxy® et Bijuva® au Canada. Imvexxy® livre concurrence sur le marché des produits liés à l'atrophie vulvo-vaginale, qui représentait plus de 90 millions de dollars en 2023 et a connu une croissance à un taux de croissance annuel composé de 9 % depuis 2020, selon les données d'IQVIA.

PRODUITS GÉNÉRIQUES DE MARQUE***Fibridoner® (pirfénidone)***

Fibridoner® est indiqué pour le traitement de la fibrose pulmonaire idiopathique de légère à modérée chez les adultes.

Toliscrin® (colistiméthate sodique)

Toliscrin® par voie injectable est indiqué pour le traitement des infections chroniques aiguës sévères ou résistantes, en raison des souches résistantes à la colistine du bacille pathogène Gram négatif, particulièrement lorsque l'infection est causée par des souches résistantes, dont le *Pseudomonas aeruginosa*. La colistiméthate sodique par voie inhalée est utilisée dans le traitement de la colonisation et de l'infection des voies aériennes au *Pseudomonas aeruginosa* qui est résistant à la tobramycine.

Tobradosa Haler® (tobramycine)

Tobradosa Haler® est indiqué pour le traitement des infections pulmonaires chroniques attribuables au *Pseudomonas aeruginosa* chez les adultes et les enfants âgés de 6 ans et plus souffrant de fibrose kystique.

Entente de transition et de résiliation conclue avec Gilead

La Société a conclu une entente de transition et de résiliation avec Gilead pour un portefeuille de produits pour le traitement du VIH et du VHC (la « modification de l'entente conclue avec Gilead »). Les produits sont actuellement distribués par Knight dans un ou plusieurs des pays suivants : Colombie, Pérou, Équateur, Bolivie et Paraguay. Dans le cadre de la modification de l'entente conclue avec Gilead, à compter du 1^{er} juillet 2022, Knight distribue les produits selon des modalités commerciales et financières modifiées mutuellement convenues, jusqu'au 30 avril 2023 ou jusqu'à l'achèvement de la transition réglementaire, logistique et commerciale par pays et par produit, selon la première éventualité. La modification de l'entente conclue avec Gilead n'a aucune incidence sur les produits distribués par la Société pour le compte de Gilead au Brésil.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

PORTEFEUILLE DE PRODUITS POTENTIELS

La Société estime que son portefeuille de produits novateurs et génériques de marque sera le moteur de la croissance future, bien que rien ne garantisse que le lancement de l'une ou l'autre de ces molécules aura lieu en raison des risques inhérents au développement, à la réglementation et à la législation, et aux risques commerciaux liés au lancement d'un produit pharmaceutique. Le portefeuille de molécules non divulguées de la Société qui pourraient éventuellement être lancées en tant que produits génériques de marque dans l'avenir comprend des produits développés en interne et sous licence aux étapes suivantes :

1. **Développement** : Formulation ou développement clinique en cours.
2. **Soumise pour approbation** : La molécule a été soumise par la Société auprès des autorités sanitaires pour approbation.
3. **Approuvée** : La molécule a obtenu l'approbation réglementaire, mais le lancement est soumis à des exigences techniques locales supplémentaires.

Portefeuille de produits potentiels et de produits à l'étape de précommercialisation

La Société s'attend à ce que son portefeuille de produits potentiels et de produits à l'étape de précommercialisation dégage des produits combinés de 120 000 \$ à 150 000 \$ au cours des années les plus fructueuses. Les produits à l'étape de précommercialisation sont à deux ans de la date de mise en marché, par pays.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

PRODUIT	INDICATION OU DOMAINE THÉRAPEUTIQUE ^{1,2,4}	TERRITOIRE ³						ANNÉE DE LANCEMENT / ANNÉE DE LANCEMENT PRÉVUE
		Canada	Brésil	Argentine	Colombie	Mexique	Autres	
Oncologie/hématologie								
Minijuvi® (tafasitamab)	Lymphome diffus à grandes cellules B (« LDGCB ») récidivant ou réfractaire		T1-24	Soumis	Soumis	Soumis	Homologation préalable	2024 -2025
Pemigatinib	Cholangiocarcinome métastatique		Soumis	Soumis	Soumis	Soumis	Homologation préalable	2025-2026
Fostamatinib	Traitement de la thrombopénie immune chronique		Homologation préalable	Homologation préalable	Soumis	Soumis		2025-2026
Imvexxy®	Dyspareunie modérée à grave	T1-24						2024
Bijuva®	Symptômes vasomoteurs modérés à graves dus à la ménopause	T1-24						2024
Palbocil®, Bapocil®	Cancer du sein				Soumis		Homologué	2025
Xetrane®	Myélome multiple				Soumis		Homologué	2025
Karfib®	Myélome multiple récidivant ou réfractaire				Homologué			2025
Rembre®	Leucémie myéloïde chronique						Soumis	2024
O501	Oncologie/ hématologie			Développement				2025
O502	Oncologie/ hématologie			Développement				2025
H401	Oncologie/ hématologie		Développement		Développement	Développement		2026-2027
H402	Oncologie/ hématologie		Développement					2028-2029
Autres domaines thérapeutiques spécialisés								
IPX203	Maladie de Parkinson	Homologation préalable	Homologation préalable	Homologation préalable	Homologation préalable	Homologation préalable	Homologation préalable	2027-2028
Qelbree ^{MC}	Trouble d’hyperactivité avec déficit de l’attention (TDAH)	Homologation préalable						2026-2027
C401 (SNC)	Autres domaines thérapeutiques spécialisés		Développement	Développement	Soumis		Développement	2025-2026
C402/403 (SNC)	Autres domaines thérapeutiques spécialisés		Développement		Développement	Développement		2026-2027

¹ Les produits au stade « homologation préalable » ont été soumis à l'approbation des organismes de réglementation et les produits au stade « soumis » sont en cours d'approbation par les organismes de réglementation. L'indication pour tous les produits aux stades « homologation préalable » et « soumis » est l'indication prévue au moment de l'approbation par les organismes de réglementation.

² Pour de plus amples renseignements sur l'indication, se reporter à la section 7, Produits.

³ Les produits pour lesquels une date est présentée sont ceux qui sont commercialisés par Knight à l'heure actuelle. L'information fournie correspond à la date à laquelle le produit a été mis en marché par Knight ou à la date à laquelle le produit ayant déjà été vendu a été acquis ou fabriqué sous licence par Knight.

⁴ Les produits au stade « homologué » ont été approuvés par les organismes de réglementation, mais n'ont pas encore été commercialisés.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Qelbree^{MC}

Au T4-23, Knight a obtenu une licence pour Qelbree^{MC} (viloxazine) au Canada. Qelbree^{MC} est une formulation à libération prolongée de viloxazine, un agent modulateur multimodal de la sérotonine et de la norépinéphrine, un médicament non stimulant pour le traitement du trouble du déficit d'attention avec hyperactivité (« TDAH »). Qelbree^{MC} est commercialisé aux États-Unis sous forme de médicament sur ordonnance pour traiter le TDAH chez les patients âgés de 6 ans et plus. S'appuyant sur les résultats de quatre essais pivots,¹¹⁻¹⁴ Qelbree^{MC} a reçu en 2021 l'approbation de la Food and Drug Administration américaine pour traiter les enfants entre 6 et 17 ans et, en 2022, pour traiter les adultes. Qelbree^{MC} fait également l'objet de plusieurs essais cliniques de phase 4¹⁵, dont le premier en association avec des psychostimulants pour le traitement des enfants et des adolescents atteints du TDAH (résultats préliminaires positifs rapportés en septembre 2023¹⁶). Le début d'un second essai clinique de phase 4¹⁷ parmi les enfants d'âge préscolaire atteints du TDAH est prévu pour janvier 2024. Un troisième essai clinique de phase 4¹⁸ vise à analyser l'effet de Qelbree^{MC} sur les troubles concomitants de l'humeur chez les patients atteints du TDAH. Qelbree^{MC} est le premier nouveau médicament non stimulant à pénétrer le marché depuis plus de 10 ans et constituera une nouvelle option dans ce segment évalué à plus de 80 000 \$, selon les données d'IQVIA, et qui présente toujours un important besoin médical non satisfait. Knight prévoit soumettre une demande d'approbation pour Qelbree^{MC} à l'organisme de réglementation concerné au S2-24.

IPX203

Après la fin de l'exercice, Knight a obtenu une licence pour IPX203 au Canada et en Amérique latine. IPX203 représente une nouvelle formulation orale de gélules à libération prolongée de carbidopa/lévodopa (« CD/LD ») destinée au traitement de la maladie de Parkinson. IPX203 contient des granules à libération immédiate (« LI ») et des billes enrobées à libération prolongée (« LP »). Les granules à LI se composent de CD et de LD, ainsi que d'un polymère désintégrant favorisant une dissolution rapide. Les billes à LP sont constituées de LD, enrobées d'un polymère assurant une libération lente du médicament, d'un polymère mucoadhésif gardant les granules plus longtemps sur la zone d'absorption, et d'un enrobage entérique empêchant les granules de se désintégrer prématurément dans l'estomac. IPX203 a fait l'objet de l'étude clinique RISE-PD, un essai clinique de phase 3 de 20 semaines, randomisé, à double insu, à double placebo et contrôlé par un agent actif, mené auprès de 630 patients. L'étude clinique RISE-PD a rempli ses objectifs primaires et secondaires et a révélé que le traitement par IPX203 améliorait de façon statistiquement significative le temps quotidien de « bon fonctionnement » avec des doses moindres d'IPX203 par rapport à la carbidopa/lévodopa à LI (moyenne des moindres carrés, 0,53 heure; IC à 95 %, 0,09-0,97). Lors de cette étude, IPX203 a été administré en moyenne trois fois par jour, contre cinq fois par jour pour la carbidopa/lévodopa à LI¹⁹. Selon les données d'IQVIA, IPX203 doit être compétitif sur un marché évalué à plus de 50 000 \$ au Canada et à plus de 120 000 \$ au Brésil, dont la part du marché consacrée à la libération contrôlée représente 15 000 \$ dans chaque pays.

10 Nasser A et al. (2020). A Phase III, Randomized, Placebo-controlled Trial to Assess the Efficacy and Safety of Once-daily SPN-812 (Viloxazine Extended-release) in the Treatment of Attention-deficit/Hyperactivity Disorder in School-age Children. *Clinical Therapeutics*, 42(8), 1452-1466. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.clinthera.2020.05.021>

11 Nasser A et al. (2021). Once-Daily SPN-812 200 and 400 mg in the treatment of ADHD in School-aged Children: A Phase III Randomized, Controlled Trial. *Clinical Therapeutics*, 43(4), 684-700. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.clinthera.2021.01.027>

12 Nasser A et al. (2021). A Phase 3, Placebo-Controlled Trial of Once-Daily Viloxazine Extended-Release Capsules in Adolescents With Attention-Deficit/Hyperactivity Disorder. *Journal of Clinical Psychopharmacology*, 41(4), 370-380. DOI: [10.1097/JCP.0000000000001404](https://doi.org/10.1097/JCP.0000000000001404)

13 Nasser A et al. (2022). A Phase III, Randomized, Double-Blind, Placebo-Controlled Trial Assessing the Efficacy and Safety of Viloxazine Extended-Release Capsules in Adults with Attention-Deficit/Hyperactivity Disorder. *CNS Drugs*, 36(8), 897-915. DOI: <https://doi.org/10.1007/s40263-022-00938-w>

14 US National Library of Medicine. (8 mars 2021). Open-label study of SPN-812 administered with psychostimulants in children and adolescents with ADHD (ADHD). Identificateur : NCT04786990. <https://clinicaltrials.gov/study/NCT04786990>

15 Supernus Announces New Qelbree® Data Showing Improvement in ADHD Symptoms. (2023, September 10). Tiré de <https://ir.supernus.com/node/13856/pdf>

16 US National Library of Medicine. (4 mars 2021). Evaluation of SPN-812 (viloxazine extended-release capsule) in preschool-age children with ADHD. Identificateur NCT04781140. <https://clinicaltrials.gov/study/NCT04781140>

17 Présenté à l'occasion de la journée R et D dans le domaine pharmaceutique le 18 octobre 2023

18 Hauser RA et al. *JAMA Neurol.* 1^{er} oct. 2023;80(10):1062-1069.

19 Les produits des activités ordinaires, compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, sont une mesure non conforme aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 8 – Prêts stratégiques

Knight finance d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie dans tous les marchés géographiques, dans le but de renforcer les liens au sein du secteur des sciences de la vie et d'obtenir les droits de distribution de produits au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger. En règle générale, les prêts portent intérêt à un taux situé dans la fourchette inférieure à deux chiffres et peuvent être assortis d'une contrepartie additionnelle pour la Société. Ces prêts sont souvent accompagnés de droits sur des produits ou d'options rattachées à ceux-ci pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger. Ces prêts renforcent les liens de Knight dans le secteur des sciences de la vie et, par conséquent, ont contribué à ce qu'elle obtienne, directement ou indirectement, des droits sur des produits. En date du présent rapport, Knight comptait deux prêts garantis en cours consentis à des sociétés du secteur des sciences de la vie, comme le présente le tableau ci-après. À ce jour, le portefeuille de prêts stratégiques a permis l'acquisition de Neuragen et l'obtention de droits de vente sous licence à l'égard de plusieurs produits d'Antibe, de Profounda et de Triumvira.

Solde notionnel des prêts au 31 décembre 2023

Entité	Date d'échéance	Taux d'intérêt	En monnaie d'origine	En \$ CA ¹
Synergy	31 mars 2024	15,5 %	7 392 \$ US	9 777 \$
Autres prêts stratégiques	15 avril 2025	10 %	2 771 \$ US	3 666 \$
Total			10 163 \$ US	13 443 \$

¹ Converti au taux de change de clôture de la Banque du Canada le 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2023, le solde notionnel des prêts (compte non tenu des intérêts incorporés dans le coût de l'actif) s'élevait à 13 443 \$ (10 163 \$ US) (38 701 \$ (28 574 \$ US) au 31 décembre 2022). Le tableau suivant présente les variations des prêts et autres débiteurs au cours des exercices clos les 31 décembre.

	Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier	Ajouts	Remboursement de prêts	Profit net (perte nette) sur les AF	Conversions ²	Effet de change ¹	Valeur comptable aux 31 décembre	Autres actifs financiers courants	Autres actifs financiers non courants
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2023									
Coût amorti	9 187	—	(2 181)	—	(3 163)	(176)	3 667	—	3 667
JVRN	28 904	—	(21 456)	(709)	5 491	(193)	12 037	12 037	—
Total	38 091	—	(23 637)	(709)	2 328	(369)	15 704	12 037	3 667
2022									
Coût amorti	6 272	3 130	(407)	—	—	192	9 187	5 430	3 757
JVRN	26 796	—	—	567	—	1 541	28 904	24 148	4 756
Total	33 068	3 130	(407)	567	—	1 733	38 091	29 578	8 513

¹ Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une perte de 86 \$ à titre de « (Profit) perte de change » au compte de résultat consolidé (profit de 1 541 \$ en 2022) et une perte de 282 \$ à titre de « Profit latent sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger » à l'état du résultat global consolidé (profit de 192 \$ en 2022).

² Par suite de la révision de la convention de prêt de Synergy, la dette a été convertie en un seul prêt à la JVRN au quatrième trimestre de 2023.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Moksha8

Le 15 février 2019, la Société a conclu une convention de financement avec Moksha8 pouvant atteindre jusqu'à 159 150 \$ (125 000 \$ US) (la « convention de financement »), sous réserve de certaines conditions, dont une tranche de 13 134 \$ (10 000 \$ US) a été initialement émise et comptabilisée à la JVRN. Le prêt porte intérêt au taux de 15 % par année et vient à échéance cinq ans après la date d'émission. Le 30 septembre 2019, la Société a consenti un prêt supplémentaire de 1 987 \$ (1 500 \$ US) à Moksha8 à un taux d'intérêt de 15 % par année. De plus, Knight a reçu des bons de souscription de Moksha8.

En septembre 2023, Acino a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant l'acquisition de Moksha8, qui a été clôturée au T4-23 (la « transaction liée à l'acquisition de Moksha8 »). La Société a recouvré le solde du capital du prêt et la juste valeur des bons de souscription à la clôture de la transaction liée à l'acquisition de Moksha8. Pour de plus amples renseignements sur la juste valeur du prêt stratégique à recevoir et les bons de souscription, ainsi que sur le profit comptabilisé au poste « profit net (perte nette) sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net » se reporter à la note 16, *Autres actifs financiers*, des états financiers consolidés annuels.

60P

Le 10 décembre 2015, la Société a conclu une convention de prêt stratégique avec 60P (le « prêt 60P »). En juillet 2023, 60P a annoncé la clôture de son premier appel public à l'épargne (« PAPE ») sur NASDAQ Capital Market, ce qui lui a permis d'obtenir un produit brut total de 7 500 \$ US. Depuis décembre 2019, la juste valeur du prêt 60P est de néant et la valeur nominale avant le PAPE était de 8 195 \$ (6 310 \$ US).

Parallèlement à la réalisation du PAPE, Knight a conclu une convention de conversion de dette visant la conversion du prêt 60P en actions ordinaires, en actions privilégiées, en certains droits rattachés aux produits et en un paiement d'étape de 10 000 \$ US payable à la vente d'Arakoda® ou de 60P (la « convention de conversion 60P »). Knight a reçu 1 153 897 actions ordinaires de 60P, soit 19,9 % des actions en circulation au 31 décembre 2023. De plus, Knight a reçu 78 803 actions privilégiées d'une valeur nominale de 10 655 \$ (7 880 \$ US) et d'un rendement en dividendes cumulé de 6 %. Si certaines conditions sont remplies, les actions privilégiées peuvent être converties, au gré de 60P, en actions ordinaires en utilisant le montant le moins élevé entre le cours moyen pondéré des actions ordinaires sur 10 jours avant la conversion ou le prix du PAPE. Au 31 décembre 2023, les actifs reçus étaient évalués à la JVRN et classés dans la catégorie « Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVRN » dans les états financiers annuels.

Section 9 – Placements stratégiques**Placements dans des fonds**

Knight investit dans des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie. Elle en dégage un rendement semblable à celui de tout autre commanditaire de ces fonds et peut obtenir un accès privilégié à des produits de soins de santé novateurs de partout dans le monde pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger. Depuis la mise en œuvre de la stratégie axée sur les fonds, Knight s'est engagée à investir auprès des gestionnaires de fonds ci-après, un total d'environ 136 604 \$, dont un montant de 8 751 \$ demeurerait engagé au 31 décembre 2023. À ce jour, les placements dans des fonds d'investissement de capital-risque ont mené à l'obtention de licences au Canada visant un portefeuille de produits d'Advaxis. Knight ne prévoit pas investir dans d'autres fonds de capital-risque.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Entité	Date prévue / de sortie	Engagements de fonds en monnaie d'origine	En \$ CA ¹
Teralys Capital	Oct. 2029	30 000 \$ CA	30 000 \$
Domain Associates LLC	Déc. 2027	25 000 \$ US	29 063 \$
Forbion Capital Partners	Oct. 2025	19 500 €	27 550 \$
Gestion d'actifs sectoriels	Juill. 2025	13 000 \$ US	13 919 \$
Sanderling Ventures LLC	Déc. 2027	10 000 \$ US	11 625 \$
HarbourVest Partners LLC	Avr. 2030	10 000 \$ CA	10 000 \$
TVM Capital GmbH	Mars 2025	1 600 \$ US	1 996 \$
Bloom Burton Healthcare Lending Trust ²	Déc. 2023	1 500 \$ CA	1 500 \$
Genesys Capital Management (Fund III) Inc.	Août 2031	1 000 \$ CA	1 000 \$
Total			126 653 \$

¹ Converti au taux de change à midi de la Banque du Canada à la date d'engagement (en utilisant le taux de clôture au 31 décembre 2023, l'engagement total aurait représenté 136 604 \$).

² Représente un placement dans un fonds de titres de créance.

Aux 31 décembre	2023	2022
Depuis la création :		
Appels de fonds	159 781	156 339
Distributions reçues	(129 326)	(124 273)
Profit réalisé	70 062	68 451
Profit latent	8 205	31 887
Ratio valeur totale-capital versé¹	1,49x	1,65x
Profits éventuels ²	12 914	11 504
Ratio valeur totale-capital versé¹, compte tenu des profits éventuels²	1,57x	1,73x

¹ Le ratio valeur totale-capital versé correspond aux distributions reçues des fonds stratégiques et à la valeur résiduelle non encore réalisée par rapport au capital versé.

² Knight ne comptabilise certains profits éventuels liés aux placements connexes dans les fonds stratégiques que lorsqu'il est probable que ces profits seront réalisés. Les profits éventuels sur les placements dans les fonds stratégiques comprennent les paiements d'étape dans les fonds stratégiques en fonction de la survenue de certains événements, comme le succès clinique d'un essai, l'approbation réglementaire d'un médicament ou certains événements fondés sur les ventes.

Le tableau suivant présente les variations dans les placements dans des fonds comptabilisés à la JVRN au cours des exercices clos les 31 décembre :

	Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier	Ajouts ¹	Distributions ^{2,3}	Profit net (perte nette) sur les AF	Effet de change ⁴	Valeur comptable aux 31 décembre	Autres actifs financiers courants	Autres actifs financiers non courants
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2023	132 404	4 652	(5 290)	(21 983)	(834)	108 949	—	108 949
2022	151 389	6 307	(6 478)	(23 325)	4 511	132 404	—	132 404

¹ Placements dans des fonds de titres de capitaux propres ou des fonds de titres de créance, y compris 50 \$ US et 1 209 € (y compris 870 \$ US et 1 552 € en 2022). Comprennent des ajouts sans effet de trésorerie de 2 398 \$ (2 476 \$ en 2022).

² Distribution reçue ou à recevoir des fonds, y compris 46 \$ US et 798 \$ € (y compris 2 221 € en 2022).

³ Comprennent une distribution à recevoir de 874 \$ (404 \$ en 2022). Comprennent des distributions sans effet de trésorerie de 2 856 \$ (2 493 \$ en 2022).

⁴ Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé un profit de 970 \$ à titre de « (Profit) perte de change » dans le compte de résultat consolidé (perte de 1 245 \$ en 2022) et d'une perte de 1 887 \$ à titre de « (Profit) latent (perte latente) sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger » à l'état du résultat global (profit de 5 756 \$ en 2022).

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Forbion Capital Partners

Le 24 juillet 2018, Replimune Group, Inc. (« REPL »), placement détenu par Forbion Capital Partners (« Forbion »), a annoncé la clôture de son premier appel public à l'épargne à un prix d'offre de 15 \$ US par action. Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une perte latente de respectivement 5 945 \$ (4 495 \$ US) et 12 856 \$ (9 720 \$ US) et a comptabilisé, à ce jour, un profit latent de 2 938 \$ (2 221 \$ US) en lien avec REPL.

Domain Associates LLC

Le 26 mai 2021, Singular Genomics Systems, Inc. (« SGS »), placement détenu par Domain Associated LLC (« Domain »), a annoncé la clôture de son PAPE à un prix d'offre de 22 \$ US par action. Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé un profit latent de respectivement 118 \$ (89 \$ US) et 2 308 \$ (1 745 \$ US) et a comptabilisé, à ce jour, une perte latente de 959 \$ (725 \$ US) en lien avec SGS.

GESTION DU RISQUE**Section 10 – Gestion des risques****10.1 Risque de change**

La Société est exposée de façon importante aux devises des marchés émergents d'Amérique latine. Knight génère une importante partie de ses produits des activités ordinaires en BRL, ARS et COP et autres devises latino-américaines (BOB, MXN, PEN, PYG, UYU et CLP). Ces devises ont toujours été volatiles et pourraient entraîner des variations importantes des résultats de la Société lorsqu'ils sont convertis en \$ CA. De plus, Knight est exposée à une asymétrie des devises en raison de certains produits pharmaceutiques, ingrédients pharmaceutiques actifs et coûts d'exploitation libellés dans des devises de marchés développés (CHF, \$ US et €). L'asymétrie des devises expose Knight à un risque de change qui pourrait entraîner des variations importantes de la marge brute ou du résultat net de la Société.

Risque de change lié aux actifs financiers nets

Une importante portion des actifs ou des passifs financiers nets détenus par Knight sont libellés en \$ US, €, BRL, CLP, MXN, COP et ARS, ce qui entraîne un risque financier imputable aux variations de la valeur des devises par rapport au dollar canadien. La Société a des filiales en Amérique latine dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le \$ CA. Knight ne croit pas que l'incidence du change sur le compte de résultat consolidé représente l'ensemble de l'exposition au risque de change. L'analyse qui suit ne tient pas compte des soldes intersociétés, mais tient compte des soldes qui sont réévalués en \$ CA par le biais des autres éléments du résultat global. Toutes choses étant égales par ailleurs, une dépréciation de 5 % du \$ CA aurait entraîné les variations présentées ci-après dans le compte de résultat consolidé ou dans l'état des autres éléments du résultat global :

	\$
Risque de change (variation de 5 %)	
\$ US	7 678
€	896
BRL	(465)
ARS	(14)
CLP	(219)
COP	(397)
MXN	8

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

10.2 Risque de prix sur titres de capitaux propres

La valeur comptable des placements exposés au risque de prix sur titres de capitaux propres était comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Placements dans des titres de capitaux propres	3 413	3 957
Placements dans des fonds	108 949	132 404
Dérivés	303	2 111
Total	112 665	138 472

La Société évalue périodiquement et au moins une fois au cours de la période de présentation de l'information financière si ses placements dans des titres de capitaux propres ont subi une perte de valeur. Les prix de marché peuvent fluctuer et, ainsi, le montant réalisé à la vente ultérieure d'un placement peut différer considérablement de la valeur de marché présentée. Les fluctuations du prix de marché d'un titre peuvent découler de changements observés dans les caractéristiques économiques sous-jacentes de l'entité émettrice, du prix relatif d'autres placements et des conditions générales du marché. De plus, le volume des opérations ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières ont une incidence sur les montants qui seront réalisés. Le conseil d'administration de la Société passe en revue et approuve régulièrement les décisions en matière de placement dans des titres de capitaux propres.

10.3 Risque de taux d'intérêt

La Société court un risque de taux d'intérêt lié aux produits d'intérêts sur sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses titres négociables. Des détails sur les dates d'échéance et les taux d'intérêt effectifs sont fournis à la note 7, *Titres négociables*, des états financiers consolidés annuels. Toutes choses étant égales par ailleurs, un recul de 1 % du taux d'intérêt sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les titres négociables aurait entraîné une diminution des produits d'intérêts de 1 618 \$ sur une période de un an.

La Société court un risque lié aux taux d'intérêt en raison de ses emprunts bancaires. Des détails sur les dates d'échéance et les taux d'intérêt effectifs sont fournis à la section 6, *Situation de trésorerie et sources de financement*, du rapport de gestion. Les emprunts contractés avec Bancolumbia et IFC sont assortis de taux d'intérêt variables qui fluctuent avec les taux CDI, IBR et le TIIE. Le CDI, l'IBR et le TIIE applicables correspondent à la moyenne des taux applicables au cours de chaque période d'accumulation des intérêts. Toutes choses étant égales par ailleurs, une hausse de 1 % du taux d'intérêt aurait entraîné une hausse de 619 \$ de la charge d'intérêts sur une période de un an.

10.4 Risque de liquidité

La Société génère suffisamment de flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation pour satisfaire à ses obligations à leur échéance. La Société dispose de suffisamment de fonds provenant de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses titres négociables dans l'éventualité où ses besoins de trésorerie dépasseraient la trésorerie provenant de ses activités d'exploitation afin de couvrir toutes ses obligations financières. La Société prévoit ses flux de trésorerie prévisionnels de façon périodique tant par filiale que de manière consolidée. Si des problèmes sont relevés, les équipes de direction travaillent avec les équipes locales pour fournir un soutien en matière de liquidité. La Société négocie des lignes de crédit avec des banques mondiales et régionales afin de diversifier ses options et de garantir des taux de financement concurrentiels.

Au 31 décembre 2023, il n'y avait pas de restriction au titre des flux de trésorerie de ces fonds, et aucun de ces fonds n'avait été engagé de quelque façon que ce soit, à l'exception de ce qui est énoncé à la note 4, *Titres négociables*, des états financiers consolidés annuels.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

10.5 Risque de crédit

La Société évalue son risque de crédit maximal à 218 287 \$ (273 860 \$ au 31 décembre 2022), soit le montant global des actifs suivants : créances clients, autres créances, intérêts à recevoir, prêts consentis et placements dans des fonds.

Les placements à court terme, notamment les titres négociables et les soldes des équivalents de trésorerie, sont assujettis à un risque de variation de la valeur minime et sont investis auprès d'institutions dont la notation de crédit accordée par S&P ou DBRS est d'au moins A ou R1 (bas). À l'heure actuelle, les placements à court terme et les soldes des équivalents de trésorerie de la Société sont investis dans une seule institution financière canadienne.

La Société court un risque de crédit lié à ses clients et surveille constamment leur solvabilité. Les limites de crédit de chaque client sont établies après une analyse de l'historique de crédit, de la notation de crédit et des informations prospectives du client fournis par des sources internes et externes. Une politique de crédit a été mise en place pour s'assurer que ces limites sont revues périodiquement et ajustées immédiatement s'il y a lieu. De plus, la Société détermine les pertes sur crédit attendues en fonction du nombre de jours en souffrance des paiements et de la probabilité de recouvrement des montants impayés pour chaque client.

Le risque de crédit à l'égard des prêts et des intérêts à recevoir découle du risque d'insolvabilité ou de défaillance d'exploitation des partenaires associés aux transactions de prêts stratégiques. La Société a déterminé que les prêts évalués à la JVRN ont une notation de crédit se situant entre CCC+ et CC. La Société court également un risque de crédit à l'égard de ses placements dans des fonds et des instruments dérivés qui sont détenus par l'intermédiaire de fonds de capital-risque ou émis par une contrepartie.

10.6 Risque lié à l'environnement externe et à l'inflation

Le contexte macroéconomique mondial actuel se caractérise par des niveaux d'inflation élevés provoqués par plusieurs facteurs externes, notamment les contraintes de la chaîne d'approvisionnement mondiale, les conflits en cours entre l'Ukraine et la Russie, ainsi qu'au Moyen-Orient, et la volatilité des conditions financières et économiques à l'échelle mondiale. Malgré la réduction de l'inflation au cours des derniers mois en réponse aux politiques énergiques de resserrement monétaire mises en œuvre par les banques centrales à l'échelle mondiale, la Société continue de subir des pressions inflationnistes dans l'ensemble des régions où elle est présente, ce qui se reflète sur ses charges d'exploitation, mais aussi sur les charges de rémunération, le coût des matières premières et le coût des produits en raison de l'augmentation des coûts de ses partenaires et de ses fournisseurs, tant dans les marchés développés que dans les marchés émergents. Ces augmentations de coûts ne peuvent être compensées dans la même mesure par des augmentations du prix de nos produits en raison de la réglementation locale des prix en vigueur et des pressions exercées par la concurrence pour certains de nos produits. Rien ne garantit que les pressions inflationnistes soutenues n'aient pas d'effet semblable sur les activités futures de Knight.

10.7 Incidence des conflits en cours

Nous n'exerçons aucune activité commerciale en Israël, en Ukraine ni en Russie. Compte tenu de l'évolution rapide de la situation, il n'est pas possible de prédire quelle sera l'incidence des conflits en cours sur les chaînes d'approvisionnement, les prix des produits de base, le contexte économique en général ou les marchés financiers, ces conflits ayant duré plus longtemps qu'anticipé et étant susceptibles de se poursuivre sur une période prolongée.

Même si les conflits en cours n'ont pas perturbé notre approvisionnement en matières premières, nous surveillons attentivement tout problème qui pourrait en découler. Le risque continu que représentent les conflits en cours et leur intensification peut avoir une incidence négative importante sur notre entreprise, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

10.8 Risque lié aux marchés émergents

La Société est exposée à des risques supplémentaires liés à l'investissement et à l'exploitation à l'étranger, y compris les marchés émergents. L'exploitation dans de tels marchés comporte des risques financiers, juridiques et politiques inhérents importants. Si Knight ne réussissait pas l'intégration de son acquisition, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités d'exploitation, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie. En outre, les activités des territoires à l'étranger sont exposées à des risques inhérents à la conduite d'activités commerciales à l'étranger, dont la possibilité de nationalisation ou d'expropriation, le contrôle des prix et des taux de change, les fluctuations de la valeur relative des devises, l'instabilité politique et les mesures gouvernementales restrictives. Outre l'exposition liée à ses activités d'exploitation dans des marchés émergents, Knight est aussi exposée au risque lié au contexte inflationniste mondial. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section 10.6, *Risque lié à l'environnement externe et à l'inflation*.

10.9 Facteurs de risque

Les investisseurs sont invités à examiner attentivement les risques mentionnés dans le présent rapport de gestion, ainsi que les facteurs de risque décrits dans la notice annuelle de la Société à la rubrique « Facteurs de risque », qui sont intégrés par renvoi aux présentes. Les informations fournies dans le présent rapport de gestion sont assujetties aux facteurs de risque décrits dans la notice annuelle. D'autres risques et incertitudes dont la Société n'a pas connaissance à l'heure actuelle ou qu'elle juge négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable sur les activités de la Société. Si l'un de ces risques devait se matérialiser comme il est décrit dans la notice annuelle, cela pourrait nuire considérablement aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société. En outre, si la Société ne répond pas aux attentes des marchés publics pendant une période donnée, le cours de ses actions ordinaires pourrait reculer. Avant de prendre une décision d'investissement, les investisseurs éventuels doivent examiner attentivement les facteurs de risque figurant dans la notice annuelle et d'autres documents publics.

Pour une analyse détaillée des facteurs de risque additionnels, se reporter à la dernière notice annuelle de la Société, accessible sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**Section 11 – Principales informations financières trimestrielles**

	T4-23	T3-23	T2-23	T1-23	T4-22	T3-22	T2-22	T1-22
Produits des activités ordinaires	74 197	81 500	89 905	82 597	81 655	72 281	75 820	63 807
Résultat net	(24 326)	9 588	1 840	(3 937)	(15 188)	1 591	2 516	(18 811)
BAlIA ajusté¹	12 057	15 512	14 269	18 237	13 821	9 009	17 890	13 312
BAlIA ajusté par action¹	0,15	0,15	0,13	0,17	0,12	0,08	0,16	0,11
RPA – de base et dilué	(0,23)	0,09	0,02	(0,04)	(0,13)	0,01	0,02	(0,16)
Actions ordinaires en circulation (en milliers)	101 170	105 045	107 177	110 082	112 206	113 958	114 623	116 546
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables	161 825	153 815	141 623	160 469	172 674	145 142	136 235	156 396
Total de l'actif	945 493	1 011 149	1 013 743	1 044 774	1 054 836	1 035 343	1 001 134	995 422
Total des passifs non courants	84 593	81 407	84 549	90 453	87 658	41 295	45 411	44 526

¹ Le BAlIA ajusté et le BAlIA ajusté par action sont des mesures non conformes aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

Section 12 – Données sur les actions en circulation

Le tableau suivant présente un résumé des données sur les actions.

Aux	13 mars 2024	31 décembre 2023
Actions ordinaires	101 170 382	101 170 382
Options sur actions	4 577 782	4 577 782
UAR	322 539	324 784
UAP	729 992	732 237
UAD	147 364	147 364
Bons de souscription	174 228	174 228

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le 12 juillet 2023, la Société a annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté son avis d'intention de procéder à une OPRCNA (l'« OPRCNA de 2023 »). Aux termes de l'OPRCNA de 2023, Knight peut acheter à des fins d'annulation jusqu'à 5 999 524 actions ordinaires de la Société, soit 10 % du flottant au 30 juin 2023. L'OPRCNA de 2023 a commencé le 14 juillet 2023 et prendra fin le 13 juillet 2024 ou à la date à laquelle la Société aura atteint le nombre maximal d'achats dans le cadre de l'OPRCNA, selon la première des deux occurrences. De plus, Knight a conclu une convention avec un courtier visant à faciliter l'acquisition de ses actions ordinaires aux termes de l'OPRCNA. Aux termes du RAAA de Knight, le courtier peut acheter des actions ordinaires à des moments où de tels achats seraient normalement interdits en vertu de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction que la Société s'impose. Il est possible d'obtenir sans frais un exemplaire de l'avis d'intention de procéder à l'OPRCNA en communiquant par courriel avec la Société, à l'adresse info@knighttx.com, ou par téléphone, au 514-484-4483.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a acheté 11 125 288 (5 649 189 en 2022) actions ordinaires à un prix moyen de 4,82 \$ (5,34 \$ en 2022), pour une contrepartie en trésorerie totalisant 53 479 \$ (30 069 \$ en 2022).

Les achats historiques d'actions dans le cadre du programme d'OPRCNA de Knight depuis sa création se présentent comme suit :

Date de lancement	État ¹	Nombre total d'actions approuvées aux fins de rachat	Nombre d'actions achetées ¹	Prix d'achat moyen (\$)	Contrepartie totale en trésorerie (\$) ¹
11 juillet 2019	Achevé	12 053 693	12 053 693	7,14	86 094
14 juillet 2020	Achevé	10 856 710	6 193 169	5,33	32 991
14 juillet 2021	Achevé	10 267 956	10 267 956	5,25	53 869
14 juillet 2022	Achevé	7 988 986	7 785 625	4,99	38 871
14 juillet 2023	En cours	5 999 524	5 793 863	4,83	27 989
Total		47 166 869	42 094 306	5,70	239 814

¹ Chaque OPRCNA a lieu sur une période maximale de un an à partir de sa date de lancement. Les nombres d'actions achetées et les montants de contrepartie totale en trésorerie concernent cette période de un an.

Section 13 – Utilisation du produit tiré du financement

À ce jour, Knight a dégagé un produit net d'environ 685 000 \$ dans le cadre de cinq appels publics à l'épargne. Dans les prospectus simplifiés liés à ces placements, Knight a indiqué qu'elle avait l'intention d'utiliser une tranche importante du produit net i) aux fins d'acquisitions éventuelles a) pour l'obtention sous licence de droits de distribution de produits pharmaceutiques en vente libre et sur ordonnance et la promotion ciblée de ces produits et b) d'entreprises pharmaceutiques spécialisées dans des marchés de choix à l'étranger, ii) pour financer d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie au Canada et à l'étranger ainsi que pour investir dans les fonds d'investissement consacrés aux sciences de la vie, et iii) le solde, aux fins générales de l'entreprise.

Au 31 décembre 2023, Knight avait déployé et investi, ou s'était engagée à déployer et à investir, plus de 925 000 \$ aux fins présentées dans les prospectus, comme il est décrit ci-dessus. Knight prévoit disposer de fonds suffisants pour atteindre ses objectifs commerciaux et ses étapes importantes comme il est décrit dans les prospectus.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 14 – Versement de dividendes

La Société n'a pas versé de dividendes sur ses actions ordinaires depuis sa création et ne prévoit pas en déclarer dans un avenir prévisible. La politique actuelle de Knight consiste à conserver les bénéfices pour financer l'acquisition et le développement de nouveaux produits et réinvestir dans la croissance de la Société. Toute décision future de verser des dividendes sera prise à la discrétion du conseil d'administration de la Société en fonction de la situation financière de la Société, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins en capital et d'autres facteurs semblables que le conseil d'administration jugera pertinents.

Section 15 – Réglementation des prix de certains médicaments

Pour de plus amples renseignements sur la réglementation des prix et les risques liés aux prix dans les différents marchés où Knight exerce ses activités, se reporter à la notice annuelle de Knight, déposée sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Section 16 – Instruments financiers

La politique de placement de la Société régit les activités d'investissement liées à la trésorerie. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds de titres de capitaux propres, de fonds de titres de créance, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides à échéances diverses et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

Section 17 – Arrangements hors bilan

Les arrangements hors bilan de la Société se composent des obligations contractuelles et des ententes visant le développement, les ventes, la commercialisation et les droits de distribution de médicaments novateurs. La résiliation de ces arrangements dans le cours normal des activités comprend le transfert efficace des responsabilités et obligations en cours au donneur de licence en vertu d'un calendrier et de modalités qui auront été convenus. Outre ces obligations et ces engagements contractuels, la Société n'est partie à aucun arrangement hors bilan qui aurait, ou qui serait susceptible d'avoir, à l'heure actuelle ou ultérieurement, une incidence sur la situation financière, l'évolution des produits et des charges, les résultats d'exploitation, les liquidités, les dépenses d'investissement ou les sources de financement de la Société qui sont importantes pour les investisseurs.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 18 – Engagements

Dans le cours normal des activités, la Société obtient des droits de développement, de vente, de commercialisation et de distribution de médicaments novateurs en contrepartie de redevances ou de paiements liés aux produits. Ces paiements sont réputés être des engagements opérationnels courants et, par conséquent, ne sont pas compris aux présentes. La Société a conclu diverses conventions qui comprennent des engagements contractuels s'étendant au-delà de la période considérée. Ces engagements sont classés en trois catégories principales : engagements de fonds, paiements d'étape et engagements d'achat. Les engagements de la Société au 31 décembre 2023 étaient les suivants :

i) Engagements de fonds

Au 31 décembre 2023, aux termes des conventions de la Société conclues avec des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, un montant de 8 751 \$ (11 787 \$ au 31 décembre 2022), y compris 750 \$ [567 \$ US] (865 \$ [639 \$ US] et 1 078 \$ [745 €] au 31 décembre 2022), est disponible sur la durée de vie des fonds (montants établis en fonction des taux de change de clôture).

Au 20 mars 2024, un montant de 8 766 \$ était toujours disponible par les fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie.

ii) Paiements d'étape et engagements d'achat

Conformément à certaines conventions, Knight peut devoir verser une contrepartie additionnelle si la Société atteint certains volumes de ventes ou si certaines étapes sont franchies, comme l'obtention de l'approbation par les organismes de réglementation. La Société pourrait devoir verser jusqu'à 374 805 \$, dont 87 014 \$ [65 790 \$ US], 155 689 \$ [98 800 CHF] et 1 818 \$ [1 243 €] (359 567 \$, dont 74 776 \$ [55 210 \$ US], 144 851 \$ [98 800 CHF] et 1 436 \$ [993 €] au 31 décembre 2022), à l'atteinte de certains volumes de ventes, à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation ou à l'atteinte d'autres étapes liées à des produits précis.

Au 20 mars 2024, la Société pourrait devoir verser jusqu'à 386 722 \$ à l'atteinte de certains volumes de ventes, à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation ou à l'atteinte d'autres étapes liées à des produits spécifiques.

En outre, Knight s'est engagée à acheter des stocks de produits pharmaceutiques jusqu'à concurrence de 10 504 \$ [4 987 CHF, 2 000 \$ US] (11 710 \$ [738 €, 5 412 CHF et 2 000 \$ US] au 31 décembre 2022) au cours de la période de cinq ans après leur commercialisation respective. Pour les produits déjà sur le marché à l'heure actuelle, la Société s'est engagée à acheter des stocks de 164 437 \$ [285 200 BRL, 48 402 \$ US et 14 390 CHF] (212 744 \$ [427 800 BRL, 64 182 \$ US et 11 059 CHF] au 31 décembre 2022) au cours des sept prochaines années.

	\$
2024	55 507
2025	56 177
2026	17 526
2027	17 748
2028 et par la suite	17 479
Total	164 437

Au 20 mars 2024, Knight s'est engagée à acheter des stocks de produits pharmaceutiques jusqu'à concurrence de 7 641 \$ au cours de la période de cinq ans après leur commercialisation respective et s'est engagée à acheter 155 865 \$ de stocks de produits qui sont actuellement lancés.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

De plus, la Société s'est engagée à respecter certaines obligations en matière de dépenses à l'égard de la force de vente et de la commercialisation d'un de ses produits au cours de la période de cinq ans suivant sa commercialisation.

Section 19 – Transaction entre parties liées

Pharmascience Inc., société contrôlée par le président du conseil d'administration de la Société, a fourni à la Société des services administratifs totalisant environ 41 \$ (34 \$ en 2022) pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Section 20 – Information sectorielle

La Société a un seul secteur à présenter, soit celui englobant les activités liées au développement, à l'acquisition, à l'achat et la vente de droits sous licence, à la commercialisation et la distribution de produits pharmaceutiques novateurs, de produits de santé destinés aux consommateurs et d'appareils médicaux. Ce secteur rend compte de la structure de gestion révisée et de la manière dont le principal décideur opérationnel évalue l'entreprise.

Information géographique

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires par pays, en fonction de l'emplacement du client.

	Trimestres clos les 31 décembre			Variation	
	2023	2022	2022		
	Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 ³	Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 ³	Devises constantes ⁴	Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 ³	
Produits des activités ordinaires	\$	\$	\$	\$ ¹	% ²
Brésil	45 004	42 039	44 758	2 965	7 %
Colombie	12 080	11 462	13 609	618	5 %
Argentine	10 275	11 177	11 177	(902)	8 %
Reste de l'Amérique latine	12 166	11 266	11 692	900	8 %
Canada	5 726	3 989	3 989	1 737	44 %
Autres ⁵	3 151	3 873	3 813	(722)	19 %
Total	88 402	83 806	89 038	4 596	5 %

¹ Un écart positif représente un effet positif sur les produits des activités ordinaires, tandis qu'un écart négatif représente un effet négatif sur les produits des activités ordinaires.

² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

³ Les produits des activités ordinaires, compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, sont une mesure non conforme aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

⁴ Les produits des activités ordinaires en devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

⁵ Comprennent l'Europe, les États-Unis et d'autres pays.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits des activités ordinaires	Variation Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 ³	
	\$ ¹	% ²
Brésil	2 965	7 % • Attribuable à l'appréciation du BRL par rapport au dollar canadien
Colombie	618	5 % • Aucun écart important
Argentine	(902)	8 % • Attribuable au cycle de vie des produits à maturité
Reste de l'Amérique latine	900	8 % • Aucun écart important
Canada	1 737	44 % • Croissance des principaux produits promus, notamment Trelstar®, et à la prise en charge des activités commerciales d'Akynzeo® à la fin de 2022
Autres	(722)	19 % • Aucun écart important
Total	4 596	5 %

¹ Un écart positif représente un effet positif sur les produits des activités ordinaires, tandis qu'un écart négatif représente un effet négatif sur les produits des activités ordinaires.

² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

³ Les produits des activités ordinaires, compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, sont une mesure non conforme aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

Produits des activités ordinaires	Exercices clos les 31 décembre				
	2023 Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 ³	2022 Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 ³	2022 Devises constantes ⁴	Variation Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 ³	
	\$	\$	\$	\$ ¹	% ²
Brésil	167 951	133 888	142 976	34 063	25 %
Colombie	44 849	46 275	47 162	(1 426)	3 %
Argentine	39 297	46 698	46 698	(7 401)	16 %
Reste de l'Amérique latine	54 153	39 721	42 664	14 432	36 %
Canada	19 636	11 318	11 318	8 318	73 %
Autres ⁵	17 252	13 870	14 681	3 382	24 %
Total	343 138	291 770	305 499	51 368	

¹ Un écart positif représente un effet positif sur les produits des activités ordinaires, tandis qu'un écart négatif représente un effet négatif sur les produits des activités ordinaires.

² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

³ Les produits des activités ordinaires, compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, sont une mesure non conforme aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

⁴ Les produits des activités ordinaires en devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

⁵ Comprennent l'Europe, les États-Unis et d'autres pays.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits des activités ordinaires	Variation Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 ³		
	\$ ¹	% ²	
Brésil	34 063	25 %	• Attribuable aux produits des activités ordinaires supplémentaires de 18 200 \$ liés au contrat MSB visant AmBisome et à la croissance des produits promus, notamment Lenvima® et Cresemba®, ainsi qu'au nouveau lancement d'Akynzeo® au S2-22 • Augmentation d'environ 6 200 \$ attribuable au changement de traitement comptable appliqué à Exelon®, passant de la comptabilisation d'un profit net au transfert à la comptabilisation des produits et des coûts de vente connexes • Augmentation de 9 088 \$ attribuable à l'appréciation du BRL par rapport au dollar canadien
Colombie	(1 426)	3 %	• Croissance des produits promus, notamment Lenvima® et Cresemba®, contrebalancée par la transition et la résiliation planifiées dans le cadre de la modification de l'entente conclue avec Gilead en date du 1^{er} juillet 2022
Argentine	(7 401)	16 %	• Attribuable au cycle de vie des produits à maturité
Reste de l'Amérique latine	14 432	36 %	• Croissance des produits promus, notamment Lenvima® et Cresemba®, et habitudes d'achat de certains clients • Accroissement des produits des activités ordinaires d'environ 3 500 \$ attribuable au changement de traitement comptable appliqué à Exelon®, passant de la comptabilisation d'un profit net au transfert à la comptabilisation des produits et des coûts de vente connexes • Augmentation de 3 000 \$ attribuable à l'appréciation de certaines devises d'Amérique latine
Canada	8 318	73 %	• Croissance des principaux produits promus, notamment Trelstar®, et prise en charge des activités commerciales d'Akynzeo® à la fin de 2022
Autres	3 382	24 %	• Attribuable à l'augmentation de la demande pour Impavido®
Total	51 368		

¹ Un écart positif représente un effet positif sur les produits des activités ordinaires, tandis qu'un écart négatif représente un effet négatif sur les produits des activités ordinaires.

² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

³ Les produits des activités ordinaires, compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, sont une mesure non conforme aux PCGR; se reporter à la section 3.5, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Aux 31 décembre 2023 et 2022, les actifs d'exploitation non courants, qui se composent des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, du goodwill, des actifs au titre de droits d'utilisation et des autres créances à long terme, étaient détenus dans les régions suivantes :

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Actifs d'exploitation non courants		
Canada	74 401	63 217
Brésil	57 351	56 581
Argentine	26 544	34 562
Colombie	15 632	15 723
Uruguay	181 308	201 889
Luxembourg	38 635	45 998
Reste de l'Amérique latine	39 327	70 655
Total	433 198	488 625

Section 21 – Principales estimations et hypothèses comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction formule des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et les informations à fournir à l'égard des actifs et des passifs éventuels, présentés à la date des états financiers consolidés, et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges présentés pendant la période de présentation de l'information financière. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent la conjoncture économique la plus probable et les mesures que la direction entend appliquer. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations. Les principales estimations et hypothèses comptables de la Société sont présentées à la note 3, *Utilisation des jugements et estimations*, des états financiers annuels de 2023.

Prises de positions comptables récentes

L'International Accounting Standards Board a publié diverses prises de position ou interprétations des IFRS à l'intention du comité des normes de comptabilité et d'information financière qui seront en vigueur pour les exercices comptables à venir. La Société surveille attentivement les nouvelles normes comptables ainsi que les modifications apportées aux normes existantes et évalue leur incidence, le cas échéant, sur les états financiers consolidés. Aucune des normes publiées à ce jour ne devrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés.

Section 22 – Contrôles et procédures de communication de l'information

La Société s'est engagée à divulguer, sans délai et de façon exacte et pondérée toute l'information importante qui la concerne et à fournir un accès juste et équitable à cette information. La direction est responsable de l'établissement et du maintien des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») afin d'assurer que l'information utilisée en interne et diffusée à l'extérieur de la Société est complète et fiable. En raison des limites inhérentes à tout système de contrôle, une évaluation des contrôles peut seulement fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, que tous les problèmes de contrôle et que tous les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, pouvant survenir au sein de la Société ont été détectés. La direction modifie et améliore constamment ses systèmes de contrôle et ses procédures.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 23 – Contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »)

Il incombe à la direction de la Société de mettre en œuvre et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») adéquat. La Société a conçu le CIIF pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis à des fins externes conformément aux IFRS.

Tous les contrôles, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes, y compris la possibilité d'erreurs humaines et le contournement des contrôles ou des procédures. Par conséquent, rien ne garantit que les contrôles et procédures de communication de l'information ou le CIIF puissent éviter toutes les erreurs ou toutes les fraudes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la direction a évalué la conception et l'efficacité du fonctionnement de son CIIF au sens du Règlement 52-109. L'évaluation a été faite en interne par la Société selon les critères établis dans le document « Internal Control-Integrated Framework » publié par le COSO. La direction est d'avis qu'à la lumière de cette évaluation, le CIIF a été conçu de façon appropriée et qu'aucune faiblesse significative ou déficience importante n'avait été relevée au 31 décembre 2023.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, aucun changement important n'a été apporté au CIIF de la Société ayant influé ou étant raisonnablement susceptible d'influer de façon significative sur le CIIF.

États financiers consolidés annuels audités

Thérapeutique Knight Inc.
31 décembre 2023

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de **Thérapeutique Knight inc.**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **Thérapeutique Knight inc.** et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2023 et 2022, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont chaque question ci-après a été traitée dans le cadre de l'audit est fournie dans ce contexte.

Nous nous sommes acquittés des responsabilités décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* du présent rapport, y compris à l'égard de cette question. Par conséquent, notre audit a comporté la mise en œuvre de procédures conçues dans le but de répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures mises en œuvre en réponse à la question ci-après, fournissent le fondement de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés ci-joints.

Évaluation de la dépréciation du goodwill de Knight Therapeutics Europe S.A.**Question clé de l'audit**

Au 31 décembre 2023, la valeur comptable du goodwill s'élevait à 79,8 millions de dollars. La direction évalue au moins une fois l'an, ou à tout moment lorsqu'il existe un indice de dépréciation, si la valeur comptable du goodwill s'est dépréciée. Pour effectuer le test de dépréciation du goodwill, le groupe estime la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou groupe d'UGT auquel le goodwill a été affecté au moyen de la méthode de la valeur d'utilité selon laquelle les flux de trésorerie nets sont déterminés en fonction des budgets approuvés par le conseil d'administration. Le groupe présente les jugements, les estimations et les hypothèses importants et le résultat de son analyse concernant la dépréciation aux notes 2.3, 3 et 15 des états financiers consolidés.

Nous avons déterminé que l'audit du test de dépréciation du goodwill effectué par la direction est une question clé de l'audit étant donné la complexité, le degré de jugement et la subjectivité liés à l'évaluation des estimations et des hypothèses utilisées par la direction pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT. Les principales hypothèses ont compris les taux de croissance des produits des activités ordinaires, la marge bénéficiaire, les charges d'exploitation, le taux de croissance perpétuel et les taux d'actualisation, qui sont tributaires des prévisions concernant les conditions économiques et de marché futures, y compris les facteurs macroéconomiques.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Nos procédures d'audit ont compris, entre autres, ce qui suit :

- Nous avons obtenu et évalué le modèle de dépréciation de la direction et apprécié le caractère raisonnable des principales hypothèses utilisées dans les calculs, notamment les taux de croissance des produits des activités ordinaires, la marge bénéficiaire, les charges d'exploitation, le taux de croissance perpétuel et les taux d'actualisation.
- Nous avons acquis une compréhension des facteurs sur lesquels la direction s'est fondée pour formuler des hypothèses et les avons évalués, et avons comparé ces hypothèses avec les prévisions de croissance économique, les données de sociétés comparables et les éléments probants internes disponibles.
- Nous avons évalué l'exactitude historique des estimations du groupe en ce qui concerne les projections de flux de trésorerie des périodes précédentes en les comparant aux résultats réels.
- Nous avons évalué les taux d'actualisation et les méthodes d'évaluation du groupe avec l'aide de nos spécialistes en évaluation.
- Nous avons effectué une analyse de sensibilité des principales hypothèses afin d'évaluer la sensibilité de l'estimation aux changements et son incidence sur les résultats du test de dépréciation.
- Nous avons évalué les informations fournies par la direction dans les notes des états financiers consolidés sur les jugements importants liés à cette question.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations significatives, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sylvain Boucher.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 20 mars 2024

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A113209

BILANS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

Aux 31 décembre	Notes	2023	2022
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	58 761	71 679
Titres négociables	7	95 657	85 826
Créances clients	8	88 722	94 890
Autres débiteurs	9	7 427	11 290
Stocks	10	91 834	92 489
Charges payées d'avance et dépôts		4 881	3 344
Autres actifs financiers courants	16, 17	15 753	33 716
Impôt sur le résultat à recevoir		2 080	2 385
Total des actifs courants		365 115	395 619
Titres négociables	7	7 407	15 169
Charges payées d'avance et dépôts		7 767	3 266
Actifs au titre de droits d'utilisation	11	6 190	5 827
Immobilisations corporelles	12	11 669	16 806
Immobilisations incorporelles	13	289 960	338 780
Goodwill	15	79 844	82 274
Autres actifs financiers	16, 17	112 616	142 847
Actifs d'impôt différé	25	19 390	9 310
Autres créances à long terme	19	45 535	44 938
Total des actifs non courants		580 378	659 217
Total de l'actif		945 493	1 054 836

BILANS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars canadiens)

Aux 31 décembre	Notes	2023	2022
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Fournisseurs et charges à payer	20	85 366	106 061
Obligations locatives	11	1 728	2 578
Autres passifs		1 046	5 793
Emprunts bancaires	18	17 850	17 674
Impôt sur le résultat à payer		1 182	2 274
Autres soldes à payer		6 857	6 941
Total des passifs courants		114 029	141 321
Fournisseurs et charges à payer	20	5 251	2 669
Obligations locatives	11	5 497	5 050
Emprunts bancaires	18	44 016	52 398
Autres soldes à payer		27 012	23 176
Passifs d'impôt différé	25	2 817	4 365
Total du passif		198 622	228 979
Capitaux propres			
Capital social	22 i)	540 046	599 055
Bons de souscription		117	117
Surplus d'apport		25 991	23 664
Cumul des autres éléments du résultat global	23	29 829	41 266
Résultats non distribués		150 888	161 755
Total des capitaux propres		746 871	825 857
Total du passif et des capitaux propres		945 493	1 054 836

Engagements (note 31)

Voir les notes ci-jointes.

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Exercices clos les 31 décembre	<i>Notes</i>	2023	2022
Produits des activités ordinaires	27	328 199	293 563
Coût des produits vendus		175 547	155 502
Marge brute		152 652	138 061
Charges			
Ventes et marketing		46 279	48 474
Charges administratives		37 414	40 150
Recherche et développement		17 549	14 755
Amortissement des immobilisations incorporelles	13	45 040	51 742
Dépréciation d'actifs non courants	14	9 260	23 984
Perte d'exploitation		(2 890)	(41 044)
Produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti		(8 667)	(4 072)
Autres produits d'intérêts		(3 908)	(6 560)
Charge d'intérêts		12 488	6 600
Autres produits	21	(2 905)	(4 025)
Perte nette sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	16	10 224	20 677
(Profit) perte de change		15 169	(7 442)
Profit lié à l'hyperinflation		(3 303)	(2 262)
Résultat avant impôt sur le résultat		(21 988)	(43 960)
Impôt sur le résultat			
Exigible	25	3 973	3 057
Différé	25	(9 126)	(17 125)
Recouvrement d'impôt		(5 153)	(14 068)
Perte nette		(16 835)	(29 892)
Perte nette de base et diluée par action	26	(0,16)	(0,26)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, de base et dilué	26	107 465 978	114 890 252

Voir les notes ci-jointes.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Perte nette de l'exercice	(16 835)	(29 892)
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt sur le résultat		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net :		
Profit latent (perte latente) sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger	(11 151)	41 531
Éléments classés de façon permanente en autres éléments du résultat global :		
Profit net (perte nette) sur les placements dans des titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt sur le résultat de 44 \$ (2022 : (25) \$)	(286)	111
Autres éléments du résultat global	(11 437)	41 642
Total du résultat global	(28 272)	11 750

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2022		628 854	117	21 776	(376)	191 647	842 018
Perte nette		—	—	—	—	(29 892)	(29 892)
Autres éléments du résultat global de l'exercice		—	—	—	41 642	—	41 642
Résultat global		—	—	—	41 642	(29 892)	11 750
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	22 ii)	—	—	1 888	—	—	1 888
Émission en vertu du régime d'achat d'actions	22 ii)	387	—	—	—	—	387
Actions rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	22 iii)	(30 186)	—	—	—	—	(30 186)
Solde au 31 décembre 2022		599 055	117	23 664	41 266	161 755	825 857
Solde au 1^{er} janvier 2023		599 055	117	23 664	41 266	161 755	825 857
Perte nette		—	—	—	—	(16 835)	(16 835)
Autres éléments du résultat global de l'exercice		—	—	—	(11 437)	—	(11 437)
Résultat global		—	—	—	(11 437)	(16 835)	(28 272)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	22 ii)	—	—	2 327	—	—	2 327
Émission en vertu du régime d'achat d'actions	22 ii)	438	—	—	—	—	438
Actions rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	22 iii)	(59 447)	—	—	—	5 968	(53 479)
Solde au 31 décembre 2023		540 046	117	25 991	29 829	150 888	746 871

Voir les notes ci-jointes.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2023	2022
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Perte nette de l'exercice		(16 835)	(29 892)
Ajustements rapprochant le résultat net aux flux de trésorerie d'exploitation :			
Recouvrement d'impôt différé		(9 126)	(17 125)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	22 ii)	2 327	1 888
Amortissements		50 397	62 621
Dépréciation d'actifs non courants	14	9 260	23 984
Perte nette sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	16	10 224	20 677
Charge d'intérêts		12 488	2 082
Produits d'intérêts courus		1 115	(3 024)
(Profit latent) perte latente de change		7 405	(8 479)
Profit lié à l'hyperinflation		(3 303)	(2 262)
		63 952	50 470
Variations sans effet de trésorerie du fonds de roulement et d'autres éléments	29	(28 013)	(5 470)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		35 939	45 000
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Achats de titres négociables		(331 909)	(181 642)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(9 008)	(22 931)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(950)	(2 885)
Prêts consentis		—	(2 741)
Placement dans des fonds	16 iv)	(2 254)	(3 831)
Produit à l'échéance de titres négociables		328 614	144 817
Produit de la vente d'immobilisations corporelles		1 924	—
Produit tiré du remboursement des prêts consentis	16 i)	23 637	407
Produit tiré de la cession de placements dans des titres de capitaux propres et d'instruments dérivés	16 ii)	16 853	1 742
Produit tiré de la distribution de fonds	16 iv)	2 434	3 985
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		29 341	(63 079)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit tiré des cotisations versées au régime d'achat d'actions	22	380	340
Produit tiré d'emprunts bancaires		4 796	51 783
Rachat d'actions ordinaires dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	22 iii)	(53 479)	(30 069)
Remboursement du capital aux termes des obligations locatives		(2 851)	(2 750)
Remboursement du capital aux termes des emprunts bancaires		(19 969)	(17 542)
Intérêts payés sur les emprunts bancaires		(9 879)	(4 519)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(81 002)	(2 757)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		(15 722)	(20 836)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		71 679	85 963
Écart de conversion, montant net		2 804	6 552
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		58 761	71 679
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :			
Intérêts reçus		13 690	7 608
Intérêts payés		(9 879)	(4 519)
Impôts payés, montant net		(5 416)	(5 673)

Voir les notes ci-jointes.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Société
60P	60° Pharmaceuticals, LLC
Crescita	Crescita Therapeutics Inc.
Knight ou la Société	Thérapeutique Knight inc.
Moksha8	Moksha8, Inc.
Synergy	Synergy CHC Corp.

Abréviation	Devise
ARS	Peso argentin
BRL	Réal
\$ CA ou \$	Dollar canadien
CHF	Franc suisse
CLP	Peso chilien
COP	Peso colombien
€	Euro
MXN	Peso mexicain
USD ou \$ US	Dollar américain

Abréviation	Autre
ARC	Agence du revenu du Canada
BEP	Bon d'évaluation prioritaire
CAÉRG	Cumul des autres éléments du résultat global
CDI	Certificados de Depósitos Interfinanceiros (taux interbancaire brésilien)
CPG	Certificat de placement garanti
États financiers annuels	États financiers consolidés annuels audités
FDA	Food and Drug Administration (États-Unis)
IAS	Normes comptables internationales
IBR	Indicador Bancario de Referencia (taux interbancaire de la Central Bank of Colombia)
IFC (emprunt consenti par)	Emprunt garanti de cinq ans libellé en devises d'Amérique latine consenti par International Finance Corporation
IFRS	Normes internationales d'information financière
JV	Juste valeur
JVAERG	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
JVMP	Juste valeur moyenne pondérée
JVRN	Juste valeur par le biais du résultat net
OPRCNA	Offre publique de rachat dans le cours normal des activités
RQ	Revenu Québec
TIIE	Tasa de Interés Interbancaria de Equilibrio (taux d'intérêt d'équilibre interbancaire mexicain)
UAD	Unité d'action différée
UAP	Unité d'action liée à la performance
UAR	Unité d'action restreinte
UGT	Unité génératrice de trésorerie

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Description des activités

Knight a été constituée le 1^{er} novembre 2013 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société est une société pharmaceutique spécialisée et sa principale activité commerciale a trait à l'acquisition, à l'achat et à la vente de droits sous licence, à la fabrication, à la commercialisation et à la distribution de produits pharmaceutiques au Canada, en Amérique latine et dans certains marchés de choix à l'étranger. Le siège social de la Société est situé au 3400, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1055, Montréal (Québec) H3Z 3B8. Knight est inscrite à la Bourse de Toronto, sous le symbole « GUD ».

2. MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été préparés selon les IFRS. Les méthodes présentées plus loin ont été appliquées de façon uniforme pour toutes les périodes présentées.

Les états financiers consolidés de la Société ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 20 mars 2024.

2.2 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de Thérapeutique Knight inc. et de toutes ses filiales. Les filiales sont entièrement consolidées à partir de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société en obtient le contrôle, et continuent de l'être jusqu'à la date à laquelle ce contrôle prend fin.

Les modifications apportées à la participation de la Société dans une filiale qui n'entraînent pas un changement de contrôle sont comptabilisées à titre de transactions portant sur les capitaux propres sans incidence sur le résultat net ou les autres éléments du résultat global.

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales au 31 décembre 2023, notamment :

Nom	Territoire de constitution	%
11718991 Canada Inc.	Canada	100 %
Knight Therapeutics International S.A.	Uruguay (zone franche)	100 %
Knight Therapeutics (USA) Inc.	Delaware, États-Unis	100 %
Knight Therapeutics Europe S.A. ¹	Luxembourg	100 %

¹ Le 2 mai 2022, Biotoscana Investments S.A. a changé son nom légal pour devenir Knight Therapeutics Europe S.A., qui détient directement et indirectement 22 sociétés, dont 6 sociétés de placement, 2 sociétés inactives et 14 sociétés exerçant leurs activités sous les dénominations LKM, United Medical et Biotoscana dans 10 pays d'Amérique latine.

La totalité des opérations, soldes, produits des activités ordinaires et charges importants intersociétés est éliminée à la consolidation. Les états financiers des filiales couvrent la même période de présentation de l'information financière que celle de la Société et sont préparés suivant des méthodes comptables cohérentes.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

2.3 Résumé des méthodes comptables significatives

Information financière dans les économies hyperinflationnistes

En juillet 2018, la fédération argentine des conseils professionnels en sciences économiques (FACPCE) a publié un communiqué soulignant que, à compter du 1^{er} juillet 2018, les entités qui présentent leur information financière selon les IFRS devaient appliquer un ajustement pour tenir compte de l'inflation puisque les conditions applicables à une telle application étaient remplies.

IAS 29, *Information financière dans les économies hyperinflationnistes*, a été appliquée aux présents états financiers consolidés, car les filiales de la Société en Argentine (les « filiales argentines ») emploient le peso argentin comme monnaie fonctionnelle. Selon IAS 29, les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie d'une économie hyperinflationniste doivent être ajustés sur la base d'un indice général des prix approprié pour refléter les effets de l'inflation, et doivent être exprimés dans l'unité de mesure ayant cours à la fin de la période de présentation de l'information financière. Pour évaluer l'effet de l'inflation sur sa situation financière et ses résultats, la Société a choisi d'utiliser l'indice des prix de détail (l'Indice de Precios al Consumidor ou « IPC »). Au 31 décembre 2023, l'IPC s'élevait à 46 884 (15 055 en 2022), soit une hausse de 211 % par rapport à celui au 31 décembre 2022.

Tous les éléments figurant au bilan des filiales argentines sont classés en éléments monétaires et non monétaires. Les éléments monétaires sont des unités monétaires détenues et des éléments d'actif et de passif devant être reçus ou payés sous la forme d'un nombre d'unités monétaires déterminé ou déterminable. Ces éléments monétaires ne sont pas retraités parce qu'ils sont déjà exprimés dans l'unité monétaire en vigueur. En période d'inflation, une entité qui détient davantage d'actifs monétaires que de passifs monétaires perd du pouvoir d'achat et une entité dont les passifs monétaires dépassent les actifs monétaires gagne du pouvoir d'achat, dans la mesure où les actifs et passifs ne sont pas liés à un niveau de prix. Le profit ou la perte sur la position monétaire nette est inclus dans le compte de résultat consolidé à titre de « profit lié à l'hyperinflation ».

Les actifs et passifs non monétaires (éléments qui ne sont pas déjà exprimés dans l'unité monétaire en vigueur) sont retraités en appliquant l'indice pertinent. Après le retraitement des actifs non monétaires selon IAS 29, il faut évaluer si le montant retraité de l'actif est susceptible d'excéder sa valeur recouvrable et de donner lieu à une perte de valeur. De plus, l'application d'IAS 29 entraîne la création d'écarts temporaires, étant donné que la valeur comptable des actifs non monétaires est ajustée en fonction de l'inflation, mais que des ajustements équivalents ne sont pas effectués à des fins fiscales; un tel écart temporaire donne donc lieu à un passif d'impôt différé et une charge d'impôt différée correspondante qui doivent être comptabilisés en résultat.

Les résultats et la situation financière des filiales argentines, qui ont pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie hyperinflationniste, sont tout d'abord retraités conformément à IAS 29, puis convertis dans la monnaie de présentation.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises ont été comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué comme étant le total de la contrepartie transférée, évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise. La contrepartie d'acquisition est attribuée aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris en fonction de la juste valeur à la date d'acquisition. Pour chaque regroupement d'entreprises, la Société choisit d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise à la juste valeur ou selon la quote-part des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise. Les coûts d'acquisition sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et inclus dans les charges administratives.

Lorsque la Société acquiert une entreprise, elle évalue les actifs financiers acquis et les passifs financiers repris afin de les classer et de les désigner adéquatement conformément aux conditions contractuelles, au contexte économique et aux conditions pertinentes à la date d'acquisition. Les résultats des entreprises acquises au cours de la période de présentation de l'information sont intégrés au périmètre de consolidation des états financiers consolidés à compter de la date à partir de laquelle le contrôle est acquis.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le goodwill, soit l'excédent du total de la contrepartie transférée et du montant comptabilisé au titre de la participation ne donnant pas le contrôle sur les actifs nets identifiables acquis et les passifs repris, est évalué initialement au coût. Si la juste valeur des actifs nets acquis est supérieure au total de la contrepartie transférée, le profit est comptabilisé en résultat net.

Tout goodwill découlant de l'acquisition d'un établissement à l'étranger et les ajustements de juste valeur de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition sont considérés comme des actifs et passifs de l'établissement à l'étranger, évalués selon la monnaie fonctionnelle respective, et sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Par suite de la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût, moins le cumul des pertes de valeur. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté, à compter de la date d'acquisition, à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) de la Société qui devrait bénéficier du regroupement, que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient ou non affectés à ces unités.

Une UGT correspond au plus petit groupe d'actifs identifiables qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Lorsque le goodwill est affecté à une UGT et qu'une partie des activités de cette unité est cédée, le goodwill se rapportant à cette partie cédée est inclus dans la valeur comptable des activités au moment de déterminer le profit ou la perte découlant de la cession. Le goodwill cédé dans ces circonstances est évalué selon la valeur relative des activités cédées et de la partie de l'UGT conservée.

La Société réalise des tests de dépréciation du goodwill annuellement, ou plus fréquemment s'il existe des indices de dépréciation. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT auquel le goodwill est attribué dépasse sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est évaluée selon la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les pertes de valeurs du goodwill ne font pas l'objet de reprises.

Conversion des devises

a) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des filiales de la Société sont évalués en fonction de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en \$ CA, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère.

Les résultats et la situation financière des filiales argentines, qui ont pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie hyperinflationniste, sont tout d'abord retraités conformément à IAS 29, puis convertis dans la monnaie de présentation à l'aide du taux de change à la date de clôture de la période considérée.

b) Transactions et soldes

Les transactions en monnaie étrangère sont initialement comptabilisées par la Société et ses filiales au taux de change en vigueur à la date de la transaction (afin de les convertir dans leur monnaie fonctionnelle respective). À la date de clôture, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de la période. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les profits et pertes de change découlant de la conversion des éléments en monnaie étrangère sont inclus dans le compte de résultat consolidé.

c) Établissements à l'étranger

Pour ce qui est des filiales qui utilisent une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société mère, au moment de leur inclusion dans le périmètre de consolidation, les actifs et passifs d'établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture, et leurs comptes de résultat sont convertis aux cours de change moyens de la période. Les écarts entraînés par la conversion des comptes à des fins de consolidation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Stocks

Les stocks, qui comprennent les matières premières, les articles de conditionnement, les produits en cours et les produits finis, sont évalués au plus faible du coût (coût moyen) et de la valeur nette de réalisation. Pour ce qui est des stocks d'une filiale qui a pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie considérée comme hyperinflationniste, le coût est ajusté, puis converti dans la monnaie de présentation selon les critères mentionnés dans la norme intitulée « Information financière dans les économies hyperinflationnistes ». Le coût des stocks fabriqués comprend le coût des matières premières, le coût direct de la main-d'œuvre, les coûts indirects répartis et le coût d'acquisition des produits finis. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des frais de vente applicables.

Instruments financiers

Comptabilisation initiale

Le classement des instruments financiers de la Société est comme suit :

Classement	Instruments financiers	Description
Actifs		
Actifs financiers évalués au coût amorti	Trésorerie	Soldes de trésorerie auprès de banques
	Équivalents de trésorerie	Placements très liquides facilement convertibles en montants de trésorerie connus
	Titres négociables	Placements liquides facilement convertibles en un montant connu de trésorerie
	Créances clients et intérêts à recevoir	Montants reçus de clients et de tierces parties
	Prêts et autres débiteurs	Prêts consentis, débentures et créances à court et à long terme
Actifs financiers à la JVRN	Instruments dérivés	Bons de souscription, options sur actions et autres instruments
	Placements dans des fonds	Fonds de capital-risque comportant des titres de capitaux propres et de créance consacrés aux sciences de la vie
	Placements dans des titres de capitaux propres	Titres de sociétés ouvertes et fermées acquis en vue de leur vente
	Prêts et autres débiteurs	Prêts consentis, débentures, instruments hybrides et créances à long terme
Actifs financiers évalués à la JVAERG (aucun recyclage)	Placements dans des titres de capitaux propres	Titres de sociétés ouvertes et fermées acquis à des fins stratégiques
Passifs		
Passifs financiers évalués au coût amorti	Fournisseurs et charges à payer	Montants à payer aux fournisseurs et tiers
	Emprunts bancaires	Dette auprès d'institutions financières
	Autres soldes à payer	Obligation à payer certains montants futurs établis à l'avance par contrat à l'atteinte de cibles précises comptabilisées lorsqu'il est jugé probable que les cibles seront atteintes

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Critères du classement des actifs financiers

La Société analyse individuellement chaque prêt consenti et chaque placement dans des titres de capitaux propres. L'analyse et le classement reposent sur les critères suivants :

Classement	Critères
Prêts et autres débiteurs, et placements dans des fonds	
Coût amorti	- La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. - Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.
JVAERG (avec recyclage)	- La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique selon lequel les actifs sont gérés pour atteindre un objectif précis par la perception de flux de trésorerie et par la vente d'actifs financiers. - Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.
JVRN	Tous les prêts consentis et les placements dans des fonds qui ne sont pas évalués au coût amorti ou à la JVAERG sont obligatoirement évalués à la JVRN.
Placements dans des titres de capitaux propres	
JVRN	- Placement acquis en vue de sa vente; ou - Indications d'un profil de prise de profits à court terme à l'égard d'instruments semblables.
JVAERG (aucun recyclage)	Placement essentiellement effectué pour en tirer un avantage autre que financier, comme une alliance stratégique ou un placement stratégique.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Évaluation

Après le classement au coût amorti, à la JVRN ou à la JVAERG, la Société applique les méthodes suivantes pour l'évaluation initiale et les évaluations ultérieures pour chaque période de présentation.

Classement	Évaluation initiale	Évaluation ultérieure	Variations de la juste valeur
Actifs financiers			
Coût amorti	Juste valeur à la date de transaction, déduction faite de la perte de crédit attendue	Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé lorsque réalisés ou dépréciés Les intérêts au titre de la désactualisation sur les prêts sont comptabilisés à titre de « produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti » au compte de résultat consolidé.
JVRN	Juste valeur à la date de transaction	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures selon le cours de marché, s'il est disponible Réévalués selon le modèle de Black et Scholes ou d'autres techniques d'évaluation si le cours de marché n'est pas disponible	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé à titre de « perte nette (profit net) sur les instruments financiers évalués à la JVRN »
JVAERG (aucun recyclage)	Juste valeur à la date de transaction	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures selon le cours de marché, s'il est disponible Réévalués selon le modèle de Black et Scholes ou d'autres techniques d'évaluation si le cours de marché n'est pas disponible	Comptabilisés dans l'état du résultat global consolidé Aucun recyclage des montants de l'état du résultat global au compte de résultat n'est effectué à la cession de l'actif financier.
Passifs financiers			
Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif	Les intérêts au titre de la désactualisation sont comptabilisés dans la « charge d'intérêts » au compte de résultat consolidé.
JVRN	Juste valeur	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé à titre de perte nette (profit net) sur les instruments financiers évalués à la JVRN

Profit au jour 1 à l'évaluation initiale

À l'acquisition d'un instrument financier, la Société en détermine la juste valeur et la compare au prix de transaction. L'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte seulement si la juste valeur est fondée sur le cours d'un marché actif ou sur une technique d'évaluation qui tient uniquement compte des données provenant de marchés observables. Autrement, l'écart est reporté et comptabilisé :

- dans le compte de résultat consolidé amorti selon la méthode linéaire sur la durée des actifs financiers classés à la JVRN
- dans le compte de résultat consolidé selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour ce qui est des actifs classés au coût amorti
- dans l'état du résultat global consolidé pour ce qui est des actifs financiers classés à la JVAERG lorsqu'il survient un changement dans l'un des facteurs que les intervenants du marché prendraient en compte pour fixer le prix de l'actif

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Dépréciation d'actifs financiers

La Société comptabilise une correction de valeur au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti. Chaque date de clôture, la correction de valeur de l'actif financier est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, sauf dans le cas des actifs suivants pour lesquels la correction de valeur est évaluée au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir :

- Placements dans des titres négociables présentant un risque de crédit faible à la date de clôture dont la note de risque de crédit correspond à celle de la catégorie de titres de première qualité
- Autres actifs financiers pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale

La Société applique la méthode simplifiée pour les créances clients, ce qui permet d'utiliser la perte de crédit attendue pour la durée de vie pour tenir compte de la probabilité de défaillance sur la durée de vie attendue de l'actif financier. La perte de crédit attendue pour les 12 mois à venir ne tient compte que des cas de défaillance qui pourraient survenir au cours de l'exercice suivant la date de clôture.

La Société utilise une matrice de calcul pour déterminer les pertes de crédit attendues liées aux créances clients. Les taux de dotation sont établis en fonction du nombre de jours en souffrance, en tenant compte de l'emplacement des clients et de leur facteur de risque. La matrice de calcul est initialement fondée sur l'historique des taux de défaillance observés de la Société, puis elle est évaluée et mise à jour ultérieurement en fonction des informations prospectives et des nouveaux renseignements.

Les pertes de valeur sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et peut être rattaché à un événement ultérieur à la comptabilisation de la perte de valeur. Les actifs financiers évalués à la JVRN et à la JVAERG (aucun recyclage) ne font pas l'objet de tests de dépréciation.

Décomptabilisation

Un actif financier (ou, le cas échéant, une partie d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers similaires) ou passif financier est décomptabilisé lorsque :

- les droits de recevoir ou les obligations de décaisser les flux de trésorerie liés à l'actif ou au passif sont échus ou acquittés;
- la Société a transféré ses droits de recevoir ou ses obligations de décaisser les flux de trésorerie au titre de l'actif ou du passif.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Hierarchie des justes valeurs

La Société a recours à la hiérarchie qui suit pour établir et présenter la juste valeur des instruments financiers selon une technique d'évaluation :

Niveaux	Description	Type d'instruments financiers normalement classé à ce niveau
Niveau 1	Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs visant des actifs ou des passifs identiques	Placements dans des titres de capitaux propres ¹
Niveau 2	Autres techniques d'évaluation selon lesquelles toutes les données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée sont directement ou indirectement observables	Équivalents de trésorerie Titres négociables Placements dans des titres de capitaux propres ²
Niveau 3	Techniques utilisant des données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée qui ne sont pas basées sur des données observables de marché	Placements dans des titres de capitaux propres ³ Placements dans des fonds Prêts et autres débiteurs Instruments dérivés Emprunts bancaires

¹ Titres de sociétés ouvertes cotés sur des marchés actifs.

² Titres de sociétés ouvertes cotés sur des marchés inactifs.

³ Titres de sociétés fermées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût historique diminué du cumul des amortissements ou du cumul des pertes de valeur, ou des deux, le cas échéant. Pour ce qui est des immobilisations corporelles d'une filiale qui a pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie considérée comme hyperinflationniste, le coût est ajusté, puis converti dans la monnaie de présentation selon les critères mentionnés dans la norme intitulée « Information financière dans les économies hyperinflationnistes ». Le coût historique comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition des éléments. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à la Société et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés en résultat net consolidé pendant la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

La Société répartit le montant initialement comptabilisé à l'égard d'un élément des immobilisations corporelles en fonction des composantes importantes et les amortit individuellement. L'amortissement des composantes importantes est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, comme suit :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Construction	Linéaire	20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	De 5 à 8 ans
Matériel informatique	Linéaire	De 3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	10 ans
Autre	Linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Sur la durée d'utilité ou la durée du contrat de location, selon la période la plus courte
Actifs au titre de droits d'utilisation	Linéaire	Sur la durée d'utilité ou la durée du contrat de location, selon la période la plus courte

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

À la sortie d'une immobilisation corporelle, le coût et le cumul des amortissements et des pertes de valeur liés à l'immobilisation en question sont sortis des états financiers consolidés et le montant net, déduction faite de tout produit, est porté au compte de résultat consolidé.

La Société réexamine périodiquement la durée d'utilité et la valeur comptable de ses immobilisations corporelles.

À chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue s'il y a ou non une indication de dépréciation d'une immobilisation corporelle. Les immobilisations corporelles qui ne sont pas prêtes à être utilisées sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois l'an. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable de l'immobilisation corporelle est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de vente, et sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux d'actualisation avant impôt qui tient compte de l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'immobilisation corporelle. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, une technique d'évaluation appropriée est utilisée.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé de la période considérée. Les pertes de valeur ne sont reprises que s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables et seulement dans la mesure où les valeurs recouvrables révisées ne sont pas supérieures aux valeurs comptables qui auraient existé, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Toute reprise est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Pour ce qui est des immobilisations corporelles d'une filiale qui a pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie considérée comme hyperinflationniste, le coût est ajusté, puis converti dans la monnaie de présentation selon les critères mentionnés dans la norme intitulée « Information financière dans les économies hyperinflationnistes ». Les immobilisations incorporelles sont composées des droits de licence, de la propriété intellectuelle (droits rattachés aux produits pharmaceutiques, connaissances techniques brevetées ou non brevetées, marques de commerce) et des coûts liés aux logiciels. En outre, dans de nombreux cas, les conventions de licence liées à des produits comprennent des paiements contractuels en fonction de la réalisation d'étapes précises liées au développement, à la réglementation ou aux ventes. Ces paiements d'étape font partie de la contrepartie totale à verser pour les droits de licence. Par conséquent, au moment où la Société conclut de telles conventions, la probabilité d'obtenir ces paiements est analysée et une approche de probabilité est utilisée pour déterminer la juste valeur de tout paiement futur qui est inscrit à l'actif. La Société réévalue les probabilités utilisées à chaque période de présentation de l'information financière et comptabilise l'incidence de toute modification sur les immobilisations incorporelles et les autres soldes à payer en conséquence.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur la durée du contrat, la durée de vie du brevet ou la durée d'utilité attendue du produit, selon la période la plus courte, une fois qu'il est disponible à la commercialisation. Ces durées d'amortissement s'échelonnent de 3 à 15 ans. La Société passe en revue périodiquement la durée d'utilité et la valeur comptable de ses immobilisations incorporelles. La durée d'utilité des immobilisations incorporelles peut donc être ajustée en conséquence.

À chaque période de présentation, la Société évalue s'il y a ou non une indication de dépréciation d'une immobilisation incorporelle. Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas prêtes à être utilisées sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois l'an. Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il y a un excédent de la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de vente, et sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, il faut actualiser la valeur des flux de trésorerie futurs estimés selon un taux d'actualisation avant impôt qui tient compte de l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'immobilisation incorporelle. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, il faut utiliser une technique d'évaluation appropriée.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les pertes de valeur sont passées en charges dans le compte de résultat consolidé de la période considérée. Les pertes de valeur ne sont reprises que si les estimations utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables subissent une modification et seulement dans la mesure où les valeurs recouvrables révisées ne sont pas supérieures aux valeurs comptables qui auraient existé, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Toute reprise est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé.

Autres soldes à payer

Dans le cadre d'acquisitions d'immobilisations incorporelles, la Société peut s'engager à payer certains montants futurs établis à l'avance par contrat à l'atteinte d'échéances précises ou d'étapes connexes en matière de réglementation ou de vente déterminées. Ces obligations sont comptabilisées lorsqu'il est jugé probable que les cibles seront atteintes, et elles sont évaluées au coût amorti. Les autres soldes à long terme à payer sont actualisés à leur valeur actuelle selon les taux d'intérêt appropriés.

Régimes de rémunération fondée sur des actions

a) Options sur actions

La Société établit le coût de la rémunération fondée sur des actions selon la juste valeur à la date d'attribution. La Société se sert du modèle de Black et Scholes pour estimer la juste valeur des options. Le coût des régimes de rémunération fondée sur des actions est comptabilisé, ainsi qu'une hausse correspondante, dans le surplus d'apport, au cours de la période où les conditions de service sont remplies. La charge cumulée est comptabilisée chaque date de clôture jusqu'à la date d'acquisition des droits et reflète la mesure dans laquelle la période d'acquisition des droits a expiré ainsi que la meilleure estimation de la Société quant au nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits y rattachés seront finalement acquis. La variation de la charge cumulée comptabilisée pour la période figure dans les frais de vente et de commercialisation, les charges administratives, et les frais de recherche et de développement portés au compte de résultat consolidé. Aucune charge n'est comptabilisée par rapport aux attributions dont les droits ne sont pas acquis. Toute contrepartie versée par les salariés à l'exercice des options sur actions ou à l'achat des actions est portée au crédit du capital social. L'effet dilutif des options en cours, s'il y a lieu, est représenté par la dilution additionnelle des actions dans le calcul du résultat dilué par action.

b) Unité d'action restreinte (UAR)

Le règlement des UAR est prévu par voie d'émission d'actions de la Société, bien que ces UAR puissent être réglées en trésorerie au gré de la Société. Les droits rattachés aux UAR sont acquis à la fin de la période de trois ans commençant à la date d'attribution. La juste valeur de chaque UAR attribuée correspond à la juste valeur du cours des actions de la Société à la date d'attribution. Le nombre d'UAR dont les droits devraient être acquis est estimé à la date d'attribution et révisé ultérieurement chaque date de clôture. La charge de rémunération qui en résulte, ajustée pour tenir compte des extinctions, est comptabilisée dans le résultat selon la méthode linéaire sur la période pendant laquelle les participants ont droit sans condition à l'attribution, et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport.

c) Unité d'action liée à la performance (UAP)

Le règlement des UAP est prévu par voie d'émission d'actions de la Société, bien que ces UAP puissent être réglées en trésorerie au gré de la Société. Les droits rattachés aux UAP sont acquis à la fin de la période de trois ans commençant à la date d'attribution sous réserve de la réalisation de certaines conditions d'acquisition non liées au marché. La juste valeur de chaque UAP attribuée correspond à la juste valeur du cours des actions de la Société à la date d'attribution. Le nombre d'UAP dont les droits devraient être acquis est estimé à la date d'attribution et révisé ultérieurement chaque date de clôture. La charge de rémunération qui en résulte, ajustée pour tenir compte des attentes liées aux conditions de rendement non liées au marché et des extinctions, est comptabilisée dans le résultat selon la méthode linéaire sur la période pendant laquelle les participants ont droit sans condition à l'attribution, et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport.

d) Unités d'actions différées (UAD)

Les UAD sont attribuées aux administrateurs de la Société et les droits qui y sont rattachés sont acquis dès qu'ils cessent d'être membres du conseil d'administration. Le règlement des UAD est prévu par voie d'émission d'actions de la Société. Les UAD sont comptabilisées dans les charges administratives à la date d'attribution en utilisant le cours des actions de la Société comme juste valeur.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires issus de la vente de produits sont comptabilisés au moment précis où la Société remplit ses obligations de prestation et que le contrôle est transféré au client, soit lorsque le produit est expédié au client ou soit lorsqu'il lui est livré. La Société a généralement le droit de recevoir un paiement au moment de la livraison selon les modalités de paiement convenues; par conséquent, une créance est comptabilisée puisque le droit à la contrepartie est inconditionnel et que seul l'écoulement du temps détermine que le paiement est exigible. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés pour un montant reflétant la contrepartie à laquelle la Société s'attend à avoir droit en échange de ces biens. Les modalités de paiement normales varient selon le pays dans lequel les produits des activités ordinaires sont générés. Les modalités de crédit varient habituellement entre 30 jours et 45 jours à partir de la date de facturation dans tous les pays hors de l'Amérique latine et peuvent habituellement varier entre 60 jours et 120 jours à partir de la date de facturation dans les pays d'Amérique latine. Dans certaines circonstances, les retours ou les échanges de produits sont permis selon les modalités et conditions de la Société ou la Société peut accorder des remises ou des rabais, ce qui donne lieu à une contrepartie variable. La contrepartie variable est estimée suivant la méthode de valeur attendue, car il s'agit de la méthode qui prédit le plus exactement le montant de contrepartie variable auquel la Société aura droit. Les montants sont comptabilisés en réduction des produits des activités ordinaires au moment où le contrôle des produits achetés est transféré au client. Dans certaines situations, notamment au moment du lancement de produits pour lesquels la Société ne dispose que de peu d'information aux fins de comparaison ou lorsque l'acceptation du produit par le marché ou la clientèle n'est pas clairement définie, la Société peut conclure qu'elle n'a pas satisfait aux exigences permettant la comptabilisation des produits des activités ordinaires, comme la capacité de déterminer de façon raisonnable les provisions pour les retours de produits. Par conséquent, les produits des activités ordinaires feront l'objet d'une limitation.

Dans certains cas, les produits des activités ordinaires tirés de la vente de biens sont comptabilisés même si les biens correspondants n'ont pas été livrés dans la mesure où la transaction correspond à une vente dont la livraison est différée (communément appelée accord de vente à livrer). Dans le cas de ces accords, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le client a obtenu le contrôle des biens et qu'il a fait la demande de l'accord, que les biens sont identifiés séparément comme appartenant au client, qu'ils sont prêts à livrer au client et que la Société n'a pas le loisir de les utiliser ou de les destiner à un autre client.

Les obligations de prestation aux termes d'accords de vente à livrer comprennent le transfert de propriété des produits vendus et les services de fiduciaire et de transport jusqu'à la livraison physique demandée par le client. Au moment de la facturation, les produits des activités ordinaires connexes sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours, des rabais et des remises, et compte non tenu dans le prix de vente de la partie liée aux services de fiduciaire et de transport. Cette partie du prix de vente, de pair avec les frais connexes, est par la suite comptabilisée sur la période écoulée entre la facturation et la livraison physique finale.

Recherche et développement

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges au compte de résultat consolidé pendant la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement sont comptabilisés dans le résultat net au cours de la période pendant laquelle ils sont engagés, sauf si un projet de développement respecte les critères d'inscription à l'actif et d'amortissement en vertu des IFRS.

Produits d'intérêts ou charge d'intérêts

Les produits d'intérêts ou la charge d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti, les produits d'intérêts ou la charge d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui correspond au taux qui permet d'actualiser les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Pour les actifs financiers comptabilisés à la JVRN, les produits d'intérêts sont comptabilisés selon le taux d'intérêt stipulé au contrat dans les « autres produits d'intérêts » du compte de résultat consolidé.

Autres produits

Les autres produits sont comptabilisés au moment où ils sont gagnés et comprennent les produits tirés de la prestation de services-conseils et autres services, les profits réalisés sur les remboursements anticipés des prêts, y compris la pénalité de

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

remboursement anticipé, et les produits tirés des prêts stratégiques consentis. La pénalité de remboursement anticipé et les autres frais réalisés sur le remboursement anticipé de prêts consentis sont comptabilisés dans les autres produits lorsqu'ils sont reçus.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé sauf s'il est lié à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, auquel cas l'impôt connexe est comptabilisé respectivement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

a) Impôt exigible

Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont évalués au montant qui devrait être recouvré auprès des autorités fiscales ou payé à celles-ci. Les taux d'imposition et la législation fiscale utilisés pour calculer le montant sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un revenu imposable. La direction passe périodiquement en revue les positions prises dans les déclarations de revenus et les avis de cotisation relativement aux situations pour lesquelles les réglementations fiscales applicables sont soumises à l'interprétation, et constitue des provisions, le cas échéant.

b) Impôt différé

L'impôt différé est présenté selon la méthode de report sur les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable aux fins de l'information financière à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient être appliqués durant l'exercice pendant lequel l'actif est réalisé ou le passif est réglé, d'après les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles et imposables, sauf :

- si l'actif ou le passif d'impôt différé découle de la comptabilisation initiale d'un goodwill, d'un actif ou d'un passif lors d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et, qu'au moment de la transaction, il n'a aucune incidence sur le résultat comptabilisé ni sur le revenu ou la perte imposable;
- pour les différences temporaires imposables découlant de participations dans des filiales, lorsque la date de la résorption des différences temporaires peut être contrôlée et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible;
- pour les différences temporaires déductibles découlant de participations dans des filiales, lorsqu'il n'est pas probable que les différences temporaires se résorberont dans un avenir prévisible et qu'un bénéfice imposable auquel ces différences temporaires pourront être imputées sera disponible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour l'ensemble des autres différences temporaires déductibles, le report en avant de crédits d'impôt inutilisés et de pertes fiscales inutilisées, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable auquel ces différences temporelles déductibles et les reports en avant de crédits d'impôt inutilisés et de pertes fiscales inutilisées pourront être imputés sera disponible.

3. UTILISATION DES JUGEMENTS ET ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction formule des jugements et des estimations qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et les informations à fournir à l'égard des actifs et des passifs éventuels, présentés à la date des états financiers consolidés, et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges présentés pendant la période de présentation de l'information financière. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent la conjoncture économique la plus probable et les mesures que la direction entend mettre en place. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les informations concernant les principaux jugements et estimations formulés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés se rapportent à ce qui suit.

Goodwill, immobilisations incorporelles et regroupements d'entreprises

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés par la Société selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leur juste valeur estimative respective. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimée. Pour ce faire, il faut effectuer des estimations et poser des hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital.

L'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur estimée des actifs nets acquis est par la suite attribué au goodwill. Si la juste valeur réelle des actifs nets, y compris les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, est différente des estimations, les montants attribués au goodwill pourraient différer de ceux présentés actuellement, ce qui aurait une incidence généralisée sur la valeur comptable du goodwill. Des différences dans la juste valeur estimative auraient également une incidence sur l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée. Si les événements ou résultats futurs divergent de manière négative par rapport à ces estimations et hypothèses, la Société pourrait comptabiliser un amortissement plus élevé ou des pertes de valeur dans l'avenir.

Dépréciation d'actifs non financiers

Il y a dépréciation lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de sortie prend en compte les données disponibles sur des transactions de vente irrévocables effectuées dans des conditions de concurrence normale et portant sur des actifs similaires ou les cours du marché observables diminués des coûts additionnels afférents à la sortie de l'actif. Le calcul de la valeur d'utilité s'appuie sur un modèle axé sur les flux de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie sont issus du budget établi pour les cinq prochaines années et ne tiennent pas compte des activités de restructuration pour lesquelles la Société ne s'est pas encore engagée ou d'importants investissements futurs qui amélioreront la performance des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT faisant l'objet du test de dépréciation. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital de la Société, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. La valeur recouvrable est sensible au taux d'actualisation utilisé dans le cadre du modèle axé sur les flux de trésorerie actualisés ainsi qu'aux entrées de trésorerie futures attendues et au taux de croissance servant à des fins d'extrapolation. Les hypothèses sous-jacentes au test de dépréciation pourraient changer par suite d'événements ultérieurs, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats de la Société.

Détermination des UGT et des groupes d'UGT

La détermination des UGT, des groupes d'UGT et de leurs actifs connexes de la Société fait appel au jugement et est fondée sur l'identification du plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres actifs ou groupes d'actifs, compte tenu de divers facteurs, notamment la façon dont la direction surveille les activités de la Société (par exemple par gamme de produits, par activité, par emplacement, par district ou par zone régionale) ou la façon dont la direction prend les décisions concernant le maintien ou la cession des actifs et des activités de l'entité. La Société a établi que le plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes comprend les produits, les licences, la propriété intellectuelle et les installations de fabrication dans le cas des produits génériques de marque. Pour effectuer le test de dépréciation de son goodwill, la Société a regroupé certaines UGT afin de les soumettre à un test au niveau le plus bas auquel la direction assure le suivi du goodwill à des fins de gestion interne, à savoir les flux de trésorerie générés par Knight Therapeutics Europe S.A. La Société a fait preuve d'une part importante de jugement dans la détermination des UGT et des groupes d'UGT.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Provision pour les pertes de crédit attendues liées aux créances clients

La Société utilise une matrice de calcul pour déterminer les pertes de crédit attendues liées aux créances clients. Les taux de dotation sont établis en fonction du nombre de jours en souffrance pour des groupes de diverses catégories de clients qui présentent des profils de pertes similaires. La matrice de calcul est initialement fondée sur l'historique des taux de défaillance observés de la Société et est complétée par une analyse au cas par cas visant à recenser les circonstances particulières liées à chaque client ou transaction, en tenant compte des informations prospectives pertinentes.

Le montant de pertes de crédit attendues est sensible aux changements de circonstances et aux prévisions quant à l'évolution de la conjoncture économique. Les antécédents de la Société en matière de pertes de crédit et les prévisions quant à l'évolution de la conjoncture économique peuvent également ne pas être représentatifs de la défaillance réelle des clients à l'avenir.

Provision pour stocks

La Société ajuste la valeur comptable des stocks pour tenir compte de tous les coûts qui ne peuvent être recouvrés en raison de l'obsolescence ou d'autres facteurs. Dans le cadre de cette analyse, la Société examine les estimations de la demande future pour chaque produit, les dates d'expiration et les périodes à court terme respectives dans les différents pays définies pour chaque produit afin de déterminer la provision pour stocks appropriée.

Dans le cas d'une diminution ou d'une augmentation soudaine et importante de la demande pour ses produits, la Société pourrait augmenter ou diminuer sa provision pour stocks, ce qui aurait une incidence directe sur le coût des produits vendus et sur sa rentabilité.

Évaluation de la juste valeur des actifs financiers

Lorsque la juste valeur des actifs financiers comptabilisés dans le bilan consolidé ne peut être évaluée en fonction des cours de marchés actifs, elle est évaluée au moyen d'autres techniques d'évaluation. Les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées proviennent de marchés observables, si possible. Autrement, il faut faire preuve de jugement pour établir la juste valeur. Le jugement repose notamment sur le risque de crédit, les taux d'actualisation, la volatilité et la liquidité. Les changements d'hypothèses sur ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur des actifs financiers présentée.

i) Placements dans des fonds

La Société comptabilise les placements dans des fonds à leur valeur liquidative, et exerce son jugement pour établir si la valeur liquidative du fonds se rapproche de la juste valeur. La Société examine les informations fournies par les gestionnaires des fonds concernant les placements sous-jacents et détermine si les changements dans les placements d'une période à l'autre sont raisonnables. La Société corrobore les changements auprès de sources externes dans la mesure du possible. Si la valeur liquidative correspond à la juste valeur, le placement dans le fonds est ajusté afin de refléter la valeur liquidative et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans le compte de résultat. Au moment de la vente des actifs sous-jacents des fonds, la Société ne comptabilise aucun profit d'étape éventuel dans la valeur liquidative, lequel repose sur une éventualité, notamment la réussite clinique, réglementaire ou commerciale, tant qu'il n'est pas réalisé.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

ii) *Prêts consentis*

À titre de contrepartie des prêts consentis, la Société peut recevoir des actifs supplémentaires, tels que des droits sur des produits, des actions et des bons de souscription au moment du consentement du prêt. La Société utilise l'approche fondée sur la valeur relative pour répartir le montant nominal du prêt consenti entre les divers instruments financiers recensés et toute valeur résiduelle est attribuée aux instruments non financiers. Pour ce faire, il faut évaluer la juste valeur du prêt consenti en comparant le taux d'intérêt du prêt avec celui de prêts consentis à des tiers dont l'échéance et la notation de crédit sont semblables à celles de la contrepartie. La juste valeur de chaque prêt stratégique est déterminée suivant les flux de trésorerie futurs actualisés des paiements du capital et des intérêts. Le taux d'actualisation utilisé est le taux d'intérêt de la juste valeur du prêt. La Société estime le taux d'intérêt de la juste valeur en faisant appel, entre autres, aux estimations et jugements importants, selon les étapes suivantes :

Attribution de notation de crédit : Il n'existe aucune notation de crédit fiable accordée par un tiers aux partenaires stratégiques qui affichent un solde de prêt à payer à la Société. Par conséquent, la Société exerce son jugement pour attribuer une notation de crédit à chaque prêt selon des facteurs quantitatifs et qualitatifs qui comprennent, entre autres, l'examen du plan d'affaires, des prévisions de flux de trésorerie et de la situation financière de l'emprunteur.

Taux d'intérêt des instruments financiers comparables : La Société passe en revue les taux d'intérêt des instruments d'emprunt négociés sur le marché dont les échéances et les notations de crédit sont semblables à celles du prêt qui fait l'objet de l'analyse. Au terme de l'analyse, la Société attribue un taux d'intérêt de la juste valeur à chaque prêt consenti. Selon son jugement, la Société peut exclure certaines valeurs extrêmes de son analyse.

iii) *Actions classées au niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs*

Lors de l'établissement de la juste valeur des actions classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, il faut faire preuve de jugement en évaluant la juste valeur de l'actif. La Société déterminera si les données de marché observables sont représentatives de la juste valeur. Si ce n'est pas le cas, la Société examinera d'autres techniques d'évaluation acceptables, comme l'approche par le résultat et l'approche fondée sur le marché, selon lesquelles il faut faire preuve de jugement et avoir recours à des estimations, notamment les prévisions des ventes, de marge brute et des charges, les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme.

iv) *Actions classées au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs*

Au moment de l'établissement de la juste valeur des actions classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, il faut faire preuve de jugement en évaluant la juste valeur de l'actif financier. La juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation acceptables, comme l'approche par le résultat et l'approche fondée sur le marché, selon lesquelles il faut faire preuve de jugement et avoir recours à des estimations, notamment les prévisions sur des ventes, de marge brute et des charges, les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme.

Autres soldes à payer

Les autres soldes à payer sont comptabilisés lorsqu'il est jugé probable, selon certains critères, que le paiement sera effectué. La Société fait largement appel au jugement pour déterminer la probabilité que des échéances précises soient respectées ou que des étapes en matière de réglementation ou de vente déterminées soient atteintes. Cette évaluation consiste, sans s'y limiter, à évaluer d'un point de vue réglementaire le produit et les prévisions de vente qui sont estimées en fonction des résultats prévisionnels et des initiatives commerciales.

Positions fiscales incertaines

Des incertitudes existent relativement à l'interprétation de réglementations fiscales complexes, de modifications apportées aux lois fiscales ainsi qu'au montant du revenu imposable futur et au moment auquel il sera comptabilisé. Les différences entre les résultats réels et les hypothèses posées, ou toute modification future apportée à ces hypothèses pourraient se traduire par un ajustement futur de la charge ou du recouvrement d'impôt déjà comptabilisé. La Société constitue des provisions, fondées sur des estimations raisonnables, pour les conséquences possibles découlant des vérifications menées par les autorités fiscales des pays où elle exerce ses activités. Le montant de ces provisions est déterminé selon différents facteurs, comme le résultat des vérifications fiscales passées et les divergences d'interprétation de la réglementation

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

fiscale par l'entité imposable et l'autorité fiscale. Ces divergences peuvent toucher des points très variés, selon les conditions prévalant dans le pays où est situé le siège social de l'entreprise.

La Société peut faire l'objet de vérifications fiscales de temps à autre. Bien que la Société considère que ses positions fiscales sont appropriées et justifiables, les autorités fiscales contestent certaines questions de façon périodique. Knight a reçu des avis de nouvelle cotisation de l'ARC et de RQ respectivement en juillet 2018 et janvier 2019 à l'égard de la cession d'un BEP en 2014. Les avis de nouvelle cotisation prévoient que Knight est passible de payer un montant total de 41 582 \$ en impôts et intérêts supplémentaires. Knight a effectué un dépôt de 23 340 \$ en 2018 et un autre de 18 242 \$ en février 2019, mais s'attend à recouvrer ces dépôts, de sorte qu'elle n'a comptabilisé aucune provision pour impôt dans ses états financiers. Toutefois, rien ne garantit l'issue de cette question ni le moment où une décision sera prise. Même si la Société estime que ses provisions pour impôt sont adéquates, la décision prise au terme des vérifications fiscales et de tout litige s'y rapportant pourrait faire en sorte qu'elles diffèrent considérablement des charges et montants d'impôt sur le résultat à payer historiques.

Évaluation des actifs d'impôt différé

La Société applique la méthode du report variable axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts différés. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés devant s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels les écarts temporaires devraient se résorber ou être réglés. Par conséquent, il est nécessaire de faire des projections à l'égard du bénéfice imposable pour ces exercices et de formuler des hypothèses concernant la période de résorption ou de règlement final pour les écarts temporaires. La projection du bénéfice imposable futur est établie selon les meilleures estimations de la direction et peut varier du bénéfice imposable réel. Les actifs d'impôt différé sont passés en revue chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe soit réalisé. Les règles et règlements fiscaux internationaux en vigueur dans les pays où la Société exerce ses activités peuvent faire l'objet d'interprétations et nécessitent le jugement de la Société, lequel peut être contesté par les autorités fiscales. La Société est d'avis que sa provision pour impôt différé est adéquate en fonction des faits et circonstances actuels. Les écarts temporaires et les taux d'imposition pourraient changer en raison de modifications apportées au budget et/ou à la législation relative à l'impôt sur le résultat.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle des filiales à l'étranger est revue régulièrement pour évaluer si des modifications apportées aux transactions, aux événements et aux conditions ont entraîné un changement. Au moment d'évaluer la monnaie fonctionnelle d'une filiale à l'étranger, la direction doit faire preuve de jugement pour déterminer, entre autres, quel est l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités et le degré d'autonomie de la filiale à l'étranger par rapport à l'entité en matière de finances et d'exploitation. Il faut également faire preuve de jugement pour déterminer si les prêts intersociétés libellés en devises font partie de la participation nette de la Société dans la filiale à l'étranger.

4. ADOPTION DE NORMES COMPTABLES NOUVELLES OU MODIFIÉES

En février 2021, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers – Informations à fournir sur les méthodes comptables*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Selon les modifications, les entités doivent fournir des informations significatives sur les méthodes comptables plutôt que sur les principales méthodes comptables. Les modifications précisent que les informations sur les méthodes comptables peuvent être significatives en raison de leur nature, même si les montants auxquels elles se rapportent ne sont pas significatifs, si les utilisateurs des états financiers d'une entité en ont besoin pour comprendre d'autres informations significatives contenues dans les états financiers, et si une entité fournit des informations non significatives sur les méthodes comptables, ces informations ne doivent pas obscurcir les informations significatives sur les méthodes comptables.

À la suite des modifications apportées à IAS 1, la Société a adopté les modifications à compter du 1^{er} janvier 2023. Les informations fournies par la Société sur les méthodes comptables ont été revues pour ne présenter que les méthodes comptables significatives dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2023.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

5. MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

L'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* afin de déterminer si la dette et les autres passifs dont la date de règlement est incertaine doivent être classés en tant que passifs courants (devant être réglés ou susceptibles d'être réglés dans les douze mois) ou non courants. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices clos à compter du 1^{er} janvier 2024, et l'application anticipée est permise.

La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur le classement de la dette et des autres passifs et n'a pas appliqué les modifications à ses états financiers consolidés au 31 décembre 2023.

6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Aux 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Fonds en banque	58 436	71 377
Équivalents de trésorerie	325	302
Total	58 761	71 679

7. TITRES NÉGOCIABLES

Aux 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Courants		
CPG portant intérêt à des taux variant de 5,30 % à 5,60 % et venant à échéance de janvier à décembre 2024 (31 décembre 2022 : de 4,20 % à 4,78 % et venus à échéance de janvier à novembre 2023)	24 128	45 900
CPG de 54 082 \$ US portant intérêt à des taux variant de 5,55 % à 6,16 % et venant à échéance de février à décembre 2024 (31 décembre 2022 : 29 478 \$ US, portant intérêt à des taux variant de 4,56 % à 5,72 % et venus à échéance de janvier à novembre 2023)	71 529	39 926
Total courants	95 657	85 826
Non courants		
CPG de 5 600 \$ US portant intérêt à des taux variant de 5,58 % à 5,65 % et venant à échéance de mai à novembre 2025 (31 décembre 2022 : 11 200 \$ US, portant intérêt à des taux variant de 5,55 % à 5,68 % et venant à échéance de mai 2024 à novembre 2025)	7 407	15 169
Total non courants	7 407	15 169
Total	103 064	100 995

Des titres négociables courants de 7 407 \$ [5 600 \$ US] et des titres négociables non courants de 7 407 \$ [5 600 \$ US] (31 décembre 2022 : respectivement 3 792 \$ [2 800 \$ US] et 15 169 \$ [11 200 \$ US]) ont été donnés en garantie en tant que trésorerie soumise à restrictions aux termes de l'emprunt consenti par IFC. Se reporter à la note 18, *Emprunts bancaires*, pour de plus amples renseignements.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

8. CRÉANCES CLIENTS

La Société constitue une provision pour pertes de crédit attendues qui représente son estimation des montants non recouvrables selon l'historique des pertes de crédit de la Société, ajustée en fonction des facteurs prospectifs propres aux clients et à l'environnement économique. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé des pertes de crédit attendues additionnelles de 622 \$ (pertes de crédit attendues additionnelles de 693 \$ en 2022) au poste « Ventes et marketing » dans le compte de résultat consolidé.

L'analyse chronologique des créances clients, déduction faite des pertes de crédit attendues de 4 692 \$ (4 070 \$ en 2022), à chaque date de clôture se présente comme suit :

Aux 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Non encore exigibles	75 012	86 829
De 0 à 90 jours en souffrance	13 042	6 965
Plus de 90 jours en souffrance	668	1 096
Total	88 722	94 890

9. AUTRES DÉBITEURS

Aux 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Intérêts à recevoir	1 013	4 510
Autres débiteurs ¹	3 899	3 965
Taxes de vente et autres taxes à recevoir	2 515	2 815
Total	7 427	11 290

¹ Comprennent une distribution de fonds à recevoir de 874 \$ (404 \$ en 2022) et les frais à recevoir des prêts stratégiques de 1 323 \$ (néant en 2022). Le solde de 2022 comprend également un montant à recevoir lié à la cession de placements dans Medimetrix de 2 394 \$ (1 768 \$ US).

10. STOCKS

Aux 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Matières premières	8 406	10 789
Produits en cours	3 013	2 478
Produits finis	80 415	79 222
Total	91 834	92 489

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des stocks totalisant 171 950 \$ (152 188 \$ en 2022) ont été comptabilisés à titre de coût des produits vendus, y compris une dépréciation des stocks de 3 330 \$ (2 164 \$ en 2022) dans le compte de résultat consolidé.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

11. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES

i) Actifs au titre de droits d'utilisation

Les contrats de location de la Société portent principalement sur des bureaux, des installations de fabrication et des véhicules. Le tableau suivant présente les actifs au titre de droits d'utilisation de la Société :

	\$
Solde au 1^{er} janvier 2022	4 671
Ajouts	5 542
Cessions et radiations	(485)
Dépréciation (note 14)	(936)
Amortissements	(3 936)
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	971
Solde au 31 décembre 2022	5 827
Ajouts	3 672
Cessions et radiations	(50)
Amortissements	(2 625)
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	(634)
Solde au 31 décembre 2023	6 190

ii) Obligations locatives

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable des obligations locatives au cours de l'exercice.

	\$
Solde au 1^{er} janvier 2022	5 031
Ajouts	4 588
Résiliations	(16)
Paievements au cours de l'exercice	(2 750)
Charge d'intérêts au cours de l'exercice	919
Autre ajustement	(31)
Effet de change	(113)
Solde au 31 décembre 2022	7 628
Ajouts	3 370
Résiliations	(8)
Paievements au cours de l'exercice	(2 851)
Charge d'intérêts au cours de l'exercice	609
Autre ajustement	(73)
Effet de change	(1 450)
Solde au 31 décembre 2023	7 225

Aux 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Courantes	1 728	2 578
Non courantes	5 497	5 050
Total	7 225	7 628

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les échéances des paiements contractuels non actualisés au titre des obligations locatives sont les suivantes :

	\$
Moins de 1 an	2 346
De 1 an à 3 ans	4 311
De 3 ans à 5 ans	1 470
Plus de 5 ans	531
Total	8 658

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Immeubles	Matériel et outillage	Matériel informatique et matériel de bureau	Autre	Total
Coût	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2022	1 087	7 691	21 968	3 972	1 615	36 333
Ajouts	233	1 903 ¹	1 014	642	1 307	5 099
Transferts	—	1 985	—	—	(1 985)	—
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	231	2 983	4 266	1 265	51	8 796
Solde au 31 décembre 2022	1 551	14 562	27 248	5 879	988	50 228
Ajouts	—	195	1 238	597	64	2 094
Cessions et radiations	(282)	(1 440)	(65)	(727)	(39)	(2 553)
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	(343)	(3 479)	(9 696)	(2 566)	(413)	(16 497)
Solde au 31 décembre 2023	926	9 838	18 725	3 183	600	33 272
Cumul des amortissements						
Solde au 1^{er} janvier 2022	—	2 747	6 441	1 697	183	11 068
Dotation aux amortissements	—	2 231	3 687	894	129	6 941
Dépréciation (note 14)	—	2 743	8 534	1 065	357	12 699
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	—	934	966	785	29	2 714
Solde au 31 décembre 2022	—	8 655	19 628	4 441	698	33 422
Dotation aux amortissements	—	859	1 061	683	129	2 732
Cessions et radiations	—	(856)	(33)	(622)	(64)	(1 575)
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	—	(2 116)	(8 713)	(1 926)	(221)	(12 976)
Solde au 31 décembre 2023	—	6 542	11 943	2 576	542	21 603
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	1 551	5 907	7 620	1 438	290	16 806
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	926	3 296	6 782	607	58	11 669

¹ Comprend un montant de 1 558 \$ reclassé hors des actifs détenus en vue de la vente.

Au 31 décembre 2023, les fournisseurs et charges à payer comprenaient des immobilisations corporelles de 1 144 \$ (2 214 \$ en 2022).

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Licences \$	PI et autres \$	Logiciels \$	Total \$
Solde au 1^{er} janvier 2022	166 846	256 945	2 572	426 363
Ajouts	24 639	—	1 534	26 173
Cessions et radiations	(663)	—	—	(663)
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	14 549	15 511	248	30 308
Solde au 31 décembre 2022	205 371	272 456	4 354	482 181
Ajouts	13 107	61	641	13 809
Cessions et radiations	(2 186)	—	(31)	(2 217)
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	(3 251)	(2 596)	3	(5 844)
Solde au 31 décembre 2023	213 041	269 921	4 967	487 929
Amortissement et dépréciation				
Solde au 1^{er} janvier 2022	44 307	31 509	248	76 064
Dotation aux amortissements	21 012	30 081	649	51 742
Dépréciation (note 14)	2 330	8 019	—	10 349
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	4 112	1 038	96	5 246
Solde au 31 décembre 2022	71 761	70 647	993	143 401
Dotation aux amortissements	17 467	26 691	882	45 040
Dépréciation (note 14)	1 160	8 100	—	9 260
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	(736)	1 028	(24)	268
Solde au 31 décembre 2023	89 652	106 466	1 851	197 969
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	133 610	201 809	3 361	338 780
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	123 389	163 455	3 116	289 960

La Société classe les licences, la propriété intellectuelle et autres, et les logiciels en tant qu'immobilisations incorporelles. Les licences comprennent les produits pharmaceutiques fabriqués sous licence par Knight pour des tiers de différents territoires. Elles comprennent également la juste valeur des conventions de licence acquises dans le cadre de la transaction GBT ainsi que les paiements contractuels, tels que les paiements initiaux, les paiements liés aux ventes ou les paiements d'étapes réglementaires versés aux partenaires. La catégorie PI et autres comprend les droits sur les produits détenus par la Société, comme les connaissances techniques (acquises ou développées), ainsi que tout droit exclusif, comme les droits de commercialisation et de fabrication, acquis généralement en vertu d'une convention d'acquisition d'actifs ou les frais de développement incorporés dans le coût de l'actif. La juste valeur des actifs génériques brevetés acquis dans le cadre de la transaction GBT est comprise dans la propriété intellectuelle. Les logiciels incluent habituellement les coûts incorporés dans le coût de l'actif pour la mise en place ou le développement de certains logiciels utilisés par la Société.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé des ajouts aux licences de 13 107 \$ (24 639 \$ en 2022) principalement liés aux paiements initiaux et à certains paiements d'étape réglés ou à régler aux termes de ses conventions de licence liées à des produits.

Au 31 décembre 2023, les autres soldes à payer comprenaient des immobilisations incorporelles de 4 801 \$ (3 242 \$ en 2022).

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

14. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON COURANTS

Dépréciation des immobilisations incorporelles

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a enregistré une perte de valeur de 9 260 \$ à titre de « Dépréciation d'actifs non courants » dans le compte de résultat consolidé. La valeur comptable de l'immobilisation incorporelle d'Exelon® est comptabilisée en dollars américains et réévaluée en dollars canadiens à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. La dépréciation comptabilisée en 2023 représente essentiellement une réduction de valeur des immobilisations incorporelles liées à Exelon® qui a été acquis en 2021. Comptabilisée en dollars américains, l'immobilisation incorporelle est réévaluée en dollars canadiens à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. L'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien a entraîné une augmentation de la valeur de l'actif en dollars canadiens, ce qui a donné lieu à une perte de valeur. La valeur recouvrable est fondée sur la valeur d'utilité et a été déterminée au niveau de l'UGT. Les calculs de la valeur d'utilité tiennent compte des flux de trésorerie prévus de l'UGT selon les projections de commercialisation. Les calculs de la valeur d'utilité ont été effectués en utilisant des taux d'actualisation avant impôts s'échelonnant entre 10,3 % et 21,3 %, selon le pays d'origine des flux de trésorerie.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 2 330 \$ à titre de « Dépréciation d'actifs non courants » dans les comptes de résultat consolidés. La perte représentait une réduction de valeur de paiements initiaux et de certains paiements d'étape réglés aux termes de conventions de licence liées à des produits qui découlait de changements dans les attentes commerciales.

Dépréciation d'actifs non courants en Argentine

Dans le cadre de la comptabilisation liée à l'hyperinflation, les actifs non monétaires, y compris les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation et les immobilisations incorporelles, sont ajustés en fonction de l'indice d'inflation et reconvertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la clôture de la période de présentation de l'information financière (se reporter à la méthode comptable relative à l'information financière dans les économies hyperinflationnistes à la section 2.3, *Résumé des méthodes comptables significatives*). Durant une période où l'indice d'inflation est supérieur à la dévaluation du peso argentin par rapport au dollar canadien, la valeur des actifs non monétaires augmente lorsqu'elle est convertie en dollars canadiens. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'augmentation de la valeur des actifs non monétaires en Argentine attribuable à la comptabilisation liée à l'hyperinflation a donné lieu à une perte de valeur de 21 654 \$, qui est comptabilisée au compte de résultat consolidé à titre de « dépréciation d'actifs non courants ». La perte représente une réduction de valeur de certains actifs au titre de droits d'utilisation, d'immobilisations corporelles en Argentine et d'immobilisations incorporelles liées à la propriété intellectuelle de produits génériques de marque pour les ramener à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est fondée sur la valeur d'utilité et a été déterminée au niveau de l'UGT. Les UGT se composent des actifs liés aux produits génériques de marque produits par les trois installations de fabrication situées en Argentine, chaque installation de fabrication étant considérée comme une UGT. Les calculs de la valeur d'utilité tiennent compte des flux de trésorerie prévus des UGT selon les plans de commercialisation des produits. Les calculs de la valeur d'utilité ont été effectués en utilisant des taux d'actualisation avant impôts s'échelonnant entre 9,8 % et 19,6 %, selon le pays d'origine des flux de trésorerie.

15. GOODWILL

Le goodwill est comptabilisé à la date d'acquisition lorsque la contrepartie totale dépasse les actifs nets identifiables acquis.

	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	75 403
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	6 871
Solde au 31 décembre 2022	82 274
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	(2 430)
Solde au 31 décembre 2023	79 844

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Dépréciation

Aux fins du test de dépréciation de son goodwill, la Société a regroupé certaines UGT afin de les soumettre à un test au niveau le plus bas auquel la direction surveille le goodwill à des fins de gestion interne, à savoir les flux de trésorerie générés par Knight Therapeutics Europe S.A.

La Société a effectué son test de dépréciation annuel du goodwill au 31 décembre 2023. La valeur recouvrable a été établie au moyen de la valeur d'utilité et en tenant compte des flux de trésorerie du groupe d'UGT selon les plans de commercialisation actuels. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux d'actualisation qui tient compte de l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés aux UGT. Les calculs de la valeur d'utilité ont été effectués en utilisant des taux d'actualisation avant impôts s'échelonnant entre 10,3 % et 21,3 % (entre 9,8 % et 19,6 % en 2022), selon le pays d'origine des flux de trésorerie. Les taux d'actualisation utilisés représentent le coût moyen pondéré du capital actuel de la Société. La Société a établi la valeur finale en tant qu'estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs au cours de la période finale. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les derniers flux de trésorerie de la période budgétaire de cinq ans qui a été approuvée par le conseil d'administration. À cette fin, la Société a appliqué un taux de croissance final de 3,6 % (3,7 % en 2022). Selon l'évaluation de la Société, la valeur recouvrable est supérieure à la valeur comptable et, par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Aucun changement raisonnable dans les hypothèses ne modifierait le résultat du test de dépréciation.

16. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Aux 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Prêts et autres débiteurs i)		
Évalués au coût amorti	3 667	9 187
Évalués à la JVRN	12 037	28 904
Placements dans des titres de capitaux propres ii)		
Évalués à la JVRN	2 465	2 680
Évalués à la JVAERG	948	1 277
Instruments dérivés iii)		
Évalués à la JVRN	303	2 111
Placements dans des fonds iv)		
Évalués à la JVRN	108 949	132 404
Total	128 369	176 563

En raison des variations de la juste valeur et de la cession d'actifs financiers, la Société a comptabilisé (le profit net) la perte nette suivant sur les instruments financiers au compte de résultat consolidé à titre de « Perte nette sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ».

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	(Profit latent) perte latente sur les actifs financiers évalués à la JVRN	(Profit réalisé) perte réalisée sur les actifs financiers évalués à la JVRN	Total
Exercice clos le 31 décembre 2023	\$	\$	\$
Prêts et autres débiteurs i)	709	—	709
Placements dans des titres de capitaux propres ii)	(2 061)	(307)	(2 368)
Instruments dérivés iii)	1 823	(11 923)	(10 100)
Placements dans des fonds iv)	23 682	(1 699)	21 983
Total	24 153	(13 929)	10 224

	(Profit latent) perte latente sur les actifs financiers évalués à la JVRN	(Profit réalisé) perte réalisée sur les actifs financiers évalués à la JVRN	Total
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022	\$	\$	\$
Prêts et autres débiteurs i)	(567)	—	(567)
Placements dans des titres de capitaux propres ii)	(856)	—	(856)
Instruments dérivés iii)	(1 337)	112	(1 225)
Placements dans des fonds iv)	28 903	(5 578)	23 325
Total	26 143	(5 466)	20 677

i) Prêts et autres débiteurs

Au 31 décembre 2023, le solde notionnel des prêts, compte non tenu des intérêts capitalisés, s'élevait à 13 443 \$ [10 163 \$ US] (38 701 \$ [28 574 \$ US] au 31 décembre 2022). Le tableau suivant présente les variations des prêts et autres débiteurs au cours des exercices clos les 31 décembre.

	Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier	Ajouts	Rembour- sement de prêts	Profit net (perte nette) sur actifs financiers	Conversions ²	Effet de change ¹	Valeur comptable aux 31 décembre	Autres actifs financiers courants	Autres actifs financiers non courants
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2023									
Coût amorti	9 187	—	(2 181)	—	(3 163)	(176)	3 667	—	3 667
JVRN	28 904	—	(21 456)	(709)	5 491	(193)	12 037	12 037	—
Total	38 091	—	(23 637)	(709)	2 328	(369)	15 704	12 037	3 667
2022									
Coût amorti	6 272	3 130	(407)	—	—	192	9 187	5 430	3 757
JVRN	26 796	—	—	567	—	1 541	28 904	24 148	4 756
Total	33 068	3 130	(407)	567	—	1 733	38 091	29 578	8 513

¹ Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une perte de 86 \$ à titre de « (Profit) perte de change » dans le compte de résultat consolidé (profit de 1 541 \$ en 2022) et une perte de 282 \$ à titre de « Profit latent sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger » dans l'état du résultat global consolidé (profit de 192 \$ en 2022).

² Représentent le reclassement d'une tranche du prêt de Synergy qui est passée du coût amorti à la JVRN et la capitalisation des intérêts à recevoir de 2,3 M \$.

Synergy

Le 7 juillet 2022, la Société a consenti à Synergy un prêt additionnel de 2 741 \$ [2 000 \$ US]. Au 31 décembre 2023, le solde des prêts consentis à Synergy totalisait 12 037 \$ [9 101 \$ US] (11 438 \$ [8 444 \$ US] en 2022), assorti d'un taux d'intérêt de 15,5 % et venant à échéance en mars 2024.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Moksha8

Le 15 février 2019, la Société a conclu une convention de financement avec Moksha8 pouvant atteindre jusqu'à 159 150 \$ (125 000 \$ US) (la « convention de financement »), sous réserve de certaines conditions, dont une tranche de 13 134 \$ (10 000 \$ US) a été initialement émise et comptabilisée à la JVRN. Le prêt porte intérêt au taux de 15 % par année et vient à échéance cinq ans après la date d'émission. Le 30 septembre 2019, la Société a consenti un prêt supplémentaire de 1 987 \$ (1 500 \$ US) à Moksha8 à un taux d'intérêt de 15 % par année. De plus, Knight a reçu des bons de souscription de Moksha8.

En septembre 2023, Acino a annoncé avoir conclu une entente visant l'acquisition de Moksha8, qui a été clôturée au T4 23 (la « transaction d'acquisition de Moksha8 »). La Société a recouvré le solde du capital du prêt et la juste valeur des bons de souscription à la clôture de la transaction d'acquisition de Moksha8.

ii) Placements dans des titres de capitaux propres

Le tableau suivant présente les variations des placements dans des titres de capitaux propres au cours des exercices clos les 31 décembre.

	Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier	Ajouts	Cessions ¹	Profit net (perte nette) sur actifs financiers	Effet de change	Valeur comptable aux 31 décembre	Autres actifs financiers courants	Autres actifs financiers non courants
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2023								
JVRN	2 680	—	(2 582)	2 368	(1)	2 465	2 465	—
JVAERG	1 277	—	—	(330)	1	948	948	—
Total	3 957	—	(2 582)	2 038	—	3 413	3 413	—
2022								
JVRN	1 824	—	—	856	—	2 680	2 680	—
JVAERG	4 876	—	(3 686)	(43)	130	1 277	1 277	—
Total	6 700	—	(3 686)	813	130	3 957	3 957	—

¹ Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Knight a vendu des actions négociées sur le marché pour un produit total de 2 582 \$. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, Knight a vendu ses actions ordinaires de Medimetriks pour un produit total de 3 686 \$. Les actions ordinaires avaient été attribuées en contrepartie du prêt stratégique consenti à Medimetriks en 2016.

Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG

Selon IFRS 9, la Société a désigné les placements stratégiques suivants comme étant des placements dans des titres de capitaux propres à la JVAERG.

Aux 31 décembre	2023		2022	
	Nombre d'actions ordinaires détenues	JV \$	Nombre d'actions ordinaires détenues	JV \$
Crescita	1 935 489	948	1 935 489	1 277
Synergy ¹	17 645 812	—	17 645 812	—
Total		948		1 277

¹ Évalué selon le cours de marché (prix de clôture sur le marché hors cote OTCXD), moins le profit au jour 1 lors de l'évaluation initiale différé par la Société. La JV, compte non tenu du profit au jour 1 différé, s'est élevée à 233 \$ [176 \$ US] (112 \$ [83 \$ US] au 31 décembre 2022).

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

iii) Instruments dérivés

Le tableau suivant présente les variations dans les instruments dérivés comptabilisés à la JVRN au cours des exercices clos les 31 décembre.

	Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier	Ajouts	Cessions ¹	Profit net (perte nette) sur actifs financiers ¹	Effet de change	Valeur comptable aux 31 décembre	Autres actifs financiers courants	Autres actifs financiers non courants
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2023	2 111	—	(11 924)	10 100	16	303	303	—
2022	1 286	—	(445)	1 225	45	2 111	180	1 931

¹ Les cessions et le profit net en 2023 comprennent principalement l'incidence sur le dérivé Moksha8.

iv) Placements dans des fonds

Le tableau suivant présente les variations des placements dans des fonds comptabilisés à la JVRN au cours des exercices clos les 31 décembre.

	Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier	Ajouts ¹	Distributions ^{2,3}	Profit net (perte nette) sur actifs financiers	Effet de change ⁴	Valeur comptable aux 31 décembre	Autres actifs financiers courants	Autres actifs financiers non courants
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2023	132 404	4 652	(5 290)	(21 983)	(834)	108 949	—	108 949
2022	151 389	6 307	(6 478)	(23 325)	4 511	132 404	—	132 404

¹ Placements dans des fonds de titres de capitaux propres ou de titres de créance, y compris 50 \$ US et 1 209 € (870 \$ US et 1 552 € en 2022). Compréhension des ajouts sans effet sur la trésorerie de 2 398 \$ (2 476 \$ en 2022).

² Distributions reçues ou à recevoir des fonds, y compris 46 \$ US et 798 € (2 221 € en 2022).

³ Compréhension une distribution à recevoir de 874 \$ (404 \$ en 2022). Compréhension des distributions sans effet sur la trésorerie de 2 856 \$ (2 493 \$ en 2022).

⁴ Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, comptabilisation d'un profit de 970 \$ à titre de « (Profit) perte de change » dans le compte de résultat consolidé (perte de 1 245 \$ en 2022) et d'une perte de 1 887 \$ à titre de « Profit latent (perte latente) sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger » dans l'état du résultat global consolidé (profit de 5 756 \$ en 2022).

17. ÉVALUATION DES ACTIFS FINANCIERS

i) Hiérarchie des justes valeurs

Au 31 décembre	2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Prêts évalués à la JVRN	12 037	—	—	12 037
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVRN	2 465	2 465	—	—
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG	948	948	—	—
Instruments dérivés	303	—	—	303
Placements dans des fonds évalués à la JVRN	108 949	—	—	108 949
Total	124 702	3 413	—	121 289

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au 31 décembre	2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Prêts évalués à la JVRN	28 904	—	—	28 904
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVRN	2 680	2 680	—	—
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG	1 277	1 277	—	—
Instruments dérivés	2 111	—	—	2 111
Placements dans des fonds évalués à la JVRN	132 404	—	—	132 404
Total	167 376	3 957	—	163 419

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022.

ii) Profits au jour 1

À l'acquisition d'un instrument financier, si la Société détermine que sa juste valeur diffère du prix d'acquisition, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte seulement si la juste valeur est fondée sur un cours d'un marché actif ou sur une technique d'évaluation qui tient uniquement compte des données provenant de marchés observables. La Société affiche les profits au jour 1 différés suivants :

Au 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG		
Synergy ¹	4 978	5 098
Total	4 978	5 098

¹ Profit au jour 1 différé de 3 764 \$ US.

18. EMPRUNTS BANCAIRES

La dette de la Société, y compris les charges d'intérêts à payer, à la clôture des exercices suivants se présentait comme suit :

Au 31 décembre 2023

	Devise	Taux d'intérêt	Taux d'intérêt effectif	Échéance	Courants \$	Non courants \$	Total \$
Banques							
Bancolombia	COP	2,28 % + IBR	15,08 %	12 oct. 2026	2 663	5 045	7 708
Banco Itaú Argentina ¹	ARS	130 % ²	s. o.	s. o.	524	—	524
Banco ICBC Argentina ¹	ARS	133 % ²	s. o.	s. o.	89	—	89
IFC	BRL	1,6 % + CDI	14,26 %	15 oct. 2027	7 597	20 125	27 722
IFC	CLP	7,71 %	7,86 %	15 oct. 2027	2 357	6 525	8 882
IFC	COP	1,6 % + IBR	14,76 %	15 oct. 2027	3 672	9 742	13 414
IFC	MXN	1,6 % + TIIE	13,92 %	15 oct. 2027	948	2 579	3 527
Total des emprunts bancaires					17 850	44 016	61 866

¹ Soldes du découvert bancaire.

² Le taux d'intérêt est calculé et composé mensuellement.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au 31 décembre 2022

	Devise	Taux d'intérêt	Taux d'intérêt effectif	Échéance	Courants \$	Non courants \$	Total \$
Banques							
Itaú Unibanco Brasil	BRL	1,65 % + CDI	13,36 %	8 déc. 2023	8 487	—	8 487
Bancolombia	COP	2,28 % + IBR	8,07 %	12 oct. 2026	2 299	6 194	8 493
Banco Itaú Argentina ¹	ARS	76 % ²	s. o.	s. o.	1 270	—	1 270
Banco ICBC Argentina ¹	ARS	77 % ²	s. o.	s. o.	344	—	344
IFC	BRL	1,6 % + CDI	15,83 %	15 oct. 2027	3 121	23 309	26 430
IFC	CLP	7,71 %	7,86 %	15 oct. 2027	1 202	9 198	10 400
IFC	COP	1,6 % + IBR	13,29 %	15 oct. 2027	735	10 613	11 348
IFC	MXN	1,6 % + TIIE	13,07 %	15 oct. 2027	216	3 084	3 300
Total des emprunts bancaires					17 674	52 398	70 072

¹ Soldes du découvert bancaire.

² Le taux d'intérêt est calculé et composé mensuellement.

Les échéances des remboursements des emprunts bancaires sont les suivantes :

	\$
Moins de 1 an	17 850
De 1 an à 2 ans	15 800
De 2 ans à 5 ans	28 216
Total	61 866

Les modalités relatives au remboursement du capital et des intérêts des emprunts bancaires de la Société, compte non tenu des découverts bancaires, ainsi que les informations sur la sûreté ou le cautionnement connexe se détaillent comme suit :

Au 31 décembre 2023

Banques	Devise de la dette	Échéance	Période de remboursement	Sûreté/cautionnement
Bancolombia	COP	12 oct. 2026	Semestrielle	• Aucun
IFC	BRL	15 oct. 2027	Semestrielle	• Actions de certaines filiales de Knight • Trésorerie soumise à restrictions affectée en garantie correspondant à 35 % du solde du capital
IFC	CLP	15 oct. 2027	Semestrielle	
IFC	COP	15 oct. 2027	Semestrielle	
IFC	MXN	15 oct. 2027	Mensuelle	

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au 31 décembre 2022

Banques	Devise de la dette	Échéance	Périodes de remboursement	Sûreté/cautionnement
Itaú Unibanco Brasil	BRL	8 déc. 2023	Semestrielle	• Cautionnement à première demande de Knight Therapeutics Europe S.A. • Principales créances clients
Bancolombia	COP	12 oct. 2026	Semestrielle	• Aucun
IFC	BRL	15 oct. 2027	Semestrielle	• Actions de certaines filiales de Knight • Trésorerie soumise à restrictions affectée en garantie correspondant à 35 % du solde du capital
IFC	CLP	15 oct. 2027	Semestrielle	
IFC	COP	15 oct. 2027	Semestrielle	
IFC	MXN	15 oct. 2027	Mensuelle	

Bancolombia

En octobre 2021, une filiale de Knight a modifié son emprunt existant de un an auprès de Bancolombia arrivant à échéance le 14 décembre 2021. Par suite de cette modification, l'emprunt de 11 713 \$ (37 000 000 COP) est exigible sur une base semestrielle à compter d'avril 2022 et vient à échéance le 12 octobre 2026. L'emprunt comprend des clauses restrictives visant à maintenir certaines mesures financières, et au 31 décembre 2023, la Société se conformait à ces clauses restrictives.

International Finance Corporation (« IFC »)

En décembre 2022, Knight a contracté un emprunt garanti de 52 416 \$ (38 500 \$ US) d'une durée de cinq ans, libellé en devises de pays d'Amérique latine, comme suit : 104 800 BRL, 41 274 700 COP, 6 679 260 CLP, 48 346 MXN. En mai 2023, un décaissement additionnel de 7 800 BRL (1 573 \$ US) libellé en BRL a été reçu. Au 31 décembre 2023, le solde s'élevait à 53 545 \$. L'emprunt est garanti par des actions de certaines filiales de Knight ainsi que par une garantie en espèces soumise à restrictions de 14 814 \$ (11 200 \$ US) ou un montant correspondant à 35 % du solde du capital qui pourrait être détenu sous forme de titres négociables. La date d'échéance de l'emprunt consenti par IFC est le 15 octobre 2027, et les remboursements de capital ont commencé le 15 octobre 2023. Le remboursement du capital et des intérêts s'effectuera deux fois par année, à l'exception de la tranche de l'emprunt en pesos mexicains qui doit être remboursée mensuellement. À l'exception de la tranche de l'emprunt en pesos mexicains, les remboursements du capital et des intérêts sont réglés en dollars américains en utilisant les taux du marché applicables entre les devises respectives et le dollar américain. La Société peut rembourser d'avance l'emprunt consenti par IFC moyennant des frais de remboursement anticipé. L'emprunt consenti par IFC comprend les déclarations et garanties d'usage ainsi que des clauses affirmatives et restrictives, de même que des clauses financières. Au 31 décembre 2023, la Société respectait toutes les clauses de l'emprunt consenti par IFC.

19. AUTRES CRÉANCES À LONG TERME

Aux 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Dépôt au titre de l'impôt – Avis de nouvelle cotisation	41 582	41 582
Autre	3 953	3 356
Total	45 535	44 938

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Avis de nouvelle cotisation

Knight a reçu des avis de nouvelle cotisation de l'ARC et de RQ respectivement en juillet 2018 et en janvier 2019 à l'égard de la cession par Knight en 2014 d'un BEP détenu par sa filiale en propriété exclusive Knight Therapeutics International S.A. Un BEP est un actif transférable qui confère au porteur le droit à une évaluation prioritaire pour un médicament de son choix.

Le BEP de la Société a été accordé le 19 mars 2014, à la suite de l'approbation par la FDA d'Impavido®, et a été cédé à un tiers en novembre 2014 pour un produit brut de 125 000 \$ US. Les avis de nouvelle cotisation prévoient que Knight est passible de payer à l'ARC et à RQ des impôts et intérêts supplémentaires totalisant respectivement 23 340 \$ et 18 242 \$. Knight a effectué un dépôt pour le montant total à l'ARC en juillet 2018 et à RQ, en février 2019. En outre, ARC et RQ verseront des intérêts sur le dépôt à Knight si la Société a gain de cause. Au 31 décembre 2023, la Société n'avait pas comptabilisé le montant des intérêts estimé à 4 869 \$.

Knight estime que ces avis sont non fondés et, par conséquent, elle a déposé un avis d'opposition auprès de l'ARC en septembre 2018 pour entamer le processus d'appel. En octobre 2021, l'ARC a répondu à l'avis d'opposition de Knight en confirmant ses nouvelles cotisations d'impôt initiales. Knight a déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt en décembre 2021.

La Société est d'avis qu'à l'issue probable du processus d'appel, elle recouvrera la totalité de son dépôt de 41 582 \$ auprès des autorités fiscales et n'a donc pas comptabilisé de provision pour impôt relative à la cession du BEP dans ses états financiers. Toutefois, rien ne garantit l'issue de cette question ni le moment où une décision sera prise.

Même si Knight estime que ses provisions pour impôt sont adéquates, la décision prise au terme des vérifications fiscales et de tout litige s'y rapportant pourrait faire en sorte qu'elles diffèrent considérablement des montants comptabilisés au titre des charges et de l'impôt sur le résultat à payer historiques.

20. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

Aux 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	59 735	81 888
Charges à payer	27 399	25 475
Taxes à la consommation à payer	3 483	1 367
Total	90 617	108 730
Courants	85 366	106 061
Non courants	5 251	2 669

21. AUTRES PRODUITS

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, Knight a conclu une convention de règlement et une quittance globale (la « convention de règlement ») avec les anciens actionnaires de GBT. La Société a fait certaines réclamations (les « réclamations ») à l'égard de ses droits d'indemnisation aux termes de la convention d'achat pour l'acquisition de GBT. Aux termes de la convention de règlement, Knight a reçu 6 030 \$ (4 600 \$ US) à titre de règlement des réclamations, montant qui a été comptabilisé dans les Autres produits au compte de résultat consolidé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

22. CAPITAUX PROPRES

i) Capital social

Le capital social autorisé de la Société englobe un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, qui peuvent être émises à l'occasion en une ou plusieurs séries, sans valeur nominale. Le capital social émis et en circulation de Knight se présente comme suit :

	Nombre d'actions ordinaires	\$
Solde au 1^{er} janvier 2022	117 783 189	628 854
Émission en vertu du régime d'achat d'actions <i>ii)</i>	71 939	387
Actions rachetées dans le cadre de l'OPRCNA <i>iii)</i>	(5 649 189)	(30 186)
Solde au 31 décembre 2022	112 205 939	599 055
Émission en vertu du régime d'achat d'actions <i>ii)</i>	89 731	438
Actions rachetées dans le cadre de l'OPRCNA <i>iii)</i>	(11 125 288)	(59 447)
Solde au 31 décembre 2023	101 170 382	540 046

ii) Régimes de rémunération fondée sur des actions

La Société a mis en place trois régimes de rémunération fondée sur des actions : le régime d'options sur actions (« le régime d'options »), le régime d'achat d'actions et le régime incitatif général fondé sur des titres de capitaux propres (« le régime général »).

Régime d'options sur actions

La Société offrait aux salariés, administrateurs, dirigeants et consultants un régime d'options réglé en instruments de capitaux propres. Le régime d'options a été approuvé par le conseil d'administration et les actionnaires le 9 mai 2017 et approuvé de nouveau par les actionnaires le 25 juin 2020. Le nombre total maximal d'options sur actions en cours aux termes du régime d'options ne doit jamais excéder 10 % des actions de la Société en circulation à la date d'attribution. En date du 13 mai 2021, le régime incitatif général fondé sur des titres de capitaux propres de la Société a remplacé le régime d'options sur actions pour les attributions d'options sur actions à venir aux administrateurs, salariés, dirigeants et consultants de Knight.

Régime incitatif général fondé sur des titres de capitaux propres

Le 13 mai 2021, la Société a adopté un régime général à la suite de l'approbation des actionnaires. Le régime général permet l'attribution d'options sur actions aux salariés, aux administrateurs, aux dirigeants et aux consultants de la Société, d'unités d'actions restreintes (« UAR ») et d'unités d'actions liées à la performance (« UAP ») aux salariés, aux dirigeants et aux consultants, et d'unités d'actions différées (« UAD ») aux membres non-salariés du conseil d'administration de Knight. En vertu du régime général, chaque porteur d'une UAR, d'une UAP et d'une UAD a le droit de recevoir, au moment de l'acquisition des droits, une action ordinaire de Knight ou un montant équivalent en trésorerie, au gré de la Société.

Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu du régime général et du régime d'options ne doit pas dépasser 10 % des actions ordinaires alors émises et en circulation sur une base continue.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Options sur actions

Les options sur actions émises dans le cadre du régime d'options sur actions et du régime général doivent être exercées dans un délai fixé par le conseil d'administration, qui ne peut dépasser dix ans à compter de la date d'attribution. Le conseil d'administration ou son comité désigné peut déterminer à quel moment une option deviendra exerçable et peut établir que l'option sera exerçable immédiatement après la date d'attribution, en tranches ou selon un calendrier d'acquisition. Si aucune condition n'est précisée, les droits rattachés aux options sur actions s'acquièrent en tranches égales de 25 % par année, à chaque date anniversaire. Les options sur actions exercées, arrivées à échéance, annulées, ayant fait l'objet d'une renonciation ou résiliées peuvent être émises à nouveau aux termes du régime général. Généralement, les options sur actions ont une durée de sept ou dix ans et les droits y rattachés s'acquièrent sur un an pour les administrateurs et sur trois ou quatre ans pour les salariés.

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, estimée au moyen du modèle de Black et Scholes, s'établissait à 1,38 \$ (1,53 \$ en 2022). La juste valeur des options a été estimée à la date de l'attribution en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré	2,95 %	2,28 %
Taux de rendement	néant	néant
Facteur de volatilité moyen pondéré i)	24 %	24 %
Taux d'extinction des droits	2 %	2 %
Durée prévue moyenne pondérée	6,3 ans	6,2 ans

i) La volatilité a été établie au moyen du cours historique de l'action de la Société.

Exercices clos les 31 décembre				
	2023		2022	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de l'exercice	4 873 546	7,15	5 166 130	7,40
Options attribuées	267 189	4,44	261 783	5,21
Options échues / faisant l'objet d'une renonciation	(562 953)	7,60	(554 367)	8,56
Solde à la fin de l'exercice	4 577 782	6,95	4 873 546	7,15
Options exerçables à la fin de l'exercice	3 871 987	7,22	3 963 665	7,33

Le tableau qui suit présente des renseignements sur les options sur actions de la Société en cours au 31 décembre 2023 :

Options en cours				Options exerçables		
Fourchette des prix d'exercice \$	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
4,44 à 5,71	1 983 700	2,12	5,41	1 458 049	0,87	5,60
5,72 à 8,02	1 740 744	2,68	7,33	1 560 600	2,58	7,37
8,03 à 9,18	88 043	1,52	8,16	88 043	1,52	8,16
9,19 à 10,25	765 295	2,59	9,92	765 295	2,59	9,92
	4 577 782	2,40	6,95	3 871 987	1,91	7,22

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente des renseignements sur les options sur actions de la Société en cours au 31 décembre 2022 :

Fourchette des prix d'exercice \$	Nombre d'options sur actions	Options en cours		Nombre d'options sur actions	Options exerçables	
		Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$		Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
5,20 à 5,71	1 767 859	2,58	5,56	1 362 708	1,58	5,62
5,72 à 8,02	2 220 234	2,98	7,41	1 715 504	2,69	7,48
8,03 à 9,18	118 851	2,13	8,19	118 851	2,13	8,19
9,19 à 10,25	766 602	3,58	9,92	766 602	3,58	9,92
	4 873 546	2,91	7,15	3 963 665	2,46	7,33

Unités d'actions différées

La Société peut attribuer des UAD à tout administrateur non salarié de Knight aux termes du régime général. Le nombre d'UAD attribué à un moment donné en vertu du régime général est calculé en divisant la valeur de l'attribution par le cours d'une action de Knight à la date d'attribution. Les droits rattachés aux UAD sont acquis lorsque le détenteur cesse d'être un administrateur de Knight pour une raison quelconque. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a attribué 63 192 UAD aux administrateurs indépendants (54 967 UAD en 2022). Au 31 décembre 2023, il y avait 147 364 UAD en circulation (84 172 UAD en 2022).

Unités d'actions restreintes et unités d'actions fondées sur la performance

La Société peut attribuer des UAR et des UAP à tout salarié aux termes du régime général. L'acquisition des droits rattachés aux UAR est fonction de l'écoulement du temps et l'acquisition des droits rattachés aux UAP est fonction de la réalisation d'objectifs de rendement futurs. Les droits rattachés aux UAP sont acquis si les seuils de rendement minimum sont atteints. Les UAR et les UAP sont réglées en actions de Knight ou en trésorerie, à la discrétion de la Société, au plus tard le 31 décembre de la troisième année civile à compter de la date d'attribution.

Le tableau suivant présente les UAR et les UAP attribuées et en cours au début et à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que la juste valeur moyenne pondérée par unité à la date d'attribution (« JVMP ») :

	Exercice clos le 31 décembre 2023			
	UAR		UAP	
	Nombre d'unités	JVMP \$	Nombre d'unités	JVMP \$
Solde au début de l'exercice	212 515	5,39	470 737	5,40
Attribuées	171 447	4,49	334 894	4,47
Faisant l'objet d'une renonciation / annulées	(59 178)	5,13	(73 394)	5,18
Solde à la fin de l'exercice	324 784	4,97	732 237	4,99
Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée des unités d'actions en cours à la fin de l'exercice (en années)	1,58		1,49	

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente les UAR et les UAP attribuées et en cours au début et à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que la JVMP :

	Exercice clos le 31 décembre 2022			
	UAR		UAP	
	Nombre d'unités	JVMP \$	Nombre d'unités	JVMP \$
Solde au début de l'exercice	103 979	5,58	223 260	5,63
Attribuées	139 353	5,21	279 873	5,21
Faisant l'objet d'une renonciation / annulées	(30 817)	5,25	(32 396)	5,29
Solde à la fin de l'exercice	212 515	5,39	470 737	5,40
Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée des unités d'actions en cours à la fin de l'exercice (en années)	2,10		2,11	

La Société a comptabilisé une charge de 2 436 \$ (1 983 \$ en 2022) pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 relativement à la rémunération fondée sur des actions pour les options sur actions, UAD, UAP et UAR ainsi qu'un crédit correspondant au surplus d'apport, déduction faite des renonciations relativement à la rémunération et des charges à payer au titre des cotisations à la sécurité sociale et des charges sociales de l'employeur.

Régime d'achat d'actions

La Société offre un régime d'achat d'actions (le « régime d'achat d'actions ») qui permet aux administrateurs et salariés d'acheter au cours du marché des actions ordinaires émises sur le capital autorisé. Le régime d'achat d'actions a été approuvé de nouveau par le conseil d'administration et les actionnaires le 11 mai 2022. Les salariés peuvent verser jusqu'à concurrence de 10 % de leur salaire et les administrateurs, jusqu'à 10 \$ par année. En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse, sous forme d'actions ordinaires, un montant équivalant à 25 % de la cotisation d'un salarié ou d'un administrateur, à condition que le salarié continue de travailler au sein de la Société ou que l'administrateur continue de siéger au conseil d'administration et détienne les actions initiales pendant deux ans à compter de la date d'achat initiale. Les cotisations de la Société en actions ordinaires sont calculées selon la valeur initiale de l'action ordinaire à la date d'achat initiale ou la valeur de l'action ordinaire à la date de cotisation de la Société, si celle-ci est inférieure. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a émis 89 731 actions (71 939 actions en 2022) aux termes du régime d'achat d'actions, pour un produit totalisant 438 \$ (387 \$ en 2022).

iii) OPRCNA

Le 12 juillet 2022, la Société a annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté son avis d'intention de procéder à une OPRCNA (l'« OPRCNA de 2022 »). Aux termes de l'OPRCNA de 2022, Knight peut acheter à des fins d'annulation jusqu'à 7 988 986 actions ordinaires de la Société, soit 10 % du flottant au 30 juin 2022. L'OPRCNA de 2022 a commencé le 14 juillet 2022 et s'est terminée le 13 juillet 2023.

Le 12 juillet 2023, la Société a annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté son avis d'intention de procéder à une OPRCNA (l'« OPRCNA de 2023 »). Aux termes de l'OPRCNA de 2023, Knight peut acheter à des fins d'annulation jusqu'à 5 999 524 actions ordinaires de la Société, soit 10 % du flottant au 30 juin 2023. L'OPRCNA de 2023 a commencé le 14 juillet 2023 et prendra fin le 13 juillet 2024 ou à la date à laquelle la Société aura atteint le nombre maximal d'achats dans le cadre de l'OPRCNA, selon la première des deux occurrences. De plus, Knight a conclu une convention avec un courtier visant à faciliter l'acquisition de ses actions ordinaires aux termes de l'OPRCNA.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a acheté 11 125 288 actions ordinaires (5 649 189 actions ordinaires en 2022) à un prix moyen de 4,82 \$ (5,34 \$ en 2022), pour une contrepartie en trésorerie totalisant 53 479 \$ (30 069 \$ en 2022).

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

23. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Aux 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Perte nette sur les titres de capitaux propres à la JVAERG, déduction faite de l'impôt de 612 \$ (656 \$ en 2022)	(8 411)	(8 125)
Profit latent à la conversion des résultats des établissements à l'étranger	38 240	49 391
Total	29 829	41 266

24. CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Salaires	45 429	51 314
Primes	4 097	3 119
Régimes incitatifs fondés sur les actions	2 436	2 013
Total	51 962	56 446

Les charges de rémunération des principaux dirigeants, y compris les administrateurs, étaient les suivantes :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Salaires	3 487	3 047
Primes	1 145	1 022
Jetons de présence	639	652
Régimes incitatifs fondés sur les actions	1 738	1 639
Total	7 009	6 360

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

25. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt diffère du montant qui serait calculé en appliquant les taux d'imposition combinés fédéral et provinciaux à la perte avant impôt sur le résultat. Les raisons de cet écart et l'incidence fiscale connexe se présentent comme suit :

	2023 \$	2022 \$
Perte avant impôt sur le résultat	(21 988)	(43 960)
Taux d'imposition applicable	26,5 %	26,5 %
Impôt sur le résultat au taux applicable prévu par la loi	(5 827)	(11 649)
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :		
Écart de taux entre les territoires	(871)	289
Incidence des frais non déductibles (produits non imposables) et autres	(1 962)	(9 063)
Variation du taux d'imposition	(20)	814
Incidence de l'hyperinflation	615	1 443
Économies fiscales non comptabilisées (comptabilisées) découlant de pertes fiscales et d'autres différences temporaires	4 196	5 678
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré en lien avec la charge d'impôt sur le résultat des exercices antérieurs	(1 330)	(1 707)
Incidence du change	57	127
Autres	(11)	—
Total du recouvrement d'impôt	(5 153)	(14 068)
Taux d'imposition effectif	23,4 %	32,0 %

Le taux d'imposition prévu par la loi applicable de la Société est le taux d'imposition canadien fédéral et provincial combiné en vigueur dans le territoire où la Société exerce ses activités.

Les éléments du recouvrement d'impôt sont les suivants :

	2023 \$	2022 \$
Impôt exigible		
Exercice considéré	5 035	4 256
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré en lien avec la charge d'impôt exigible des exercices précédents	(1 062)	(1 199)
	3 973	3 057
Impôt différé		
Lié à la naissance et à la résorption de différences temporaires	(8 839)	(17 429)
Variation du taux d'imposition	(20)	814
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré en lien avec la charge d'impôt différé des exercices précédents	(267)	(510)
	(9 126)	(17 125)
Recouvrement d'impôt comptabilisé dans le compte de résultat consolidé	(5 153)	(14 068)

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente le mouvement des différences temporaires au cours de l'exercice :

	Solde au 31 décembre 2022	Comptabilisé dans le compte de résultat	Comptabilisé dans l'état du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Autres	Variation du taux de change	Solde au 31 décembre 2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	(1 271)	(665)	—	(4)	(1 498)	2 100	(1 338)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(300)	(184)	—	—	(162)	282	(364)
Obligations locatives	436	(52)	—	—	145	(252)	277
Immobilisations incorporelles	(16 326)	2 733	—	—	(13)	10	(13 596)
Créances clients	3 627	(111)	—	(9)	2	567	4 076
Stocks	9 124	6 232	—	234	(128)	791	16 253
Provisions et éventualités	2 542	203	—	(5)	9	110	2 859
Options sur actions et autres charges salariales à payer	56	209	—	3	—	24	292
Participations dans des filiales	(127)	61	—	—	—	(22)	(88)
Prêts et actifs financiers	(2 294)	2 366	44	—	—	—	116
Frais de financement	(28)	34	—	—	—	—	6
Pertes fiscales et frais de RS&DE	53 317	(492)	—	—	2 218	(3 944)	51 099
Pertes fiscales et frais de RS&DE non comptabilisés	(44 015)	(1 049)	—	—	(2 237)	4 097	(43 204)
Pertes en capital	660	(226)	—	—	—	—	434
Pertes en capital non comptabilisées	(434)	—	—	—	—	—	(434)
Autre	(22)	67	—	—	(212)	352	185
Actifs d'impôt différé, montant net	4 945	9 126	44	219	(1 876)	4 115	16 573

	Solde au 31 décembre 2021	Comptabilisé dans le compte de résultat	Comptabilisé dans l'état du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Autres	Variation du taux de change	Solde au 31 décembre 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	(5 119)	4 930	—	—	(2 154)	1 072	(1 271)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(230)	417	—	—	(146)	95	136
Immobilisations incorporelles	(22 350)	7 809	—	—	(39)	(1 746)	(16 326)
Créances clients	2 835	882	—	—	401	(491)	3 627
Stocks	3 490	5 698	—	—	(372)	308	9 124
Provisions et éventualités	1 507	874	—	—	224	(62)	2 543
Options sur actions et autres charges salariales à payer	153	(107)	—	—	—	10	56
Participations dans des filiales	(58)	(83)	—	—	—	14	(127)
Prêts et actifs financiers	(3 248)	966	(11)	—	—	—	(2 293)
Frais de financement	87	(115)	—	—	—	—	(28)
Pertes fiscales et frais de RS&DE	49 145	2 334	—	—	1 593	245	53 317
Pertes fiscales et frais de RS&DE non comptabilisés	(37 260)	(6 307)	—	—	—	(448)	(44 015)
Pertes en capital	412	248	—	—	—	—	660
Pertes en capital non comptabilisées	(412)	(22)	—	—	—	—	(434)
Autre	723	(399)	—	—	138	(486)	(24)
Actifs d'impôt différé, montant net	(10 325)	17 125	(11)	—	(355)	(1 489)	4 945

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La présentation dans le bilan consolidé est la suivante :

Aux 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	19 390	9 310
Passifs d'impôt différé	(2 817)	(4 365)
Actifs d'impôt différé, montant net	16 573	4 945

La Société a des pertes autres qu'en capital reportées en avant pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé et qui s'élevaient à 135 012 \$ au 31 décembre 2023 (145 238 \$ en 2022). Au 31 décembre 2023, une tranche d'environ 67 563 \$ n'avait pas de date d'échéance (61 239 \$ en 2022). Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant sur une période de 20 ans au Canada et indéfiniment au Brésil, et ne peuvent qu'être portées en déduction de bénéfices imposables futurs. La Société présentait également des frais de recherche scientifique et de développement expérimental d'un montant de 21 794 \$ au 31 décembre 2023 (21 794 \$ en 2022) sans date d'échéance, ainsi que d'autres différences temporaires, y compris des provisions et éventualités d'environ 1 981 \$ au 31 décembre 2023, et pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé. Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé à l'égard de ces montants, du fait qu'ils ne peuvent pas être utilisés pour compenser des bénéfices imposables dans une autre division de la Société, que certains d'entre eux ont été générés par des filiales déficitaires depuis un certain temps et qu'il n'existe pas d'autres possibilités de planification fiscale ou d'autres indices de recouvrabilité dans un avenir rapproché.

Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont liés aux différences temporaires et aux pertes fiscales non utilisées qui suivent :

Aux 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Pertes fiscales	37 862	38 674
Frais de recherche scientifique et de développement expérimental	5 775	5 775
Autres différences temporaires	670	—
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	44 307	44 449

Des actifs d'impôt différé d'un montant net de 6 470 \$ avaient été comptabilisés au 31 décembre 2023 (5 293 \$ en 2022) dans des territoires où des pertes ont été subies au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent. Compte tenu du niveau de bénéfices imposables historiques, des projections quant aux bénéfices imposables futurs et des stratégies prudentes de planification fiscale, la direction estime qu'il est probable que la Société réalise les avantages qu'elle peut tirer de ces différences temporaires déductibles et des reports en avant de pertes fiscales d'exploitation. Se reporter à la note 3, *Utilisation des jugements et estimations – Évaluation des actifs d'impôt différé*, pour de plus amples renseignements sur la façon dont la Société établit la mesure dans laquelle les actifs d'impôt différé sont comptabilisés.

Les pertes autres qu'en capital subies dans divers territoires viennent à échéance comme suit :

	Non comptabilisées	Comptabilisées
Date d'échéance	\$	\$
De 2024 à 2028	6 127	8 880
De 2029 à 2033	27 175	—
De 2034 à 2038	30 797	—
De 2039 à 2043	3 350	21 815
Aucune date d'échéance	67 563	26
	135 012	30 721

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

L'impôt différé n'est pas comptabilisé à l'égard des bénéfices non versés des filiales lorsque la Société est en mesure de contrôler le calendrier de versement et qu'il est probable qu'il n'y aura pas de versement dans un avenir prévisible. Au 31 décembre 2023, les différences temporaires liées à des participations dans des filiales pour lesquelles un passif d'impôt différé n'a pas été comptabilisé totalisaient 25 000 \$.

26. RÉSULTAT PAR ACTION

De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Perte nette	(16 835)	(29 892)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	107 465 978	114 890 252
Perte nette de base par action	(0,16)	(0,26)

Dilué

Le résultat dilué par action a été calculé après avoir ajusté le nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul de base pour supposer la conversion de toutes les actions potentiellement dilutives.

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Perte nette	(16 835)	(29 892)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	107 465 978	114 890 252
Ajustement relatif aux options sur actions, UAR et UAD ¹	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	107 465 978	114 890 252
Perte nette diluée par action	(0,16)	(0,26)

¹ Ne tient pas compte des ajustements relatifs au résultat dilué par action en raison de l'effet antidilutif de la totalité des options sur actions, des UAR et des UAD.

27. INFORMATION SECTORIELLE

La Société a un seul secteur à présenter, soit celui englobant les activités liées au développement, à l'acquisition, à l'achat et à la vente de droits sous licence, à la commercialisation et la distribution de produits pharmaceutiques novateurs, de produits de santé destinés aux consommateurs et d'appareils médicaux. Ce secteur rend compte de la structure de gestion révisée et de la manière dont le principal décideur opérationnel évalue l'entreprise.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Information géographique

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires par pays, en fonction de l'emplacement du client.

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Produits des activités ordinaires		
Brésil	168 216	134 727
Colombie	44 632	48 146
Argentine	24 098	46 125
Reste de l'Amérique latine	55 104	40 171
Canada	19 673	11 346
Autres ¹	16 476	13 048
Total	328 199	293 563

¹ Comprennent l'Europe, les États-Unis et d'autres pays.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, les actifs d'exploitation non courants, qui se composent des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, du goodwill, des actifs au titre de droits d'utilisation et des autres créances à long terme, étaient détenus dans les régions suivantes :

Aux 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Actifs d'exploitation non courants		
Canada	74 401	63 217
Brésil	57 351	56 581
Argentine	26 544	34 562
Colombie	15 632	15 723
Uruguay	181 308	201 889
Luxembourg	38 635	45 998
Reste de l'Amérique latine	39 327	70 655
Total	433 198	488 625

28. RISQUE FINANCIER

Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont de préserver la capacité de la Société à poursuivre son exploitation afin d'offrir un rendement à ses actionnaires et de maintenir une structure du capital souple permettant l'optimisation des coûts du capital à un risque acceptable.

La Société gère sa structure du capital et y apporte des ajustements en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. La gestion du capital comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres négociables, les autres actifs financiers, la dette et les capitaux propres (excluant les autres éléments du résultat global). Afin de maintenir et d'ajuster la structure du capital, la Société peut contracter une dette additionnelle et peut essayer d'émettre de nouvelles actions ordinaires, de racheter ses propres actions, et d'acquérir ou de céder des actifs. L'émission et le rachat d'actions ordinaires requièrent l'approbation du conseil d'administration.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. Un comité de placement constitué de membres de la direction et du conseil d'administration veille au respect de cette politique. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds d'actions, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides à échéances diverses et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

Risque de marché

Risque de change

La Société est exposée de façon importante aux devises des marchés émergents d'Amérique latine. Knight génère une importante partie de ses produits des activités ordinaires en BRL, ARS et COP et autres devises latino-américaines (BOB, MXN, PEN, PYG, UYU et CLP). Ces devises ont toujours été volatiles et pourraient entraîner des variations importantes des résultats de la Société lorsqu'ils sont convertis en \$ CA. De plus, Knight est exposée à une asymétrie des devises en raison de certains produits pharmaceutiques, ingrédients pharmaceutiques actifs et coûts d'exploitation libellés en devises de marchés développés (CHF, \$ US, €). L'asymétrie des devises expose Knight à un risque de change qui pourrait entraîner des variations importantes de la marge brute ou du résultat net de la Société.

Risque de change des actifs financiers nets

La Société conserve de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des créances clients et autres créances, d'autres actifs financiers, d'autres soldes à payer, des fournisseurs et charges à payer, et des emprunts bancaires libellés en plusieurs devises. La Société est principalement exposée au dollar américain, à l'euro, au réal brésilien ainsi qu'au peso argentin et, par conséquent, court un risque de change sur ces soldes. Le tableau suivant présente le risque de change net important sur les soldes libellés en devises. Le tableau comprend les actifs financiers nets dont le résultat de la réévaluation est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé et inclut donc les soldes intersociétés, mais exclut les soldes en devises qui sont réévalués en dollars canadiens par le biais des autres éléments du résultat global.

31 décembre 2023	\$ US	€	BRL	ARS	CLP	COP	MXN
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 959	175	—	—	—	—	—
Titres négociables	59 682	—	—	—	—	—	—
Créances clients et autres débiteurs	238	286	354 006	1 788 676	5 796 988	57 881 828	48 346
Autres actifs financiers	2 909 ¹	17 281	—	—	—	—	—
Fournisseurs et charges à payer	(6 918)	(3 230)	(61 576)	—	—	(3 853)	(401)
Autres passifs financiers	(6 573)	(3 435)	—	—	—	—	—
Passifs financiers	—	—	(102 937)	—	(6 035 105)	(39 935 366)	(45 667)
Exposition nette	72 297	11 077	189 493	1 788 676	(238 117)	17 942 609	2 278

¹ Inclut les prêts intersociétés en monnaie étrangère entre les filiales de la Société.

31 décembre 2022	\$ US	€	BRL	ARS	CLP	COP	MXN
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 715	2 133	—	—	—	—	—
Titres négociables	40 678	—	—	—	—	—	—
Créances clients et autres débiteurs	1 903	560	231 833	468 468	4 141 720	55 505 619	—
Autres actifs financiers	23 355 ¹	26 487	44 985	—	—	—	—
Fournisseurs et charges à payer	(3 334)	(6 377)	(137 560)	—	—	—	—
Autres passifs financiers	(1 110)	(2 524)	—	—	—	—	—
Passifs financiers	—	—	(105 320)	—	(6 694 939)	(42 378 494)	(48 496)
Exposition nette	87 207	20 279	33 938	468 468	(2 553 219)	13 127 125	(48 496)

¹ Inclut les prêts intersociétés en monnaie étrangère entre les filiales de la Société.

La Société est également exposée à un risque de change en raison de transactions libellées en BOB, CHF, PEN, PYG et UYU. L'exposition nette totale en \$ CA pour ces devises est de 3 250 \$ (3 637 \$ en 2022).

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Risque de prix sur titres de capitaux propres

La valeur comptable des placements qui courent un risque de prix sur titres de capitaux propres était comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Placements dans des titres de capitaux propres	3 413	3 957
Placements dans des fonds	108 949	132 404
Instruments dérivés	303	2 111
Total	112 665	138 472

La Société évalue périodiquement et au moins une fois au cours de la période de présentation de l'information financière si ses placements dans des titres de capitaux propres ont subi une perte de valeur. Les prix de marché peuvent fluctuer et, ainsi, le montant réalisé lors de la vente ultérieure d'un placement peut différer considérablement de la valeur de marché présentée. Les fluctuations du prix de marché d'un titre peuvent découler de changements observés dans les caractéristiques économiques sous-jacentes de la société émettrice, du prix relatif d'autres placements et des conditions générales du marché. De plus, le volume des opérations ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières peuvent avoir une incidence sur les montants qui seront réalisés. Le conseil d'administration de la Société passe en revue et approuve régulièrement les décisions en matière de placement dans des titres de capitaux propres.

Risque de taux d'intérêt

La Société court un risque de taux d'intérêt lié aux produits d'intérêts sur sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses titres négociables. Des détails sur les dates d'échéance et les taux d'intérêt effectifs sont fournis à la note 7, *Titres négociables*, des états financiers consolidés annuels. Toutes choses étant égales par ailleurs, un recul de 1 % du taux d'intérêt sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les titres négociables aurait entraîné une diminution des produits d'intérêts de 1 618 \$ sur une période de un an.

La Société court un risque de taux d'intérêt en raison de ses emprunts bancaires. Les détails concernant les dates d'échéance et les taux d'intérêt effectifs sont décrits à la section 6, *Situation de trésorerie et sources de financement*, du rapport de gestion. Les emprunts consentis par Bancolumbia et IFC sont assortis de taux d'intérêt variables qui fluctuent avec les taux CDI, l'IBR et le TIIE. Le taux CDI, l'IBR et le TIIE applicables correspondent à la moyenne des taux applicables au cours de chaque période d'accumulation des intérêts. Toutes choses étant égales par ailleurs, une hausse de 1 % du taux d'intérêt aurait entraîné une hausse de 619 \$ de la charge d'intérêts sur une période de un an.

Risque de crédit

La Société évalue son risque de crédit maximal à 218 287 \$ (273 860 \$ au 31 décembre 2022), soit le montant global des actifs suivants : créances clients, autres créances, intérêts à recevoir, prêts consentis et placements dans des fonds.

Les placements à court terme, notamment les titres négociables et les soldes des équivalents de trésorerie sont assujettis à un risque de variation de la valeur minime et sont investis auprès d'institutions dont la notation de crédit accordée par S&P ou DBRS est d'au moins A ou R1 (bas). À l'heure actuelle, les placements à court terme et les soldes des équivalents de trésorerie de la Société sont investis dans une seule institution financière canadienne.

La Société court un risque de crédit lié à ses clients et surveille constamment leur solvabilité. Les limites de crédit de chaque client sont établies après une analyse de l'historique de crédit, de la notation de crédit et des informations prospectives du client fournis par des sources internes et externes. Une politique de crédit a été mise en place pour s'assurer que ces limites sont revues périodiquement et ajustées immédiatement s'il y a lieu. De plus, la Société détermine les pertes de crédit attendues en fonction du nombre de jours en souffrance des paiements et de la probabilité de recouvrement des montants impayés pour chaque client.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le risque de crédit à l'égard des prêts et des intérêts à recevoir découle du risque d'insolvabilité ou de défaillance d'exploitation des partenaires associés aux transactions de prêts stratégiques. La Société a déterminé que les prêts évalués à la JVRN ont une notation de crédit se situant entre CCC+ et CC. La Société court également un risque de crédit à l'égard de ses placements dans des fonds et des instruments dérivés qui sont détenus par l'intermédiaire de fonds de capital-risque ou émis par une contrepartie.

Le tableau suivant représente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit, sans tenir compte des titres obtenus pour réduire le risque. L'exposition maximale au risque de crédit est déterminée en fonction de la valeur comptable de l'actif.

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Créances clients	88 722	94 890
Intérêts à recevoir	1 013	4 510
Autres débiteurs	3 899	5 605
Prêts consentis	15 704	38 091
Placements dans des fonds	108 949	132 404
Total	218 287	275 500

La direction détermine le risque de crédit lié aux créances clients et autres débiteurs, en fonction des clients représentant plus de 5 % des créances clients. Au 31 décembre 2023, deux clients représentaient 17 % et 12 % (néant en 2022) du solde des créances clients et autres débiteurs. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, un client représentait 18 % (néant en 2022) des produits des activités ordinaires.

Risque de liquidité

La Société génère suffisamment de flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'investissement pour remplir ses obligations à leur échéance. La Société dispose de suffisamment de fonds provenant de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses titres négociables, dans l'éventualité où ses besoins de trésorerie dépasseraient la trésorerie provenant de ses activités opérationnelles, afin de couvrir toutes ses obligations financières. La Société prévoit ses flux de trésorerie prévisionnels de façon périodique tant par filiale que de manière consolidée. Si des problèmes sont relevés, les équipes de direction travailleront avec les équipes locales pour fournir un soutien en matière de liquidité.

Analyse de sensibilité

D'après le risque de change net et le risque de prix sur titres de capitaux propres susmentionnés, et toutes choses étant égales par ailleurs, une variation de 5 % aurait entraîné une variation dans le compte de résultat consolidé, comme suit :

Exercice clos le 31 décembre	2023
	\$
Risque de change (variation de 5 %)	
\$ US	4 781
€	810
BRL	2 583
CLP	(18)
COP	306
ARS	147
MXN	9

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Exercice clos le 31 décembre	2022 \$
Risque de change (variation de 5 %)	
\$ US	5 901
€	1 466
BRL	435
CLP	(203)
COP	183
ARS	179
MXN	(168)

La Société est également exposée à un risque de change en raison des transactions libellées en BOB, CHF, PEN, PYG et UYU. Une variation de 5 % de l'exposition nette de la Société liée aux devises susmentionnées aurait entraîné une variation dans le compte de résultat consolidé de 162 \$ (182 \$ en 2022).

Exercices clos les 31 décembre	2023 \$	2022 \$
Risque de prix sur titres de capitaux propres (variation de 5 %)^{1, 2}		
Placements dans des titres de capitaux propres	222	198
Placements dans des fonds	5 447	6 620
Instruments dérivés	15	106

¹ La variation défavorable susmentionnée ne tient pas compte de ce qui pourrait être la meilleure hypothèse ou l'hypothèse la plus défavorable. Les résultats pourraient être pires en raison de la nature des marchés des titres de capitaux propres et des concentrations présentes dans le portefeuille de placement dans des titres de capitaux propres, surtout dans les situations où les liquidités se font rares, notamment dans le cas des sociétés à faible capitalisation comprises dans les placements dans des titres de capitaux propres.

² Comprend une variation de 47 \$ (244 \$ en 2022) dans l'état du résultat global.

29. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'incidence sur les flux de trésorerie des variations sans effet de trésorerie du fonds de roulement se présente comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2023 \$	2022 \$
Variations sans effet de trésorerie du fonds de roulement :		
Diminution (augmentation) des :		
Créances clients et autres débiteurs	5 250	(31 120)
Charges payées d'avance et dépôts	(6 434)	(394)
Stocks	698	(11 428)
Impôts sur le résultat à recevoir	325	1 162
Augmentation (diminution) des :		
Fournisseurs et charges à payer	(21 629)	35 120
Autres passifs	(5 059)	(317)
Impôt sur le résultat à payer	(1 164)	1 507
Total des variations sans effet de trésorerie du fonds de roulement	(28 013)	(5 470)

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

30. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Pharmascience Inc., société contrôlée par le président du conseil d'administration de la Société, a fourni à la Société des services administratifs totalisant environ 41 \$ (34 \$ en 2022) pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

31. ENGAGEMENTS

Dans le cours normal des activités, la Société obtient des droits de développement, de vente, de commercialisation et de distribution de médicaments innovateurs en contrepartie de redevances ou de paiements liés aux produits. Ces paiements sont réputés être des engagements opérationnels courants et qui, par conséquent, ne sont pas compris aux présentes. La Société a conclu diverses conventions qui comprennent des engagements contractuels s'étendant au-delà de l'exercice considéré. Ces engagements sont classés en trois catégories principales : engagements de fonds, paiements d'étape et engagements d'achat. Les engagements de la Société au 31 décembre 2023 étaient les suivants :

i) Engagements de fonds

Au 31 décembre 2023, aux termes des conventions de la Société conclues avec des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, un montant de 8 751 \$ (11 787 \$ au 31 décembre 2022), y compris 750 \$ [567 \$ US] (865 \$ [639 \$ US] et 1 078 \$ [745 €] au 31 décembre 2022), peut être puisé sur la durée de vie des fonds (montants établis en fonction des taux de change de clôture).

ii) Paiements d'étape et engagements d'achat

Conformément à certaines conventions, Knight peut devoir verser une contrepartie additionnelle si la Société atteint certains volumes de ventes ou si certaines étapes sont franchies, comme l'obtention de l'approbation par les organismes de réglementation. La Société pourrait devoir verser jusqu'à 374 805 \$, dont 87 014 \$ [65 790 \$ US], 155 689 \$ [98 800 CHF] et 1 818 \$ [1 243 €] (jusqu'à 359 567 \$ au 31 décembre 2022, dont 74 776 \$ [55 210 \$ US], 144 851 \$ [98 800 CHF] et 1 436 \$ [993 €]), à l'atteinte de certains volumes de ventes, à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation ou à l'atteinte d'autres étapes liées à des produits précis.

En outre, Knight s'est engagée à acheter des stocks de produits pharmaceutiques jusqu'à concurrence 10 504 \$ [4 987 CHF, 2 000 \$ US] (11 710 \$ [738 €, 5 412 CHF et 2 000 \$ US] au 31 décembre 2022) au cours de la période de cinq ans après leur commercialisation respective. Pour les produits déjà sur le marché à l'heure actuelle, la Société s'est engagée à acheter des stocks de 164 437 \$ [285 200 BRL, 48 402 \$ US et 14 390 CHF] (212 744 \$ [427 800 BRL, 64 182 \$ US et 11 059 CHF] au 31 décembre 2022) au cours des sept prochaines années.

	\$
2024	55 507
2025	56 177
2026	17 526
2027	17 748
2028 et par la suite	17 479
Total	164 437

De plus, la Société s'est engagée à respecter certaines obligations en matière de dépenses à l'égard de la force de vente et de la commercialisation d'un de ses produits au cours de la période de cinq ans suivant sa commercialisation.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

32. RECLASSEMENT DES CHIFFRES CORRESPONDANTS

Les chiffres correspondants des intérêts payés sur les emprunts bancaires dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés ont été reclassés des activités d'exploitation aux activités de financement afin de fournir une représentation plus précise des flux de trésorerie de la société.

Les chiffres comparatifs pour les charges payées d'avance et dépôts (courants et non courants), les autres débiteurs et les autres créances à long terme dans les bilans consolidés ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

Équipe de direction



Samira Sakhia

Présidente et chef de la direction

Mme Sakhia s'est jointe à Knight en tant que présidente en août 2016, a été nommée présidente et chef de l'exploitation en juin 2020, et a accédé au poste de présidente et chef de la direction le 1er septembre 2021. Elle a également occupé le poste de chef des finances d'octobre 2017 à mars 2020. Avant d'entrer chez Knight, Mme Sakhia a été chef des finances de Paladin de 2001 à 2015. Chez Paladin, Mme Sakhia était responsable des fonctions finances, exploitation, ressources humaines et relations avec les investisseurs. Alors qu'elle était à l'emploi de Paladin, Mme Sakhia a joué un rôle central dans des transactions d'obtention de licences ou d'acquisition de produits et d'entreprises pharmaceutiques canadiens et internationaux. Mme Sakhia a dirigé plusieurs fusions-acquisitions et prêts stratégiques ainsi que des rondes de financement par actions à la TSX, et elle a mené à bien la vente de Paladin à Endo International pour 3,2 milliards de dollars. Mme Sakhia siège au conseil d'administration de Dollarama Inc. De plus, Mme Sakhia siège au comité consultatif international de la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill, et elle est membre à titre personnel du conseil des gouverneurs de l'Université McGill et administratrice indépendante du Centre universitaire de santé McGill. Mme Sakhia est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires, d'un baccalauréat en commerce de l'Université McGill et d'une maîtrise en comptabilité de l'Université McGill.

Mme Sakhia est établie à Montréal, au Canada.



Amal Khouri

Chef des affaires commerciales

Mme Khouri a joint les rangs de Knight à titre de vice-présidente au développement des affaires en août 2014 et a été promue Chef des affaires commerciales en mars 2021. Mme Khouri dirige les équipes de développement commercial et d'entreprise ainsi que la stratégie d'entreprise. Mme Khouri a joué un rôle clé lors de l'acquisition de Grupo Biotoscana en 2019 et a dirigé le processus d'offre publique d'achat obligatoire qui s'est achevé avec succès en 2020. Avant de rejoindre les rangs de Knight, Mme Khouri a détenu plusieurs postes au sein de Novartis Pharma, durant plus de sept ans, dans le cadre de l'équipe du développement des affaires à l'échelle mondiale et de l'acquisition de licences, à Bâle, en Suisse. Avant de rejoindre Novartis, Mme Khouri a travaillé auprès des Laboratoires Paladin en développement des affaires, qui lui ont conféré des responsabilités élargies. Mme Khouri a dirigé les diligences, la structuration des transactions et les négociations sur plusieurs opérations d'une valeur totale de plus de 1 milliard de dollars. De plus, Mme Khouri siège au conseil d'administration d'Antibe Therapeutics, une société de biotechnologie à un stade clinique cotée en bourse. Mme Khouri détient un baccalauréat en biochimie de l'Université McGill et une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université d'Ottawa.

Mme Khouri est établie à Montréal, au Canada.



Arvind Utchanah

Chef des finances

M. Utchanah a joint les rangs de Knight à titre de directeur des finances en juin 2016 et a été promu vice-président, Finances en août 2019 et chef des finances en mars 2020. M. Utchanah est responsable de la gestion des finances et des fonctions afférentes à la trésorerie ainsi que des opérations de la chaîne d'approvisionnement et des technologies de l'information. M. Utchanah a joué un rôle clé dans l'acquisition de Grupo Biotoscana en 2019. Auparavant, M. Utchanah a occupé plusieurs postes de direction dans le secteur financier, et a assumé des responsabilités croissantes au sein des Laboratoires Paladin Inc. et plus récemment à titre de directeur des finances, de la comptabilité, de la planification et de l'analyse financière, où il a joué un rôle déterminant dans le cadre de l'intégration de Endo Health Solutions Inc. Le passage de M. Utchanah aux Laboratoires Paladin Labs Inc. en 2012 après 5 ans au sein du cabinet d'expertise comptable international Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., dans le groupe des services d'assurance. Comptable professionnel agréé, M. Utchanah est détenteur d'un baccalauréat en commerce de l'Université McGill et d'un diplôme d'études supérieures en comptabilité publique de l'Université Concordia.

M. Utchanah est établi à Montevideo, en Uruguay.



Susan Emblem

Vice-présidente mondiale des ressources humaines

Mme Emblem a joint Knight en octobre 2020 et a été nommée vice-présidente mondiale des ressources humaines en août 2021. Au près de Knight, Mme Emblem a pour mission de diriger l'ensemble de l'intégration et de la stratégie des RH à l'échelle de l'entreprise. Avant de travailler pour Knight, Mme Emblem a œuvré pendant 20 ans aux Laboratoires Paladin, où elle a occupé plusieurs postes de direction, et notamment celui de vice-présidente aux ressources humaines et aux communications corporatives. Mme Emblem a également exercé les fonctions de directrice du marketing, et a lancé plusieurs marques clés dans divers domaines thérapeutiques de l'entreprise. Avant de travailler pour Paladin, Mme Emblem occupait le poste de directrice du marketing pour MSN Australia et a également assumé des fonctions de gestion de marque pour Unilever Australia. Elle est titulaire d'un baccalauréat en commerce avec spécialisation en commerce international et en entrepreneuriat de l'Université McGill.

Mme Emblem est établie à Montréal, au Canada.

Équipe de direction



Monica Percario

Vice-présidente mondiale des affaires réglementaires et de la qualité

Mme Percario s'est jointe à Knight en août 2021 à titre de vice-présidente mondiale des affaires scientifiques et a été nommée vice-présidente mondiale des affaires réglementaires et de la qualité en janvier 2024. Mme Percario dispose de près de 30 ans d'expérience dans l'industrie pharmaceutique. Elle provient de Sanofi au Brésil où elle travaillait depuis 2008, plus récemment en sa qualité de responsable de la réglementation — Amérique latine et du centre d'expertise Amérique latine. Chez Sanofi, elle a participé également à l'intégration d'Aventis avec Medley et a acquis une solide expertise du marché des produits génériques ainsi que des produits matures. En outre, elle a déployé une fonction réglementaire régionale avec des équipes dans plusieurs pays d'Amérique latine, dont le Brésil, la Colombie, le Pérou, le Mexique, le Chili, l'Argentine et plusieurs autres pays, permettant ainsi de renforcer l'agilité et l'efficacité dans de nombreux dossiers. Avant de travailler pour Sanofi, Mme Percario a assumé diverses fonctions réglementaires chez Farmasa (qui fait maintenant partie d'Hypera Pharma). Au cours de son mandat chez Farmasa, elle a mis en place le département de pharmacovigilance et a collaboré à des études de recherche clinique pour le développement de produits biologiques. Mme Percario est détentrice de diplômes en droit et en pharmacie, ainsi que d'un diplôme d'études supérieures en droit santé.

Mme Percario est établie à São Paulo, au Brésil.



Leopoldo Bosano

Vice-président de la production et des opérations

M. Bosano s'est joint à Knight à titre de vice-président de la production et l'exploitation en mars 2022. M. Bosano dispose de près de 30 ans d'expérience dans la gestion des opérations, dont 25 ans dans le domaine pharmaceutique. Avant de se joindre à Knight, M. Bosano œuvrait auprès de Givaudan Argentine où il exerçait depuis 2014, tout récemment au poste de responsable des opérations - LatAm. Auprès de Givaudan, il assurait la responsabilité de la production, du contrôle et de l'assurance qualité, de la chaîne d'approvisionnement, de l'ingénierie et de la maintenance à travers sept sites répartis en Argentine, au Chili, au Brésil, en Colombie et au Mexique. Auparavant, M. Bosano a œuvré chez HLB Pharma Group à titre de directeur des opérations industrielles. Par ailleurs, il a occupé les fonctions de vice-président et directeur général chez UV-Vis Metrolab S.A. en Argentine. Précédemment, M. Bosano a été au service de Bristol Myers Squibb durant de nombreuses années en Argentine et au Panama, où il a assumé plusieurs fonctions, dont la planification, la chaîne d'approvisionnement, les achats, les opérations techniques, la gestion des installations et la direction générale de l'approvisionnement des marchés du Moyen-Orient, de l'Extrême-Orient et de l'Amérique latine. M. Bosano est détenteur d'un baccalauréat en génie chimique de l'Universidad Tecnológica Nacional et d'un diplôme d'études supérieures en marketing et en finances de l'Universidad Católica de la Plata.

M. Bosano est établi à Buenos Aires, en Argentine.



Henrique Dias

Vice-président mondial du marketing

M. Dias s'est joint à Knight à titre de directeur mondial du marketing en décembre 2021 et a été promu vice-président mondial du marketing en janvier 2024. M. Dias est un haut responsable doté de plus de 20 ans d'expérience dans le secteur pharmaceutique. Avant de se joindre à Knight, il menait la stratégie de lancement d'un nouveau produit majeur chez AstraZeneca UK. Il a en outre exercé des fonctions de direction chez AstraZeneca et Janssen, où il a assuré la gestion des activités et des nouveaux produits d'une valeur de plus d'un milliard de dollars américains dans les domaines des soins spécialisés et des soins de santé de base. Fort d'une expérience régionale très diverse, M. Dias a assumé des fonctions internationales aux États-Unis et en Europe, et a dirigé la région LATAM à titre de chef de secteur en hématologie et pour les produits de soins spécialisés. Il dispose d'une solide expérience du lancement de nouveaux produits et de la commercialisation de produits sur les marchés émergents. M. Dias est détenteur d'un diplôme d'ingénieur et d'un MBA de l'USP avec mention en stratégie, et d'un diplôme post-MBA de Wharton BS.

M. Dias est établi à Montevideo, en Uruguay.



Mélanie Groleau

Vice-présidente mondiale des affaires médicales et cliniques

Mme Groleau s'est jointe à Knight à titre de directrice principale des affaires scientifiques pour le Canada en octobre 2019. En juillet 2021, elle a assumé les fonctions de directrice principale mondiale PV et information médicale et conseillère des affaires scientifiques pour le Canada. En mai 2022, Mme Groleau a assumé les fonctions de directrice principale mondiale des affaires médicales. En janvier 2024, Mme Groleau a été promue au poste de vice-présidente mondiale des affaires médicales et cliniques. Mme Groleau est chargée de la gestion des affaires médicales, de la pharmacovigilance, de l'information médicale et du développement clinique au Canada et en Amérique latine. Mme Groleau est une cadre supérieure, forte de plus de 25 ans d'expérience dans les secteurs de la santé et de l'industrie pharmaceutique. La carrière de Mme Groleau a commencé à titre de pharmacienne en centre hospitalier et elle a passé 19 ans chez Roche et Sanofi, au cours desquels elle a reçu plusieurs prix et reconnaissances pour sa contribution. Avant de se joindre à Knight en octobre 2019, Mme Groleau gérait la planification des activités chez Sanofi. Son profil unique avec une expérience diversifiée en pharmacovigilance, réglementation, assurance qualité, recherche et développement, médical et commercial lui permet de bénéficier d'une compréhension globale du secteur pharmaceutique. Mme Groleau est détentrice d'une maîtrise en pharmacie en centre hospitalier de l'Université Laval et titulaire des certifications réglementaires canadiennes et américaines RAPS.

Mme Groleau est établie à Montréal, au Canada.

Équipe de direction



Stephani Saverio

Vice-président mondial du développement des affaires

M. Saverio s'est joint à Knight à titre de directeur principal du développement des affaires en août 2020, a été promu vice-président du développement des affaires en mars 2021, puis nommé, en janvier 2024, à l'équipe de direction à titre de vice-président mondial du développement des affaires. M. Saverio est un professionnel de la santé expérimenté qui, pendant plus de 25 ans, a obtenu des résultats transformationnels en menant des équipes commerciales et scientifiques parmi de grands groupes pharmaceutiques comme Merck, Bristol-Myers Squibb et Aché Laboratories au Brésil. Au près de Knight, M. Saverio a contribué au renforcement du portefeuille de la Société par l'octroi de licences et l'acquisition de nouveaux produits, étendant ainsi la présence de Knight dans différents domaines thérapeutiques et zones géographiques. M. Saverio est un cadre innovant qui a dirigé des centaines d'opérations et de programmes de R&D dont a découlé le lancement de plus de 300 produits sur plusieurs marchés internationaux, ainsi que des acquisitions et des ententes de licence d'une valeur dépassant les 500 millions de dollars américains. En outre, M. Saverio siège au conseil d'administration de Nintx Therapeutics. Il est titulaire d'un diplôme en pharmacie et en biochimie, ainsi que d'un MBA de l'université de São Paulo (FIA/USP).

M. Saverio est établi à São Paulo, au Brésil.

Conseil d'administration



Jonathan Ross Goodman

Président exécutif

M. Goodman a fondé Knight en février 2014 et en était le chef de la direction jusqu'au 31 août 2021. M. Goodman a été cofondateur de Paladin Labs Inc. (« Paladin ») et en était le président et chef de la direction jusqu'à son acquisition par Endo Health Solutions Inc. en 2014 pour 3,2 milliards de dollars. Sous la direction de M. Goodman, Paladin est devenue une société pharmaceutique spécialisée de premier plan au Canada avec un chiffre d'affaires dépassant les 150 millions de dollars au pays. Avant de cofonder Paladin en 1995, M. Goodman a été consultant pour Bain & Company et il a travaillé dans le domaine de la gestion des marques chez Procter & Gamble. M. Goodman est titulaire d'un baccalauréat ès arts avec grande distinction de l'Université McGill et d'un baccalauréat ès arts avec mention honorable de la London School of Economics. Il est également titulaire d'un baccalauréat en droit et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université McGill.



James C. Gale*

Administrateur principal

M. Gale est l'associé fondateur de Signet Healthcare Partners. Il est actuellement président du conseil d'administration de Bionpharma Inc. et siège au conseil d'administration d'Ascendia Pharmaceuticals, de Hyloris SA, de Lee's Pharmaceutical Holdings Ltd., de Juno Pharmaceuticals Inc., de Pharma Nobis LLC, de RK Pharma Inc., de Pharmaceuticals International, Inc. et de Chr. Olesen Synthesis A/S. Avant de fonder Signet, M. Gale était chef des principales activités d'investissement et chef des services bancaires d'investissement chez Gruntal & Co., LLC. Avant d'entrer au service de Gruntal, M. Gale a travaillé au sein de Home Insurance Co., société mère de Gruntal. Plus tôt dans sa carrière, M. Gale a été spécialiste principal des services de banque d'investissement chez E.F. Hutton & Co. M. Gale est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Chicago. M. Gale a siégé au conseil d'administration de Laboratoires Paladin Inc. de 2008 à 2014.



Samira Sakhia

Présidente et chef de la direction

Consulter la section Équipe de direction.

* Membre du comité d'audit

† Membre du comité de rémunération, de gouvernance d'entreprise et de mise en candidature

Robert N. Lande^{*†}**Administrateur**

M. Lande est le président de FXCM Group LLC, une maison de courtage en ligne qui offre des services de négociation de devises étrangères, d'indices boursiers et de produits de base. Auparavant, il a été chef des finances de FXCM, associé directeur et chef de l'exploitation de Riveredge Capital Partners LLC, une firme de gestion de placements. Antérieurement, il a travaillé pendant plus de 16 ans au sein du groupe BCE/Bell Canada, où le dernier poste qu'il a occupé était celui de chef des finances de Telecom Américas Ltd., coentreprise formée par Bell Canada International, AT&T (anciennement SBC Communications) et America Movil. M. Lande a siégé au conseil d'administration de Paladin de 1995 à 2014. Analyste financier agréé, M. Lande est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'École de gestion John-Molson de l'Université Concordia et d'un baccalauréat en sciences économiques de l'Université McGill.

Michael J. Tremblay[†]**Administrateur**

M. Tremblay compte plus de 40 années d'expérience au sein du secteur pharmaceutique canadien. En 2018, il a quitté Astellas Pharma Canada Inc., où il a notamment occupé le poste de président des activités canadiennes, pour prendre sa retraite. Il s'est joint à la société en juin 2000 et a occupé divers postes au sein de la division commerciale de l'organisation avant d'être nommé président en 2010. Avant de se joindre à Astellas, M. Tremblay a occupé des postes à Janssen Canada Inc., à Searle Canada Inc., à Baxter-Travenol Canada, Inc. et à Smith, Kline & French Canada, Inc. Il a siégé à divers conseils d'administration, y compris celui de Community & Home Assistance to Seniors et Innovative Medicines Canada, l'organisation représentant des sociétés pharmaceutiques fondées sur la recherche de premier plan au Canada. À compter de 2011, M. Tremblay a siégé au conseil d'IMC, il a été élu président du conseil en 2015 et a occupé ce poste jusqu'en novembre 2017. M. Tremblay détient un baccalauréat ès sciences en biologie et chimie de l'Université de Windsor.

* Membre du comité d'audit

† Membre du comité de rémunération, de gouvernance d'entreprise et de mise en candidature

Conseil d'administration



Janice Murray^{*†}

Administratrice

Mme Murray jouit d'une vaste expérience dans le secteur pharmaceutique ainsi qu'en leadership en gestion générale, en stratégie, en finance et en ventes et commercialisation. Elle a occupé le poste de chef des finances à Novartis Pharmaceuticals Canada Inc. pendant de nombreuses années avant d'être nommée vice-présidente des activités de franchise Ophthalmics. Mme Murray a ensuite été nommée chef des finances de la région Amérique latine et Canada, où elle était responsable de 10 unités d'exploitation et de ventes de 2 milliards de dollars. Avant de prendre sa retraite en 2019, elle a occupé le poste de présidente de Novartis Canada, où elle a été à la tête de multiples champs thérapeutiques, a lancé de nombreux médicaments novateurs et siégé au conseil de l'Innovative Medicines Canada Industry. Avant de se joindre à Novartis Canada, Mme Murray a occupé de nombreux postes chez Canadien National, y compris celui de vice-présidente, Stratégie de développement du réseau, vice-présidente, Ventes et développement de marché, et chef de l'audit interne, où elle a dirigé de nombreux projets stratégiques dans le cadre d'acquisitions et de privatisations clés. Elle a obtenu son titre de CPA, CA pendant qu'elle travaillait chez KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. où elle est devenue directrice, Audit. Mme Murray est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université d'Ottawa et d'une maîtrise en comptabilité de l'Université McGill. Mme Murray siège au conseil de La Fondation VOBOS et de la Fondation de la Résidence de soins palliatifs Teresa-Dellar. Elle est détentrice du titre de CPA de CPA Ontario ainsi que de la désignation ICD.D de l'Institute of Corporate Directors' Program de l'Université de Toronto – Rotman School of Management.



Nicolás Sujoy[†]

Administrateur

M. Sujoy compte plus de 25 ans d'expérience dans les capitaux privés en Amérique latine. Il est un des associés fondateurs de la société d'investissement privé Clara Capital. Auparavant, M. Sujoy a travaillé pour Advent International où il a occupé les postes d'administrateur et de directeur national, participant à des opérations dans les secteurs pharmaceutique, bancaire et des affaires, et il a siégé au conseil d'administration de nombreuses sociétés. Lors de son passage chez Advent, où il a travaillé pendant sept ans, M. Sujoy a dirigé ou co-dirigé des investissements notamment dans Nuevo Banco Comercial et Pronto en Uruguay, et dans Laboratorios LKM et Fada Pharma en Argentine. Il a également participé à l'acquisition de Biotoscana Farma en Colombie, et au montage de la société pharmaceutique régionale GBT. Avant de se joindre à Advent, il a travaillé à titre de gestionnaire de placements chez HSBC Private Equity Latin America où il a participé à des opérations notamment dans les secteurs des télécommunications et de l'énergie. M. Sujoy est membre du conseil d'administration de Biotoscana Investments S.A. depuis mai 2017. M. Sujoy est détenteur d'un diplôme en économie de l'université Torcuato di Tella d'Argentine.

* Membre du comité d'audit

† Membre du comité de rémunération, de gouvernance d'entreprise et de mise en candidature

Information de la société

Thérapeutique Knight Inc.

3400, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1055
Montréal, Québec
H3Z 3B8

T: 514-484-4GUD (4483)

F: 514-481-4116

Courriel : IR@knighttx.com

www.knighttx.com

Marché boursier

Bourse de Toronto

Symbole boursier : GUD

Actions en circulation

101 170 382

(au 31 décembre 2023)

Sommaire d'opérations d'exercice 2023

Haut : 5,37 \$

Bas : 4,28 \$

Fermeture : 5,19 \$

Volume quotidien moyen : 87 888

Agent des transferts

Computershare

1 800 564-6253

Auditeurs

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Ce rapport annuel est également disponible à www.knighttx.com

This document is also available in English.



Thérapeutique Knight inc.

3400, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1055

Montréal, Québec H3Z 3B8

T : 514-484-4483

F : 514-481-4116

Courriel : IR@knighttx.com

www.knighttx.com